

Élevage pastoral

Une contribution durable au développement
et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens

N'Djamena (Tchad), 27-29 mai 2013

PARTENAIRES

République du Tchad

Agence française de développement

www.gouvernementdutchad.org/fr/

www.afd.fr

<http://tchad.afd.fr>

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Union européenne

www.oecd.org/fr/csao/

http://europa.eu/index_fr.htm

www.deltcd.ec.europa.eu/

Fonds international de développement agricole

Union internationale pour la conservation de la nature

www.ifad.org/

www.iucn.org

www.iucn.org/fr/wisp/

Confédération suisse

www.ddc.admin.ch/

www.swiss-cooperation.admin.ch/tchad

COMITÉ D'ORGANISATION

Mahamat Hamat Aberamane, MDPPA
Mathieu Arnaudet, IRAM
Bernard Bonnet, IRAM
Philippe Chedanne, AFD
Virginie Coustet, DUE
Alain Joly, AFD
Jean Laurent, IRAM
Myriam Mady, MDPPA
Lucien MBeurnodji, MDPPA
Haroun Moussa, MDPPA
Jean-Marc Pradelle, AFD
Ousman Mahamat Saleh, MDPPA
Pabamé Sougnabé, Plateforme pastorale/IREC
Sibiri Jean Zoundi, CSAO

hamat_abder@yahoo.fr
mathieuarnaudet@laposte.net
b.bonnet@iram-fr.org
chedannep@afd.fr
virginie.coustet@eeas.europa.eu
jolya@afd.fr
laurentjean5@gmail.com
madymyriam@hotmail.fr
lmbournodji@yahoo.fr
harounmoussa04@yahoo.fr
pradellejm@afd.fr
ousman2saleh@yahoo.fr
sougnabe2@yahoo.fr
sibirijean.zoundi@oecd.org

Avant-propos

L'attention mondiale s'était portée sur le Sahel lors de la sécheresse du début des années 70. Cet épisode climatique désastreux s'était traduit, au-delà des aides massives, par l'engagement des responsables sahéliens et de leurs partenaires internationaux à mieux comprendre les évolutions de cette région, afin d'anticiper les crises futures. De cette mobilisation internationale sont nés : en 1973, le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et, en 1976, le Club du Sahel.

En 2013, les espaces saharo-sahéliens se retrouvent à nouveau au centre des préoccupations internationales. Ces vastes espaces sont soumis à des forces qui menacent la stabilité de plusieurs États de la région et plus globalement la sécurité internationale.

Alors que les tentatives de réponses d'urgence aux crises sécuritaires se succèdent (mobilisant des budgets considérables), le quotidien d'un bon nombre de citoyens est affecté économiquement et socialement. Seule une réflexion durable sur l'avenir des espaces sahéliens fondera la viabilité des sociétés locales et la stabilité de ces immenses territoires. L'élevage pastoral, qui est au cœur de l'économie de ces zones arides, sera une contribution fondamentale à la sécurité des espaces saharo-sahéliens.

La mobilité des éleveurs présente ici l'avantage d'être en phase avec l'environnement et de compenser la faible densité de la population occupant le territoire.

C'est pourquoi du 27 au 29 mai 2013, 235 personnes venus de 17 pays se sont rassemblées à N'Djaména pour échanger leurs expériences et améliorer les politiques de développement durable des espaces pastoraux.

Le présent document est la restitution des travaux de ce colloque régional. Il vise à diffuser largement les différentes interventions et les résumés des débats entre scientifiques, praticiens du développement, organisations professionnelles et société civile.


En premier lieu est présentée la **Déclaration de N'Djaména** qui dégage les orientations politico-stratégiques émanant de la conférence ministérielle ayant statué sur la base du colloque. Nous souhaitons que cette déclaration soit l'acte fondateur d'un dialogue renouvelé sur le pastoralisme et qu'elle inspire les plans de développement des États.

Nous adressons nos plus vives félicitations à l'Agence française de développement, au Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, à l'Union européenne, à la Suisse et au FIDA qui ont permis la tenue de ce colloque.

Amir Adoudou Artine
Ministre du Développement Pastoral
et des Productions Animales
Tchad



François-Xavier de Donnea
Président
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest



Mahaman El Hadj Ousmane
Ministre de l'Elevage
Niger



Table des matières

Avant-propos	3
Déclaration de N’Djaména	7
Version française	8
English version	15
Arabic version	22
Discours d’ouverture	29
Synthèse des échanges	53
Synthèse des travaux de la première journée	54
Synthèse et recommandations de l’atelier 1	57
Synthèse et recommandations de l’atelier 2	62
Synthèse et recommandations de l’atelier 3	70
Résumés des interventions	77
Journée 1	78
Journée 2 - Atelier 1	85
Journée 2 – Atelier 2	102
Journée 2 – Atelier 3	112
Discours de clôture	129
Liste des participants	155



Déclaration de N'Djaména

Déclaration de N'Djaména

N'Djamena Declaration

إعلان نجامينا المتعلق
بإسهام تربية الحيوانات الرعوية

sur la contribution de l'élevage
pastoral à la sécurité et au
développement des espaces
saharo-sahéliens

on the contribution of pastoral
livestock to the security and
development of the saharo-
sahelian areas

في تحقيق الأمن والتنمية في أنحاء
منطقة الساحل والصحراء

N'Djaména – 29 mai 2013

N'Djamena – 29 May 2013

نجلينا، 29 أيار/مايو 2013

Version française

De la Mauritanie à la Somalie, les grands espaces saharo-sahéliens partagés avec l'Afrique du Nord offrent des conditions difficiles que seule la pratique de l'élevage mobile permet d'exploiter. Cette capacité d'adaptation a constitué de tous temps un précieux atout pour les éleveurs qui font vivre leurs familles et approvisionnent leurs pays en viande, ainsi que les pays voisins du Sud comme du Nord.

Les éleveurs fournissent une grande richesse aux pays dont ils sont citoyens, contribuant largement au PIB, aux ressources fiscales et aux exportations. Les éleveurs-pasteurs ont des modes de vie et des savoir-faire les mieux à même de s'adapter à l'environnement saharo-sahélien et de vivifier cet espace. Atout majeur pour les pays saharo-sahéliens, l'élevage est aussi un puissant vecteur d'intégration économique régionale par le commerce florissant qu'il génère.

Cependant, les capacités de résilience des sociétés pastorales sont mises à l'épreuve par des chocs climatiques récurrents et leurs conséquences environnementales, économiques, sociales et politiques. En outre, depuis une décennie, un nouveau fléau s'est abattu sur elles. Les espaces qu'elles occupent et font vivre sont en proie à une insécurité chronique, mouvante et transfrontalière. Nourrissant et se nourrissant de trafics illicites, de nombreux groupes mafieux et terroristes déstabilisent l'ensemble de la région, inquiètent le monde et menacent de transformer le Sahel et le Sahara en une vaste zone grise.

Or, l'élevage pastoral est un vecteur remarquable de structuration des territoires. La mobilité permet en effet d'assurer une présence régulière dans des zones vides de population résidentes et limite la tendance à la création de «No Man's Land» incontrôlés.

Face à cette menace, à l'initiative du Président de la République du Tchad, son Excellence Idriss Déby Itno, les représentants de nombreux pays africains, à savoir les Ministres en charge de l'élevage et de la sécurité, les représentants des organisations socioprofessionnelles et intergouvernementales, les experts du secteur et les partenaires au développement se sont réunis à N'Djaména du 27 au 29 mai 2013 pour réfléchir à la contribution de l'élevage pastoral à la sécurité et au développement des espaces saharo-sahéliens. À l'issue de la conférence des Ministres, ils ont adopté la déclaration qui suit :

- CONSIDÉRANT que l'avenir des espaces saharo-sahéliens ne peut être conçu sans l'élevage pastoral et ses fonctions irremplaçables de développement économique, social et de gestion de l'environnement et du territoire.

- CONSIDÉRANT que ce mode de vie repose sur la mobilité des troupeaux et des familles et leur accès à l'eau, conditions indispensables pour bénéficier des pâturages immenses dont la localisation varie chaque année selon les aléas climatiques.
- CONSIDÉRANT que cette mobilité doit être négociée avec les autres usagers de l'espace, en particulier ceux des zones méridionales où les troupeaux trouvent des ressources en saison sèche.
- CONSIDÉRANT que la cohabitation, le brassage culturel et la tolérance mutuelle sont des valeurs d'avenir, entre éleveurs tout comme entre les éleveurs et les autres groupes sociaux.
- CONSIDÉRANT la volonté politique des Hautes Autorités de la région d'apporter des solutions idoines pour le développement durable et pour l'éradication de l'insécurité des espaces saharo-sahéliens.

LES PARTICIPANTS AFFIRMENT LEUR CONVICTON QUE :

- L'activité d'élevage va de pair avec la sécurité. États et éleveurs doivent travailler ensemble. Dans des espaces saharo-sahéliens où la sécurité est gravement menacée, la relation entre la mobilité des troupeaux et la sécurité fonctionne dans les deux sens. L'élevage pastoral et le commerce étant l'une des principales occupations humaines légales et pacifiques des zones concernées, ils y constituent une ligne de défense essentielle contre l'insécurité par l'occupation de l'espace.
- La réponse à la demande croissante en produits de l'élevage nécessite à la fois la promotion de l'élevage pastoral transhumant et la recherche d'une bonne articulation avec les différentes formes d'élevage sédentaire qui se développent en zone agricole et autour des villes.
- La mobilité nécessite que les frontières nationales ne soient pas des barrières à la circulation des troupeaux ou des productions animales.
- Le savoir-faire des sociétés d'éleveurs doit se perpétuer tout en absorbant les progrès techniques disponibles dans la conduite de l'élevage (alimentation et santé animale notamment) et dans d'autres domaines (transport, téléphonie, finance). L'information et la formation des éleveurs sont donc cruciales.
- Les hommes et les femmes engagés dans l'activité d'élevage mobile doivent bénéficier d'un accès équitable aux services de base (éducation, santé, eau, nutrition), au droit et à la représentation aux différents échelons de la vie publique.

Sur ces bases, la conférence régionale de N'Djaména invite les États de la région et les partenaires au développement à :

- Placer l'élevage pastoral au cœur des stratégies de stabilisation et de développement à court, moyen et long termes des espaces saharo-sahéliens ;
- Définir et mettre en œuvre des politiques volontaristes et cohérentes d'amélioration de la gouvernance, de renforcement de la résilience et d'amélioration de la viabilité économique et sociale des systèmes d'activités des espaces saharo-sahéliens.

Par conséquent, la conférence formule les recommandations suivantes :

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

Les politiques publiques gagneront à impliquer plus directement les sociétés pastorales dans les mécanismes de gouvernance locale, nationale et internationale, sur la base de la subsidiarité. Les lignes d'action devraient être les suivantes :

- Redynamiser des politiques de décentralisation inclusives intégrant pleinement les sociétés nomades, avec leurs groupes mobiles et sédentaires, à la gouvernance des espaces et de la vie publique ;
- Donner à l'élevage la place qu'il mérite dans l'aménagement du territoire et dans les plans de développement ;
- Etablir et mettre en œuvre des mécanismes concertés et transparents de taxation sur les filières de commercialisation des produits de l'élevage (fiscalité équitable et réinvestissement budgétaire public à hauteur des enjeux) ;
- Valoriser les activités professionnelles, sociales et sociétales spécifiques des jeunes et des femmes éleveurs des espaces saharo-sahéliens par la création d'emplois socialement et économiquement reconnus, en facilitant l'accès à des services d'éducation et de santé ;
- Favoriser la création et le développement d'organisations pastorales légitimes, capables de participer à la bonne gouvernance, à la défense des droits et des intérêts des pasteurs (hommes et femmes), à une meilleure diffusion et application des textes législatifs liés à la gestion durable des ressources et du foncier pastoral et à la reconnaissance de leur spécificité ;

- Renforcer la coopération inter-états afin de faciliter la circulation transfrontalière pour promouvoir les échanges régionaux ;
- Encourager le développement d'un partenariat international à travers la mise en place d'une plateforme multi-institutionnelle et multi-acteurs de suivi et de plaidoyer sur le pastoralisme ;
- S'appuyer sur les leçons apprises de la gestion et de la conception des projets pour définir des montages plus performants et plus adaptés au contexte pastoral.

RENFORCER LA RÉSILIENCE DES SOCIÉTÉS PASTORALES

Les politiques investiront dans la prévention des risques climatiques, politiques, économiques et sociaux et dans la sécurisation de la mobilité pastorale, en veillant à :

- Sécuriser la mobilité et les espaces pastoraux et améliorer l'accès aux ressources naturelles (eau, pâturages) ; ceci passant par la négociation d'accords sociaux légalisés permettant l'adaptation des pasteurs au changement climatique et la conservation de la biodiversité ;
- Développer des mesures structurelles de soutien à la résilience et à la reconstitution de l'économie pastorale par des appuis d'urgence ciblés, la production structurelle d'aliments du bétail, la protection du capital génétique des races locales, la reconstitution des troupeaux au sortir des crises et le renforcement des services de santé animale indispensables ;
- Mener une réflexion de haut niveau entre pouvoirs publics, partenaires au développement et utilisateurs sur le financement et l'entretien des infrastructures d'hydraulique pastorale afin de pérenniser le patrimoine existant ;
- Sécuriser les échanges transfrontaliers, supprimer les prélèvements illicites et réduire les risques de vols et de prédation au passage des frontières ;
- Expérimenter des systèmes d'assurances sociales et sur le bétail en veillant à l'intégration des risques en élevage dans la plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) ;
- Renforcer le dialogue entre la recherche appliquée et les organisations pastorales afin d'améliorer les connaissances sur les dynamiques, la productivité et la rentabilité des systèmes d'élevage pastoraux ;

- Renforcer les échanges d'expérience et la cohérence des actions entre les pays des zones sahariennes, sahéliennes et soudaniennes.

RENFORCER LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE PASTORAL

Les politiques viseront à :

- Encourager la mise en valeur des produits pastoraux au profit de l'emploi des jeunes et des femmes pasteurs et des populations locales ;
- Mieux articuler, aménager et sécuriser les axes de transhumance et les axes de commercialisation du bétail, notamment par l'amélioration des infrastructures de marché ;
- Encourager l'investissement privé dans la production, la distribution d'aliments du bétail, la transformation des produits animaux (produits laitiers notamment) et l'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires ;
- Renforcer les capacités des organisations professionnelles de l'élevage dans la dans la gestion des marchés à bétail (négociation, défense des droits, suivi de la gestion des marchés et de la fiscalité locale) ;
- Adopter et appliquer des mesures de commerce extérieur, notamment des tarifs communs, favorisant le développement des filières régionales vis-à-vis des importations du marché mondial ;
- Faciliter l'exploitation des moyens modernes de communication (transport, téléphonie, internet) et d'accès aux services bancaires ; explorer les possibilités d'une couverture réseau sur l'ensemble des territoires des États ;
- Mettre en place des dispositifs permanents de suivi technico-économique des principaux types d'élevage impliquant la recherche et les universités de manière à renforcer les connaissances scientifiques sur l'élevage pastoral.

RENFORCER LA VIABILITÉ SOCIALE DES POPULATIONS DES ESPACES SAHARO-SAHÉLIENS

Les politiques auront pour objectifs de :

- Améliorer l'accès des pasteurs aux services publics de santé animale et humaine en poursuivant les innovations dans le jumelage des deux services ;

- Intensifier la recherche d'innovations dans les politiques publiques d'éducation de base et de formation professionnelle des jeunes des espaces saharo-sahéliens ;
- Renforcer les liens intercommunautaires par les politiques de gouvernance, de culture et de gestion des ressources partagées ;
- Renforcer les capacités de la société civile, à participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques.

Les participants soulignent la nécessité de poursuivre la réflexion et le dialogue sur l'avenir des espaces saharo-sahéliens dont la stabilité et le développement conditionnent en grande partie l'avenir de l'Afrique de l'Ouest, du Centre, de l'Est et du Nord. Ils insistent sur le fait que le développement durable des espaces pastoraux et la résilience des pasteurs face à l'insécurité alimentaire chronique doivent être au cœur des stratégies à long terme en la matière et bénéficier de politiques publiques plus intégrées, coordonnées régionalement pour être en phase avec les réalités transnationales, donc plus efficaces.

La Conférence régionale de N'Djaména appelle la communauté sahélienne, ouest-africaine, centrafricaine, nord-africaine et internationale, à s'unir dans un esprit de paix, de tolérance et de partage pour construire ensemble la paix et le développement des espaces saharo-sahéliens en valorisant le pastoralisme, seul à même d'en entretenir la stabilité.

Plus spécifiquement, ils invitent :

- Le pays hôte de la conférence, la République du Tchad, à travers ses plus hautes Autorités – en particulier de son Président de la République, chef de l'État, Son Excellence Idriss Déby Itno – à porter cet appel au sein des instances appropriées, institutions régionales, pays frères et conférences internationales à venir, notamment la conférence annoncée sur la sécurité du Sahel à Paris en décembre 2013 ;
- Les organisations et associations d'éleveurs à poursuivre et renforcer leur structuration à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale ; ceci afin d'améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. Ils les invitent également à renforcer la qualité des services à leurs membres et par conséquent leur ancrage local ;
- Les organisations régionales à formuler une stratégie régionale à long terme de stabilité et de développement des espaces saharo-sahéliens, sur la

base d'un dialogue approfondi avec toutes les parties prenantes, y compris l'ensemble des acteurs concernés par le pastoralisme ;

- Les États de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS engagés dans l'Alliance globale pour la résilience (AGIR) – Sahel et Afrique de l'Ouest et du Centre, à mener des dialogues inclusifs nationaux sur la résilience incluant les atouts du pastoralisme pour la paix et la sécurité. Sur cette base, à se doter de priorités nationales « Résilience » correspondant aux stratégies et politiques des pays et aux engagements budgétaires de l'État pour l'investissement sur la résilience ;
- Les partenaires techniques et financiers d'AGIR, à apporter leur appui pour la mise en œuvre des priorités nationales « Résilience », de façon harmonisée et alignée, en complémentarité avec les budgets des États ;
- Les États de la CEEAC, de la CEMAC et de l'UMA à s'engager dans la formulation d'initiatives résilience du même type. Et à la communauté internationale de les appuyer dans cette démarche ;
- Les États membres de l'UA à s'engager dans la mise en œuvre de l'initiative rural futures du NEPAD ;
- Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à poursuivre l'animation de la réflexion sur l'avenir des espaces saharo-sahéliens et à favoriser l'indispensable dialogue entre l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord.

La Conférence régionale

English version

Expanding from Mauritania to Somalia, in the vast Saharo-Sahelian region and in parts of North Africa, the only activity that can overcome the harsh conditions is transhumant livestock herding. The herders' capacity to adapt to their surroundings has always been a precious asset, allowing them to support their families and supply meat to their own country as well as to southern and northern neighbouring countries.

Livestock herders are a source of great wealth to the countries they live in, making significant contributions to GDP, fiscal resources and exports. Pastoralist-herders have developed a lifestyle and specific skills that enable them to adapt to the Saharo-Sahelian environment and to keep this area alive. The Saharo-Sahelian countries draw huge benefits from the livestock sector, which acts as a powerful lever for regional economic integration by means of generating and flourishing trade.

However, the pastoral communities' capacities for resilience are put to the test by recurrent climatic shocks and the subsequent environmental, economic, social and political consequences. Furthermore, a new threat began to plague these communities in the past decade. The areas in which they live and earn their livelihoods are affected by chronic and fast-shifting, cross-border insecurity. Illicit trafficking is feeding and being fed by many mafia-like and terrorist groups, destabilising the entire region, causing concern in the wider world and threatening to transform the Sahel and the Sahara into a vast no-go area.

And yet, pastoralism remains a powerful tool of occupying and reviving these territories. Indeed, pastoralists' mobility ensures a regular presence in unpopulated areas and serves to limit the growth of an uncontrolled "No Man's Land".

To address this threat, the President of the Republic of Chad, His Excellency Idriss Déby Itno, decided to bring together representatives from a number of African countries, including the Ministers responsible for livestock and security, representatives from socio-professional and intergovernmental organisations, sectoral experts and development partners in N'Djaména on 27 to 29 May 2013, to consider how pastoral livestock could contribute to the development and security of the Saharo-Sahelian areas. The following declaration was adopted by the Ministers' at the end of the symposium:

- CONSIDERING that the future of the Saharo-Sahelian areas is inconceivable without pastoral livestock herding and the irreplaceable role it plays in economic and social development, as well as environmental and land management;

- CONSIDERING that this livelihood relies on the mobility of herds and families and their access to water and vast pastures at yearly varying locations, dependent on seasonal climatic variations;
- CONSIDERING that mobility must be negotiated with other groups, particularly the people in the southern zones where herds find resources in the dry season;
- CONSIDERING that cohabitation, cultural exchange and mutual tolerance among the herders themselves and between the herders and other social groups, are crucial values for the future;
- CONSIDERING the political determination of the region's Highest Authorities to find the most appropriate solutions for sustainable development and the eradication of insecurity in the Saharo-Sahelian areas.

THE PARTICIPANTS AFFIRM THE FOLLOWING CONVICTIONS:

- Livestock activity goes hand in hand with security. States and pastoralists must work together. In the Saharo-Sahelian areas where security is greatly endangered, the relationship between herd mobility and security works both ways. As pastoral livestock and trade constitute one of the main legal and peaceful activities in the areas concerned, they form a crucial line of defence against insecurity across the region;
- The response to growing demand for animal products requires both the promotion of transhumant livestock pastoralism and the search for effective interaction with the various forms of sedentary livestock farming, developing in agricultural areas and around towns;
- Mobility requires unhindered free movement of herds and animal products across national borders;
- The know-how of pastoral communities must be sustained while adopting technical developments in livestock management (e.g. animal feed and health) and in other fields (e.g. transport, telephony, finance). Information and training are therefore essential for pastoralists;
- The men and women who work in the transhumant livestock sector must be given equal access to basic services (e.g. education, health, water, nutrition), to justice and to representation at each level of government and administration.

On this basis, the N'Djamena regional symposium invites states in the region and development partners to:

- Put the pastoral livestock sector at the heart of stabilisation and development strategies for the Saharo-Sahelian areas in the short-, medium- and long-term;
- Establish and implement proactive and coherent policies to improve governance, strengthen resilience and enhance the economic and social viability of activity systems in the Saharo-Sahelian areas.

Consequently, the symposium puts forward the following recommendations:

IMPROVING GOVERNANCE

Public policies will be made more effective by involving pastoral communities more closely in the mechanisms of local, national and international governance, based on the principle of subsidiarity. The following lines of action should be adopted:

- Strengthening inclusive decentralisation policies which fully involve nomadic and sedentary communities in the governance of land and public life;
- Give livestock the place it deserves in spatial planning and regional development;
- Establish and implement concerted and transparent taxation mechanisms for livestock marketing sectors (fair taxation and government budget reinvestment equal to the challenges posed);
- Develop the professional, social and societal activities specific to young people and women pastoralists in the Saharo-Sahelian areas by creating socially and economically acceptable jobs while facilitating access to education and healthcare services;
- Foster the creation and development of legitimate pastoral organisations which can participate in good governance and in the defence of pastoralists' rights and interests (men and women), in better dissemination and enforcement of legislation on the sustainable management of resources and pastoral land as well as the recognition of their specific nature;
- Reinforce interstate co-operation with a view to facilitating cross-border movements and regional trade;

- Encourage the development of an international partnership by setting up a multi-institutional and multi-actor platform for the monitoring of and advocacy for pastoralism;
- Draw from the lessons learned in project design and management in order to create more effective project arrangements, better adapted to the pastoral context.

STRENGTHENING THE RESILIENCE OF PASTORAL COMMUNITIES

Policies will invest in the prevention of climatic, political, economic and social risks, and in the protection of pastoral mobility, while also:

- Securing mobility and pastoral areas and improving access to natural resources (water, pastures). This can be done by means of negotiating legally binding social agreements, which help pastoralists adapt to climate change and foster biodiversity conservation;
- Developing structural support measures to promote resilience and help rebuild the pastoral economy by means of targeted emergency support, the structural production of cattle feed, protecting the gene pool of local breeds, post-crisis restocking of herds and strengthening essential animal health services;
- Conducting high-level discussions among public authorities, development partners and users on the financing and maintenance of pastoral water infrastructure, in order to sustain existing resources;
- Securing cross-border trade, abolishing illegal levies and reducing the risks of theft and predatory practices at border crossings;
- Testing social and livestock insurance systems while integrating livestock risks into the Platform for Agricultural Risk Management (PARM);
- Intensifying dialogue between applied research and pastoral organisations with a view to improving knowledge of the dynamics, productivity and profitability of pastoral livestock systems;
- Enhancing the exchange of knowledge and maintaining policy coherence between the countries of the Saharan, Sahelian and Sudanian areas.

ENHANCING THE ECONOMIC SUSTAINABILITY OF THE PASTORAL LIVESTOCK SECTOR

Policies will be aimed at:

- Encouraging the promotion of animal products to help create jobs for young people, women pastoralists and local communities;
- Better co-ordinating, planning and securing of transhumance routes and cattle trading routes, particularly by improving market infrastructure;
- Encouraging private investment in producing and distributing cattle feed, processing animal products (particularly dairy products) and supplying zootechnical and veterinary inputs;
- Strengthening the skills of professional livestock bodies in the management of cattle markets (trading, protecting rights, monitoring market management and local taxation);
- Adopting and applying external trade measures, including common external tariffs, fostering the development of regional sectors to compete against imports from the world market;
- Facilitating the use of modern communication technology (transport, telephony, Internet) and access to banking services; exploring the options to achieve full network coverage of the national territories;
- Implementing permanent technical-economic monitoring measures for the main types of livestock, involving research bodies and universities, with a view to strengthening scientific knowledge of pastoral stockbreeding.

ENHANCING THE SOCIAL SUSTAINABILITY OF COMMUNITIES IN THE SAHARO-SAHELIAN AREAS

Policies will aim to:

- Improve pastoralists' access to human and animal public health services by promoting innovations integrating these two services;
- Intensify the research for innovations in public policies for basic education and vocational training for young people in the Saharo-Sahelian areas;
- Strengthen inter-community links through policies for governance, culture and the management of shared resources;

- Reinforce the capacities of civil society to participate in drafting, implementing and monitoring public policies.

The participants underlined the need to continue reflection and dialogue on the future of the Saharo-Sahelian areas, whose stability and development largely dictate the future of West, Central, East and North Africa. They stressed that the sustainable development of pastoral areas and the resilience of pastoralists in dealing with chronic food insecurity must be at the heart of long-term strategies addressing the issues at stake. They must be supported by more integrated public policies, co-ordinated at the regional level, in order to be more attuned to transnational realities and, consequently, to be more effective.

The N'Djamena regional Symposium calls upon the Sahelian, West African, Central African, North African and international communities to unite in a spirit of peace, tolerance and sharing, in order to promote peace and sustainable development for the Saharo-Sahelian areas. Only by supporting pastoralism, can regional stability be maintained.

More specifically, they invite:

- The host country of the symposium, the Republic of Chad, through its Highest Authorities – in particular the President of the Republic, Head of State, His Excellency Idriss Déby Itno – to convey this message to the appropriate bodies, regional institutions, partner countries and forthcoming international conferences, particularly the conference on security in the Sahel to be held in Paris in December 2013;
- Pastoralists' organisations and associations to pursue and strengthen their structuring at the national, sub-regional and regional levels with a view to improving the design, implementation and monitoring of public policies. They are also invited to reinforce the quality of services they provide for their members and, as a result, build a stronger local base;
- Regional organisations to formulate a long-term regional stability and development strategy for the Saharo-Sahelian areas based on an in-depth dialogue with all stakeholders, including all actors with an interest in pastoralism;
- The ECOWAS, UEMOA and CILSS member states to engage in the Global Alliance for Resilience Initiative (AGIR) – Sahel and West and Central Africa, to conduct inclusive national discussions on resilience and the benefits

pastoralism can bring for peace and security. On these grounds, they are invited to adopt national “resilience” priorities in line with country strategies and policies and government budgetary commitments for investment in resilience;

- The technical and financial partners of AGIR to offer harmonised and aligned support for the implementation of national “resilience” priorities, as a complement to state budgets;
- The ECCAS, CEMAC and the AMU member states to take part in the formulation of similar resilience initiatives. The international community is invited to support them in this process;
- The African Union (AU) member states to commit to implementation of the NEPAD Rural Futures Programme;
- The Sahel and West Africa Club to continue to lead discussions on the future of the Saharo-Sahelian areas and to foster dialogue among West, Central and North Africa.

The Regional Symposium

Arabic version

على امتداد المنطقة الممتدة من موريتانيا إلى الصومال، لا تتيح المساحات الشاسعة الكائنة بمنطقة الساحل والصحراء والمتقاسمة مع شمال أفريقيا سوى أحوال صعبة لا يمكن استغلالها إلا بواسطة الرعي المتنقل. وقد شكلت هذه القدرة على التكيف أداة قيمة في جميع الأوقات في حالة الأشخاص مربّي الحيوانات الذين يعلنون أسرهم ويوفرون اللحوم لبلداتهم وكذلك للبلدان المجاورة في الجنوب والشمال على السواء.

فهؤلاء المرّتون يتيحون ثروة كبيرة للبلدان التي هم مواطنون فيها، فيُسهمون بذلك إسهاماً كبيراً في الناتج المحلي الإجمالي لهذه البلدان وفي مواردها المالية وصادرتها. وللمربيين الرعاة أساليب حياة ودراية فنية تجعلهم قادرين على التكيف على أفضل وجه مع بيئة منطقة الساحل والصحراء وعلى جعل الحياة تدب فيها. كما أن نشاط الرعي، الذي يشكل ميزة كبيرة لبلدان منطقة الساحل والصحراء، هو أيضاً أداة قوية من أدوات تحقيق التكامل الاقتصادي الإقليمي عن طريق ما يولده من تجارة مزدهرة.

بيد أن قدرة المجتمعات الرعوية على التكيف تواجه تحدياً يتمثل في الصدمات المناخية المتكررة الحدوث وما يترتب عليها من آثار بيئية واقتصادية واجتماعية وسياسية. وعلاوة على ذلك، فقد حلت بمهدة المجتمعات محنة جديدة منذ عقد من الزمان. فالمناطق التي تشغلها هذه المجتمعات وتبعث الحياة فيها بنشاطها قد وقعت ضحية لحالة انعدام أمن مزمنة ومتحركة وعابرة للحدود. فكثير من جماعات الجريمة المنظمة والجماعات الإرهابية، التي تغذي عمليات الاتجار غير المشروع وتتغذى منها، تززع الاستقرار في المنطقة بأسرها وتثير قلق العالم وتهدد بتحويل منطقة الساحل والصحراء إلى منطقة شاسعة لا تخضع للقانون.

وتربية الحيوانات الرعوية هي إحدى الأدوات المرموقة لتنظيم هذه الأقاليم. فالتنقل يسمح في الواقع بضممان إيجاد وجود منتظم في المناطق الخالية من السكان المقيمين ويحد من الاتجاه نحو إقامة "منطقة حرام" لا تخضع للسيطرة.

وإزاء هذا الخطر، وبمبادرة من رئيس جمهورية تشاد، فخامة الرئيس إدريس ديبي إتنو، فإن ممثلي العديد من البلدان الأفريقية- أي الوزراء المسؤولين عن تربية الحيوانات وعن الأمن- وممثلي منظمات اجتماعية مهنية ومنظمات حكومية دولية وخبراء عاملين في هذا القطاع وشركاء في التنمية قد اجتمعوا في نجامينا في الفترة من 27 إلى 29 أيار/مايو 2013 من أجل إمعان النظر في إسهام قطاع رعي الحيوانات في تحقيق الأمن والتنمية في أنحاء منطقة الساحل والصحراء. وفي ختام انعقاد مؤتمر الوزراء، فإنهم اعتمدوا الإعلان التالي:

- إذ نضع في الاعتبار أن مستقبل أراضي منطقة الساحل والصحراء لا يمكن تصوره بدون تربية الحيوانات الرعوية وما يؤديه هذا النشاط من مهام لا يمكن الاستعاضة عنها تتمثل في التنمية الاقتصادية والاجتماعية وإدارة البيئة والأراضي؛

- **وإذ نضع في الاعتبار أن أسلوب الحياة هذا يقوم على تنقل القطعان والأُسُر وعلى إمكانية وصولها إلى المياه، وهما شرطان لا غنى عنهما للاستفادة من المراعي الشاسعة التي تختلف مواقعها كل عام تبعاً للتقلبات المناخية؛**
- **وإذ نضع في الاعتبار أنه يجب التفاوض على هذا التنقل مع المستعمرلين الآخرين لهذه الأراضي، وخاصة من يوجد منهم في المناطق الجنوبية التي تجد فيها القطعان ما يلزم من موارد في موسم الجفاف؛**
- **وإذ نضع في الاعتبار أن التعايش والتمازج الثقافي والتسامح المتبادل هي من قيم العيش المستقبلي، وذلك فيما بين مُربي الحيوانات وبينهم وبين المجموعات الاجتماعية الأخرى؛**
- **وإذ نضع في الاعتبار ما للسلطات العليا في المنطقة من إرادة سياسية للتوصل إلى حلول ناجعة من أجل تحقيق التنمية المستدامة والقضاء على انعدام الأمن في أنحاء منطقة الساحل والصحراء؛**

يؤكد المشاركون اقتناعهم بما يلي:

- يسير نشاط تربية الحيوانات جنباً إلى جنب مع الأمن. فيحب على الدول ومُربي الحيوانات العمل سوياً. وفي أنحاء منطقة الساحل والصحراء التي يواجه فيها الأمن تهديداً خطيراً، فإن العلاقة بين تنقل القطعان وحلول الأمن تعمل في كلا الاتجاهين. فبالنظر إلى أن تربية الحيوانات الرعوية والتجارة تشكلان اثنتين من المهن البشرية الرئيسية التي تمارس بصورة قانونية وسلمية في المناطق المعنية، فإنهما تشكلان فيها خطأً دفاعياً لا بد منه لتجنب انعدام الأمن عن طريق شغل الحيز المكاني.
- والاستجابة للطلب المتزايد على منتجات تربية الحيوانات تستلزم النهوض بهذه التربية القائمة على الرعي (التربية الرعوية) والسعي إلى إيجاد ربط جيد مع ما ينشأ في المناطق الزراعية وحول المدن من أشكال مختلفة للتربية المستقرة غير المتنقلة.
- يتطلب هذا التنقل ألا تكون الحدود الوطنية حاجزاً يعترض حركة القطعان أو أشكال الإنتاج الحيواني.
- يجب العمل على دوام الدراية المتوافرة لدى مجتمعات تربية الحيوانات مع استيعاب أوجه التقدم التكنولوجي المتاحة في مجال نشاط التربية (وخاصة التغذية والصحة الحيوانية) وفي مجالات أخرى (النقل والاتصالات الهاتفية والتمويل). ولذلك فإن توفير المعلومات للمربيين وتدريبهم يتسمان بأهمية حاسمة.
- كذلك فإن الرجال والنساء العاملين في نشاط تربية الحيوانات القائمة على التنقل يجب أن يستفيدوا على قدم المساواة مع غيرهم من إمكانية الحصول على الخدمات الأساسية (التعليم والصحة والمياه والتغذية) ومن مظلة القوانين ومن التمثيل في المستويات المختلفة للحياة العامة.

وبالاستناد إلى هذه الأسس، يدعو مؤتمر مجامينا الإقليمي دول المنطقة وشركاءها في التنمية إلى القيام بما يلي:

- وضع نشاطات تربية الحيوانات الرعوية في صلب استراتيجيات تحقيق الاستقرار والتنمية في الأجل القصيرة والمتوسطة والطويلة لأئحاء منطقة الساحل والصحراء.
- وضع وتنفيذ سياسات طوعية ومترابطة ترمي إلى تحسين الحوكمة وتعزيز القدرة على التكيف وتحسين إمكانية البقاء الاقتصادي والاجتماعي لمنظومات الأنشطة المضطلع بها في أئحاء منطقة الساحل والصحراء.

وترتيباً على ذلك، يتقدم المؤتمر بالتوصيات التالية:

تحسين الحوكمة

ستستفيد السياسات العامة من إشراك المجتمعات الرعوية إشراكاً مباشراً بدرجة أكبر في آليات الإدارة على الصُّعد المحلية والإقليمية والدولية على أساس مبدأ تفويض السلطة. وينبغي أن تكون خطوط العمل المضطلع به كما يلي:

- إعادة تنشيط سياسات تحقيق اللامركزية الشاملة التي تحقق الإشراك الكامل لمجتمعات البدو، بمجموعاتهم المتنقلة والمستقرة، في إدارة أراضي المنطقة وفي الحياة العامة؛
- إعطاء نشاط الرعي المكانة التي يستحقها في إدارة الأراضي وفي خطط التنمية؛
- إنشاء وتطبيق آليات ملموسة تتسم بالشفافية بشأن التعامل الضريبي مع قنوات تسويق منتجات تربية الحيوانات (الضرائب العادلة وإعادة استثمار موارد الميزانية العامة بما يتناسب مع التحديات)؛
- رفع مستوى الأنشطة المهنية والاجتماعية والمجتمعية المحددة الخاصة بالنساء والشباب القائمين بتربية الحيوانات في أئحاء منطقة الساحل والصحراء عن طريق إيجاد وظائف معترف بها اجتماعياً واقتصادياً وذلك بتيسير الاستفادة من خدمات التعليم والصحة؛
- تشجيع إنشاء وتطوير منظمات الرعاة الشرعية القادرة على المشاركة في الإدارة الجيدة، وفي الدفاع عن حقوق الرعاة (من الرجال والنساء) ومصالحهم، وفي القيام على نحو أفضل بنشر وتطبيق النصوص التشريعية المتعلقة بالإدارة المستدامة للموارد وبإمكانيات الرعي وبالاعتراف بالطابع المميز لهم؛
- تعزيز التعاون فيما بين الدول بغية تيسير الانتقال عبر الحدود من أجل النهوض بالمبادلات الإقليمية؛
- تشجيع إقامة شراكة دولية عن طريق إنشاء محفل متعدد المؤسسات ومتعدد الجهات الفاعلة لمتابعة نشاط الرعي والدفاع عنه؛

- الاستناد إلى الدروس المستفادة من إدارة المشاريع وتصميمها من أجل وضع ترتيبات أفضل أداء وأكثر تكيفاً مع السياق الرعوي؛

تعزيز القدرة على التكيف لدى مجتمعات الرعاة

ينبغي أن تعمل السياسات على منع حدوث المخاطر المناخية والسياسية والاقتصادية والاجتماعية وعلى توفير الأمن لنشاط الرعي المتنقل، وذلك عن طريق ضمان ما يلي:

- توفير الأمن لهذا التنقل وللمناطق الرعي وتحسين إمكانية الوصول إلى الموارد الطبيعية (المياه، المراعي)؛ وذلك عن طريق التفاوض على اتفاقات اجتماعية ذات صبغة قانونية تسمح للرعاة بالتكيف مع تغير المناخ وبالحفاظ على التنوع الأحيائي (البيولوجي)؛
- استحداث تدابير هيكلية لدعم القدرة على التكيف وعلى إعادة بناء الاقتصاد الرعوي عن طريق تقديم دعم عاجل محدد الوجهة، والإنتاج الميكلي لغذاء وأعلاف الحيوانات، وحماية المجموع الجيني للسلاسل المحلية، وإعادة تكوين القطعان في أعقاب الأزمات، وتعزيز خدمات الصحة الحيوانية التي لا غنى عنها؛
- إمعان النظر على مستوى رفيع فيما بين السلطات العامة والشركاء في التنمية والمستفيدين بشأن تمويل وصيانة البنية التحتية للمياه اللازمة للرعي من أجل الحفاظ على الموارد القائمة؛
- ضمان أمن المبادلات التي تجري عبر الحدود، وإلغاء الجبايات غير المشروعة، والحد من مخاطر حدوث عمليات سرقة ونهب عند عبور الحدود؛
- تجربة نظم للتأمينات الاجتماعية وتُعنى بالماشية مع الحرص على دمج مخاطر تربية الحيوانات ضمن 'برنامج إدارة المخاطر الزراعية'؛
- تعزيز الحوار بين مجال البحوث التطبيقية والمنظمات المعنية بالرعي بغية تحسين المعارف المتعلقة بديناميات نظم تربية الحيوانات الرعوية وإنتاجيتها وربحياتها؛
- تعزيز تبادل الخبرات واتساق الإجراءات بين بلدان مناطق الساحل والصحراء.

تعزيز مقومات البقاء الاقتصادي لأنشطة تربية الحيوانات الرعوية

ينبغي أن تستهدف السياسات ما يلي:

- التشجيع على تحسين منتجات الرعي لصالح إيجاد فرص عمل للشباب والنساء الرعاة وللسكان المحليين؛
- القيام على نحو أفضل بتحديد محاور ترحال الماشية ومحاور تسويقها وتجهيز هذه المحاور وضمان أمنها، وخاصة عن طريق تحسين البنية التحتية للسوق؛

- تشجيع الاستثمار الخاص في مجالات إنتاج وتوزيع غذاء وأعلاف الحيوانات، وتحويل المنتجات الحيوانية (وخاصة منتجات الألبان)، وتوفير مواد تربية الحيوانات والمواد البيطرية؛
- تعزيز قدرات المنظمات المهنية المعنية بتربية الحيوانات في مجال إدارة أسواق المواشي (المساومة، والدفاع عن الحقوق، ومتابعة إدارة الأسواق، ومسألة الضرائب المحلية)؛
- اعتماد وتطبيق تدابير للتجارة الخارجية، وخاصة التعريفات الموحدة، تشجع على تنمية القنوات الإقليمية إزاء عمليات الاستيراد من السوق العالمية؛
- تيسير استغلال وسائل الاتصال الحديثة (النقل والاتصالات الهاتفية وشبكة الإنترنت) وإمكانية الاستفادة من الخدمات المصرفية؛ واستكشاف الإمكانيات التي يتيحها وجود شبكة تغطي مجموع أراضي الدول؛
- وضع ترتيبات دائمة للمتابعة التقنية-الاقتصادية للأنواع الرئيسية لتربية الحيوانات تشمل إشراك الجهات البحثية والجامعات بطريقة تعزز المعارف العلمية المتعلقة بتربية الحيوانات الرعوية.

تعزيز مقومات البقاء الاجتماعي لسكان أنحاء منطقة الساحل والصحراء

تتوخى السياسات الموضوعية تحقيق الأهداف التالية:

- تحسين إمكانية حصول الرعاة على الخدمات العامة المتعلقة بالصحة الحيوانية والبشرية في ظل مواصلة أوجه الابتكار في التوأمة بين هاتين الخدمتين؛
- تكتيف بحوث الابتكار في مجال السياسات العامة المتعلقة بالتعليم الأساسي والتكون المهني للشباب في أنحاء منطقة الساحل والصحراء؛
- تعزيز الصلات القائمة بين المجتمعات المعنية عن طريق اتباع السياسات المتعلقة بالحوكمة والثقافة وإدارة الموارد المشتركة؛
- تعزيز قدرات المجتمع المدني على المشاركة في إعداد السياسات العامة وتطبيقها ومتابعتها.

وقد أكد المشاركون على ضرورة مواصلة التفكير والحوار بشأن مستقبل أنحاء منطقة الساحل والصحراء التي يشكل استقرارها وتنميتها عاملاً يتوقف عليه إلى حد كبير مستقبل غرب القارة الأفريقية ووسطها وشرقها وشمالها. وهم يشددون على أن التنمية المستدامة لحيز المراعي وقدرة الرعاة على التكيف إزاء انعدام الأمن الغذائي على نحو مزمّن يجب أن تكونا في صلب الاستراتيجيات الطويلة الأجل في هذا الشأن كما يجب أن تستفيدا من تحقيق قدر أكبر من تكامل السياسات العامة وتنسيقها على الصعيد الإقليمي لكي تواكب هذه السياسات واقع الحال القائم عبر الحدود وبالتالي لكي تكون أكثر فعالية.

ويناشد مؤتمر نجامينا الإقليمي مجتمع منطقة الساحل ومجتمع غرب القارة الأفريقية ووسطها وشمالها والمجتمع الدولي إلى التوحد بروح من السلام والتسامح والتعاقد لكي تبني معاً السلام والتنمية في أنحاء منطقة الساحل والصحراء إعلاءً لمصلحة مجتمع الرعاة، الأمر الذي يمكن له وحده أن يحافظ على استقرار هذه المنطقة.

ويدعو المؤتمر على وجه التحديد:

- البلد المضيف للمؤتمر، وهو جمهورية تشاد، عن طريق سلطاته العليا - وخاصة رئيس الجمهورية، رئيس الدولة، فخامة السيد إدريس ببي إتنو - إلى توجيه هذا النداء إلى المحافل المناسبة والمؤسسات الإقليمية والبلدان الشقيقة والمؤتمرات الدولية التي تُعقد مستقبلاً، ولا سيما المؤتمر المعلن عن عقده في باريس في كانون الأول/ديسمبر 2013 بشأن أمن منطقة الساحل؛
- منظمات وروابط مرّي الحيوانات إلى مواصلة تعزيز بنيتها على الصُّعد الوطنية ودون الإقليمية والإقليمية، وذلك من أجل تحسين تصميم السياسات العامة وتطبيقها ومتابعتها. ويدعوها المؤتمر أيضاً إلى تعزيز جودة الخدمات المقدمة إلى أعضائها ومن ثم إلى ترسيخ أقدامهم محلياً؛
- المنظمات الإقليمية إلى وضع استراتيجية إقليمية طويلة الأجل لتحقيق الاستقرار والتنمية في أنحاء منطقة الساحل والصحراء على أساس حوار عميق مع جميع الأطراف المعنية، بما في ذلك جميع الجهات الفاعلة المعنية بنشاط الرعي؛
- الدول الأعضاء في الجماعة الاقتصادية لدول غرب أفريقيا وفي الاتحاد الاقتصادي والنقدي لغرب أفريقيا وفي اللجنة الدائمة المشتركة بين الدول لمكافحة الجفاف في منطقة الساحل، وهي الجهات المشاركة في التحالف العالمي للمبادرة المتعلقة بزيادة القدرة على التكيف في منطقة الساحل وغرب ووسط أفريقيا، إلى إجراء حوارات وطنية شاملة للجميع بشأن القدرة على التكيف، بما في ذلك مزايا نشاط الرعي بالنسبة إلى السلام والأمن. ويدعوها، على هذا الأساس، إلى وضع أولويات وطنية بشأن تحقيق القدرة على التكيف تتفق مع استراتيجيات وسياسات البلدان ومع التزامات الدولة في الميزانية بالاستثمار في مجال تحقيق هذا التكيف؛
- الشركاء التقنيين والمالين للمبادرة المتعلقة بزيادة القدرة على التكيف في منطقة الساحل إلى تقديم دعمهم من أجل تنفيذ الأولويات الوطنية المتعلقة بتحقيق المرونة تنفيذاً متسقاً ومنسقاً بما يكمل ميزانيات الدول؛
- الدول الأعضاء في الجماعة الاقتصادية لدول وسط أفريقيا وفي الجماعة الاقتصادية والنقدية لوسط أفريقيا وفي اتحاد المغرب العربي إلى القيام بصياغة مبادرات بشأن تحقيق القدرة على التكيف من النوع نفسه. كما يدعو المؤتمر المجتمع الدولي إلى تقديم الدعم إلى هذه التجمعات في هذا المسعى؛

- الدول الأعضاء في الاتحاد الأفريقي إلى القيام بتطبيق 'مبادرة المستقبلات الريفية' التي أطلقتها الشراكة الجديدة من أجل تنمية أفريقيا (نيباد)؛
- نادى منطقة الساحل وأفريقيا الغربية إلى مواصلة تنظيم التأمل في مستقبل أنحاء منطقة الساحل والصحراء وإلى رعاية الحوار الذي لا غنى عنه بين أفريقيا الغربية ووسط أفريقيا وشمال أفريقيا.

المؤتمر الإقليمي

Discours d'ouverture

**Allocution de M. Hamadou Mahalmoudou
Représentant du CILSS**

Excellence Monsieur le Premier Ministre du Tchad,
Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères du Tchad,
Excellence Monsieur le Ministre de la Sécurité publique du Tchad,
Excellence Monsieur le Ministre du Développement pastoral et des productions animales,
Monsieur le représentant du Président de la Commission de la CEDEAO,
Monsieur le Président du CSAO,
Monsieur le Président du ROPPA,
Mesdames et Messieurs les experts des pays membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS,
Mesdames et Messieurs les représentants des agences sous régionales et internationales de coopération et de développement,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations socioprofessionnelles de l'élevage aux niveaux national et régional,

Excellence Monsieur le Premier Ministre, je voudrais tout d'abord, vous remercier pour l'accueil chaleureux et toutes les facilités dont nous avons bénéficié depuis notre arrivée au Tchad, pays hospitalier de Toumaï.

Je voudrais ensuite remercier les organisateurs pour avoir associé le CILSS aux réflexions sur l'élevage pastoral qui auront lieu dans le cadre de cet important colloque co-organisé par la République du Tchad, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE, l'Agence française de développement, l'Union européenne, le Fonds international de développement agricole, l'Union internationale pour la conservation de la nature, la Direction du développement et de la coopération suisse et la Plateforme des acteurs du pastoralisme au Tchad, avec l'appui de l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs,
Chers participants,

L'objet qui nous réunit aujourd'hui est d'une grande importance pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. En effet, l'élevage pastoral joue un rôle prépondérant dans les économies de nos pays. Il contribue de manière soutenue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations sahéliennes, ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté. Aussi, il est important de rappeler que le bétail représente jusqu'à 25 % du PNB ; et l'élevage en général contribue pour 7 à 20 % au PIB selon les États du CILSS et constitue une part importante (5 à 10 %) des exportations de ces pays.

L'élevage contribue également à la gestion des ressources naturelles. En effet, il existe une symbiose déterminante au Sahel entre les animaux et la strate végétale, de même que l'élevage est un élément important dans la dynamique de la végétation.

En termes d'intégration sous-régionale, les transhumances transfrontalières sont des pratiques très anciennes et les diverses communautés sahéniennes et ouest africaines se côtoient depuis toujours malgré les divisions coloniales et la création des États modernes.

Le facteur intégrateur de l'élevage dans la sous région se traduit par i) les contacts et échanges transfrontaliers entre les diverses collectivités permettant de créer des alliances entre populations de diverses nationalités ; ii) les rapports de collaboration pour la conduite des troupeaux et les transferts entre éleveurs et agriculteurs dans les zones de contact, ce qui facilite l'association agriculture- élevage grâce à l'apport de fumure animale et à la traction attelée ; Les relais commerciaux par troc entre les produits de l'élevage et les céréales.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs,
Chers participants,**

Malgré cette importance, l'élevage ne bénéficie pas du soutien qu'il mérite et plusieurs contraintes limitent la performance de ce secteur. Ainsi, l'un des premiers paradoxes relevé est que la part des importations extra-africaines de produits animaux est croissante, notamment pour la viande, le lait et les découpes de volaille, malgré l'existence d'un fort potentiel dans la région, et l'existence d'une réelle demande en produits animaux.

Les contraintes, qui entravent le développement de l'élevage dans la sous région varient et sont de plusieurs natures. On pourra citer entre autres : i) les contraintes naturelles liées au climat, ii) la faible performance et productivité de l'élevage sahéni, iii) les contraintes et entraves au commerce régional du bétail, iv) les contraintes politiques et d'ordre législatif et réglementaire liées à la mise en œuvre des principaux accords de transhumance ; iv) les contraintes sociales etc.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs,
Chers participants,**

Face à ces préoccupations des réponses ont été apportées au niveau des pays, mais aussi au niveau régional par la CEDEAO, l'UEMOA le CILSS, le CSAO et d'autres

OIG, qui ont permis d'aider le secteur. Permettez-moi de rappeler, que depuis 1980, le CILSS œuvre à la promotion de l'élevage dans les pays sahéliens à travers diverses actions d'appuis techniques, d'amélioration des connaissances ou encore d'identification d'éléments de stratégie du développement de l'élevage. Les actions initiées par le CILSS s'inscrivent dans les domaines suivants :

- Appuis aux pays, aux organisations pastorales et aux structures d'appui à travers le renforcement de leurs capacités dans le domaine du pastoralisme ;
- Formulation de stratégies de développement de l'élevage pastoral ;
- Gestion des connaissances sur le pastoralisme et le suivi des ressources pastorales ;
- Renforcement et animation du dialogue et du plaidoyer sur le pastoralisme au Sahel et dans la sous région ;
- Mise en œuvre de projets dans les pays et contribution aux initiatives régionales et internationales ;
- Renforcement de capacités et transfert de technologies aux pays, aux organisations pastorales et aux structures d'appui au pastoralisme au Sahel.

En termes de projets, de 1990 à nos jours, quatre grands projets ont été mis en œuvre, à savoir :

- De 1990 à 1995, le Projet de Coordination régionale des politiques agroalimentaires (CREPAG) a été conçu et mis en œuvre avec l'appui financier de la Coopération française. Il avait pour but de promouvoir les échanges et le rapprochement des politiques agroalimentaire dans le Sahel ;
- De 1992 à 1998, le CILSS a élaboré et mis en œuvre le Programme « Couloir central » ou Programme d'appui à la promotion des échanges dans la filière bétail viande et des SIM à bétail. Ce programme a couvert le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger et était financé par l'USAID ;
- De 1996 à 2003, le Projet de fluidification des échanges et de rapprochement des politiques agroalimentaires (FERAP) qui avait comme objectif opérationnel, le renforcement aux niveaux national et régional du dialogue politique sur le développement du marché régional des produits agroalimentaires ;

- De 1999 à 2004, le Projet « Amélioration de la commercialisation et du commerce régional du bétail sur pied en Afrique de l'Ouest » ou communément appelé Projet « Marchés frontaliers » qui a porté sur l'amélioration de la commercialisation et le commerce régional du bétail sur pied en Afrique de l'Ouest et a couvert six pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger et Nigeria) ;
- À partir de 2005, à travers ses programmes régionaux d'appui à la sécurité alimentaire, lutte contre la désertification, population et développement, accès aux marchés et maîtrise de l'eau, le CILSS poursuit ses appuis aux États et aux organisations de la société civile, notamment en termes d'aménagements hydrauliques (programme PRS2), de transferts de connaissance et de technologies aux éleveurs (projets pilotes de Tahoua et de Tillabéry), de renforcement des capacités pour l'accès aux marchés, etc.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs,
Chers participants,**

Aujourd'hui, dans le cadre de nos appuis pour la promotion du secteur de l'élevage, le CILSS reste convaincu que les efforts doivent se concentrer sur :

- La formulation et la mise en œuvre de politiques inclusives et équitables dans le domaine de l'élevage pastoral ;
- La prise en compte des vraies préoccupations des pasteurs et du pastoralisme dans les politiques de développement économique et dans les programmes et stratégies nationaux et sous-régionaux de lutte contre la pauvreté ;
- La promotion des textes relatifs à l'élevage et au pastoralisme dans les pays et dans l'espace sous-régional en vue de favoriser le mouvement du cheptel et des hommes ;
- Le renforcement de capacités institutionnelles et des acteurs des filières d'élevage ;
- Le développement d'outils et instruments de suivi des ressources pastorales et leur usage permettant d'anticiper les risques de conflits au niveau des pays et dans les zones transfrontalières ;

- La sécurisation des aménagements pastoraux, notamment les couloirs de transhumance, les parcours pastoraux, les gîtes d'étapes, les zones d'abreuvement, etc. ;
- La promotion des marchés et le développement du commerce dans l'espace sahélien et sous-régional ;
- L'amélioration de la productivité du bétail à travers un système efficace de santé animale.

Le devenir de l'élevage transhumant au Sahel au vu des multiples contingents (changement climatique, conflits armés qui ont pour théâtre les zones pastorales, difficultés de mouvement dans l'espace sahélien) mérite toute notre attention. Devons-nous continuer à faire comme d'habitude (business as usual) ? Telle est la grande question qui se pose à nous.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs,
Chers participants,

La présente concertation sur l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest constitue une réelle occasion d'échanges et de concertations autour des défis du secteur de l'élevage transhumant; d'identifier les principaux leviers sur lesquels on peut agir pour booster définitivement l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest et lui faire jouer son rôle de moteur de développement, de lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté, mais surtout facteur de paix et de stabilité pour la région.

Excellence Monsieur le Premier Ministre
Mesdames et Messieurs,
Chers participants,

J'ose espérer que la présence à ce colloque régional d'éminents experts nationaux, régionaux et internationaux, permettra sans nul doute d'élever le niveau des débats et réflexions et aboutir à des recommandations hardies qui nous permettront de booster le développement de l'élevage pastoral dans notre région.

Je souhaite plein succès aux travaux de notre colloque et vous remercie de votre aimable attention.

**Allocution du Dr. Yacouba Sanon
Représentant de la CEDEAO**

Excellence, M. le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Excellence, M. le Ministre du Développement pastoral et des productions animales,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,

Le Commissaire chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, Dr. Marc Lapodini ATOUGA, avait voulu personnellement prendre part à cette importante rencontre consacrée à l'un des pans importants de l'économie de l'espace CEDEAO, l'élevage des animaux domestiques. L'agenda régional l'en a empêché. Il m'a chargé de prendre la parole en son nom.

Muni de ce mandat, je voudrais donc au nom du Président de la Commission de la CEDEAO, S.E. Monsieur Kadré Desiré Ouédraogo, remercier S.E. Monsieur Idriss Déby Itno, Président de la République, Chef de l'État pour son engagement sans borne dans la problématique sécuritaire. En effet, les zones les plus propices à l'élevage pastoral nomade et semi-nomade sont les sièges privilégiés de groupes armés qui empêchent toute activité humaine de développement économique et de promotion sociale et politique. Les pasteurs des zones sahéliennes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, chassés de leurs zones de production privilégiées par les effets cumulatifs des sécheresses récurrentes, descendent dans des zones plus humides au Sud à la recherche d'eau et de pâturages. Là aussi, ils sont le plus souvent refoulés comme s'ils étaient des « bohémiens » bien qu'ils soient dans les espaces d'intégration où les États se sont mis d'accord pour coopérer avec comme leitmotiv la libre circulation des personnes et des biens.

Pour revenir à l'économie de l'Élevage, il s'agit d'un secteur important qui est dominé par l'élevage transhumant avec un potentiel zootechnique varié. Par rapport au reste de l'Afrique subsaharienne, l'Afrique de l'Ouest compte environ 25 % du cheptel bovins, 33 % des ovins, 40 % des caprins et 20 % des camélins. Ce qui correspond en valeur absolue à respectivement plus de 60 millions de bovins ; 60 à 70 millions de volailles toutes espèces confondues ; plus de 160 millions de petits ruminants (ovins et caprins) sans oublier les autres herbivores (ânes, camélins, chevaux). La contribution moyenne au PIB agricole est de l'ordre de 35 %. L'élevage est aussi une locomotive à double titre pour les productions végétales, (i) fourniture de la force de travail des animaux et, (ii) engraissement par la fumure organique des sols qui en général sont

très dégradés. Dès lors, cette contribution, si elle est évaluée avec minutie, devrait s'élever à environ 50 %, ce qui est une performance intéressante.

Il en découle que les questions de la mobilité et de la sécurisation des acteurs et de leur économie se posent aux États et aux institutions d'intégration régionale. Il faut trouver des solutions afin que les pasteurs, à l'instar des autres acteurs économiques, importateurs et exportateurs, puissent s'insérer dans le tissu social et politique national et régional. Nous devons y travailler, nos deux régions main dans la main, étant donné que les deux régions sont contiguës et que les animaux passent d'un pays à l'autre.

C'est aussi une chance pour nous tous, pasteurs en tête, de voir que l'élevage, hier considéré comme un faible moteur de développement et de transformation économique, est aujourd'hui mis en perspective par les États et les partenaires techniques et financiers internationaux.

En Afrique de l'Ouest, les interventions de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS convergent dans tous les domaines afin de permettre aux populations de cultivateurs et de pasteurs de résister aux difficultés du climat ; en un mot pour développer leur capacité de résilience. En cela, avec le concours du CSAO/OCDE, nous développons en ce moment un vaste programme de convergence des initiatives et le Tchad et la Mauritanie, dont l'élevage est dominé par l'élevage mobile, sont concernés et parties prenantes. Il faut s'en réjouir et passer à l'action dès maintenant.

Dans l'espace CEDEAO, la Commission de la CEDEAO s'est résolument engagée dans la transformation des secteurs productifs agricoles, en particulier celui de l'élevage pastoral qui reste prépondérant dans notre espace. C'est pourquoi, bien qu'un Programme régional d'investissement agricole (PRIA) soit élaboré et prenne largement en charge le secteur de l'élevage, la Commission de la CEDEAO a développé un Plan d'action stratégique pour le développement et la transformation de l'élevage à l'horizon 2020 dont l'idée a germé à Niamey en 2008 avec l'appui de notre partenaire stratégique, le CSAO. Ce Plan d'action a été adopté en 2010 à Bamako. Il vise à soutenir les initiatives et stratégies régionales de développement de l'élevage sous ses différentes facettes et prend largement en compte la question de l'élevage mobile. C'est pourquoi, pour joindre l'acte à la parole, le moment est dépassé de travailler dans les structures institutionnelles uniquement de l'État. Il faut s'appuyer sur les organisations professionnelles des producteurs. La Commission de la CEDEAO les associe à toutes les rencontres pour leur permettre de défendre les intérêts des éleveurs pastoraux et de tous les éleveurs tout court ! Pour être concret, nous avons travaillé avec l'APESS, le RBM et le ROPPA et l'on s'apprête dans les prochains jours à signer des accords de partenariat avec ces organisations. Elles ont l'avantage d'être sur le terrain et de travailler avec leur base. Il en découle donc que les problèmes

ont beaucoup de chance de réussir avec cette implication. Cet agenda couvrira une première période de quatre ans qui sera évaluée. Si la coopération s'avère fructueuse, nous passerons d'autres accords avec eux.

Comme le savez, parmi les grandes préoccupations des éleveurs, il y a la question de l'alimentation et de l'accès à l'eau. Nous y travaillons et nous allons, dans le cadre de ces accords, relire la Décision A/DEC.5/10/98 sur la transhumance et son règlement d'exécution pour nous conformer au nouveau mandat de la CEDEAO. Des solutions seront trouvées aux questions de l'accès à l'eau et l'alimentation grossière. Il ne faut pas non plus se voiler la face, le milieu physique est en dégradation et les espaces sont occupés voire accaparés par d'autres productions. Il faut mener la bataille pour que les pasteurs disposent de leur espace. Tout en travaillant dans ce domaine, au niveau régional, la cause a été entendue par les décideurs régionaux et internationaux pour la mise en place de la « Réserve régionale de sécurité alimentaire ». Il est aussi admis que l'aspect lié à « l'Aliment bétail » soit une sous-composante de ce vaste chantier.

Les outils institutionnels sont en train d'être mis en place pour faire fonctionner tous les mécanismes de mise en œuvre de l'ECOWAP à travers le PID dans le cadre de l'Agence pour l'agriculture et l'alimentation ainsi que son outil opérationnel, le Fonds pour l'agriculture et l'alimentation seront opérationnels à Lomé. Le Fonds est une révolution régionale car elle est ouverte aux professionnels structurés et de transformateurs des produits animaux, des végétaux et non aux États.

Je formule le vœu que nos travaux aboutissent à des conclusions concrètes que la CEDEAO ne ménagera aucun effort pour en assurer l'endossement dans le cadre des différents instruments de mise en œuvre de sa politique agricole dans laquelle les organisations professionnelles régionales des pasteurs sont fortement impliquées. Je voudrais qu'il me soit une fois encore permis de remercier les PTF pour leur sollicitude.

Enfin, je voudrais au nom du Président de la Commission de la CEDEAO féliciter et encourager les Partenaires techniques et financiers à s'engager résolument dans l'appui-accompagnement des organisations professionnelles de pasteurs et renouveler nos remerciements à S.E. Monsieur le Président de la République du Tchad, Chef de l'État pour sa volonté clairement affichée d'appuyer les acteurs de la mobilité pastorale. C'est la mise en commun de cette convergence et de cette synergie de vue qui a permis la tenue aujourd'hui de ce colloque combien attendu.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Allocution de M. Philippe Chedanne
Directeur adjoint de la Division Afrique, Agence française de développement

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Monsieur le Ministre du Développement pastoral et des productions animales,
Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les représentants des hautes institutions de l'État,
Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations internationales, régionales et nationales,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques au Tchad,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations professionnelles sahéliennes,
Distingués invités, Chers participants,

C'est un grand plaisir personnel et pour l'AFD que je représente aujourd'hui, d'être ici parmi vous. Je voudrais remercier chaleureusement les autorités tchadiennes et les organisateurs de ce colloque pour avoir permis de réaliser ce projet passionnant.

L'idée de ce colloque a émergé à N'Djaména avec l'agence locale de l'AFD et les autorités tchadiennes. Nous l'avons relayée au niveau de notre siège à Paris en nous rapprochant du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest sur lequel je reviendrai.

Si ce projet a précédé la crise au Sahel, celle-ci est venue conforter l'intuition qui a animé l'ensemble des organisateurs de ce colloque à savoir qu'un développement maîtrisé, inclusif et adapté aux spécificités de la bande sahélienne est la seule solution pour une paix durable et prospère dans cette région et pour les pays qui la composent.

L'intervention militaire au Mali était indispensable, mais gardons toujours en tête qu'elle signe quelque part un échec collectif des efforts de développement de ces zones et que le coût d'une telle intervention militaire équivaut au financement par l'AFD du secteur pastoral au Tchad durant les vingt dernières années.

Malgré l'immensité de ces territoires et les conditions de vie difficiles qui les caractérisent, l'espace saharo-sahélien n'est pas vide ! Ces territoires sont des espaces riches et fertiles, les populations nomades qui les occupent saisonnièrement l'ont bien compris et ont appris, de génération en génération, à les exploiter et à en tirer les bénéfices.

L'élevage transhumant présente, de ce point de vue, de nombreux avantages pour la zone en participant à la préservation des ressources naturelles, qui ne supportent pas l'immobilisme, même si ces ressources rares et fragiles sont parfois source de tension et de conflit entre les populations sédentaires et nomades.

Comme le confirme l'évaluation d'impact sur 20 ans de programmes d'hydraulique pastorale financés par l'AFD au Tchad, l'occupation et la mise en valeur de ces territoires sont capitales pour le maintien de la paix et le développement durable de la région. Cette occupation et cette mise en valeur reposent avant tout sur la bonne entente entre tous les acteurs concernés, éleveurs, agriculteurs, autres utilisateurs des espaces naturels, pouvoirs publics, centraux et décentralisés acteurs. C'est à eux d'abord que revient d'identifier les contraintes et de proposer des solutions auxquelles les partenaires pourront apporter leur concours. C'est pourquoi, au Tchad, l'Agence française de développement soutient, avec d'autres bailleurs de fonds, la mise sur pied d'une Plateforme pastorale rassemblant les différents acteurs publics et privés de ce secteur d'activité.

Ainsi, conduire une réflexion sur l'intérêt de l'élevage pastoral pour la préservation de la sécurité et le développement durable dans les espaces saharo-sahéliens nous semble essentiel et pertinent, et je tiens à féliciter très sincèrement le Ministère du développement pastoral et des productions animales du Tchad de nous avoir réunis cette semaine autour de ces questions.

L'Agence française de développement, pour sa part, est un partenaire historique des pays sahéliens. Elle y défend depuis très longtemps une approche centrée sur la lutte contre la pauvreté par le développement économique et la lutte contre la désertification à travers notamment son soutien aux agricultures familiales et à l'aménagement des territoires.

Par ailleurs, convaincue du rôle prépondérant de l'élevage nomade dans le développement et la résilience des espaces saharo-sahéliens, l'Agence finance depuis vingt ans des programmes de développement pastoral au Sahel.

L'AFD, tant au siège qu'au Tchad mais également via son réseau d'agences dans les pays sahéliens, s'est impliquée étroitement pour l'organisation de ce colloque. Elle attend de ce dernier une feuille de route ambitieuse pour l'aider à ajuster sa stratégie d'intervention dans la bande sahélienne. Notre attente est à l'image de notre délégation aujourd'hui présente à N'Djaména avec des représentants de plusieurs services en charge du développement rural, des situations de crises et de fragilité et bien sûr du département Afrique que je représente.

Le plan d'orientation stratégique de l'AFD pour la période 2012-2016 confirme cet engagement prioritaire dans les pays sahéliens.

Cela passe par des engagements renforcés dans le secteur rural mais également par des efforts accrus pour adopter des modalités appropriées d'intervention dans les pays en crise ou fragiles.

Dans ces pays fragilisés par l'instabilité régionale, l'intervention doit en effet se focaliser sur des actions durables visant à renforcer la résilience des acteurs économiques de ces territoires sahéliens et notamment des sociétés pastorales. Ces actions incluent nécessairement le renforcement des institutions centrales et surtout décentralisées des territoires concernés : il est en effet essentiel de renforcer, d'harmoniser et d'adapter les cadres juridiques pour les populations concernées sédentaires ou nomades, de leur permettre d'accéder à des services de base adaptés et de qualité notamment en termes de santé, d'éducation, etc.

La médiation territoriale doit, dans ce contexte, être également un outil essentiel afin de mettre en place des cadres permettant aux pasteurs et aux sédentaires de dialoguer pour mieux se comprendre et gérer voire éviter les conflits liés notamment au partage des ressources.

Le développement économique, inclusif et respectueux de la diversité des acteurs et de leurs caractéristiques sociales et culturelles est la première étape d'une paix durable. Pour cela, il est nécessaire de mieux comprendre les contextes, les peuplements en présence et les sources de tension. L'Agence est prête, en complément du financement des projets, à soutenir des programmes d'études et de recherche pour l'appréhension de ces problématiques et appuyer les processus de renforcement de la paix dans la région.

Ce colloque est une occasion exceptionnelle pour lancer une réflexion stratégique sur le développement durable du Sahel, notamment sur les politiques de développement pastoral. À cet effet, l'AFD considère le forum du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest comme une institution particulièrement adaptée pour accompagner les pays de la région et les PTF sur la voie d'un renouveau en matière de développement dans ces zones.

Dans ces deux démarches, d'investissements socio-économiques et d'investissement dans la réflexion, l'AFD se félicite de la forte synergie avec d'autres PTF, en particulier avec l'UE, mais également, pour ce colloque, avec le FIDA, la Coopération suisse et l'UICN, sans oublier les autres partenaires impliqués dans le secteur comme la BAD ou la FAO.

Je souhaite un plein succès aux travaux du colloque et vous réaffirme le souhait pour l'AFD de poursuivre ses efforts sur la base de ces premiers résultats pour accompagner une nouvelle dynamique de développement et de stabilité dans le Sahel.

Je vous remercie.

**Allocution de M. François-Xavier de Donnea
Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest**

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Monsieur le Ministre du Développement pastoral et des productions animales,
Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les représentants des hautes institutions de l'État,
Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations internationales, régionales et nationales,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques au Tchad,
Mesdames et messieurs les représentants des organisations professionnelles sahéliennes,
Distingués invités, Chers participants,

Depuis les temps immémoriaux, les nomades et les pasteurs tissent et retissent la trame qui structure et organise les immensités sahariennes et sahéliennes.

Venu de Mésopotamie, l'élevage est né en Afrique il y a 7 000 ans, dans la partie nord du Sahara qui était alors une savane humide. À cette époque, aucun animal n'avait encore été domestiqué en Europe ou en Amérique du Nord.

Il s'est progressivement étendu vers le sud alors que le climat devenait plus aride. Il y a 5 000 ans, le dessèchement climatique était déjà une réalité. De nombreux groupes humains qui avaient l'habitude de se nourrir de graminées sauvages, descendirent encore plus au sud, se regroupèrent à proximité des cours d'eau, inventèrent l'agriculture par nécessité et devinrent sédentaires.

D'autres groupes demeurèrent aux confins de ce qui devenait un désert. Ils apprirent à se servir des ressources du milieu. Ils comprirent que quelques gouttes de pluie font verdoyer le sable et qu'une averse peut faire déborder les oueds et laisser derrière elle un tapis de plantes aussi précieux que temporaire. Ils maillèrent l'espace de pistes et de puits pour mener les troupeaux vers des pâturages toujours incertains. Ils construisirent une façon d'être, une façon de vivre et une économie fondées sur la mobilité. Avec le nomadisme, l'élevage pastoral a ainsi fait naître l'espace saharo-sahélien que nous connaissons aujourd'hui.

Il fut au cœur des économies florissantes des empires et États sahéliens du XV^e au XIX^e siècle dont aucun n'a jamais eu de frontières définies.

Ce dernier point est important. Il nous rappelle que l'élevage pastoral est le fait de sociétés millénaires où l'autorité politique repose sur la gestion du rapport et de la distance entre les hommes plutôt que sur le contrôle d'un territoire. L'espace

politique, social, économique y est perpétuellement mouvant. La notion de limite est par conséquent étrangère aux sociétés saharo-sahéliennes dont l'histoire, la culture et l'existence sont intrinsèquement fondées sur la fluidité.

Je ne parle pas ici seulement des frontières nationales qui, même si elles sont encore parfois des cicatrices mal refermées, ne peuvent et ne doivent pas être remises en question. Je fais référence à beaucoup d'autres lignes artificielles que – par défaut – les géographes tracent sur les cartes : entre le Sahara, le Sahel et la zone soudanienne ; entre les espaces ethnolinguistiques Kanouri, Haoussa, Arabe, Peul, Touareg, Shongaï ou Soninké ; entre zones agricoles et pastorales ; etc.

Toutes ces lignes sont des abstractions. Elles enferment les réalités mouvantes dans des visions qui leur sont très éloignées. Elles empêchent de concevoir des politiques fluides centrées sur les notions de continuum, d'interdépendance et de complémentarité.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis ici pour travailler autour d'une hypothèse qui pour moi est une conviction : l'élevage pastoral est seul à même d'entretenir durablement la trame d'équilibre du Sahel et du Sahara. Il n'est pas un problème. Il est au contraire une solution sans alternative : une solution contre le délitement de l'espace, une solution sociale, une solution économique, une solution environnementale.

Il est l'une des solutions structurelles du problème saharo-sahélien tel qu'il se pose aujourd'hui. Et parce qu'elle est de nature structurelle, cette solution est aussi valable pour les problèmes qui ne manqueront pas de se présenter dans l'avenir.

Il s'agit donc d'assurer la permanence de l'élevage pastoral sans pour autant percevoir cet objectif comme une simple volonté de préserver un mode de vie qui n'aurait plus vraiment de raison d'être. Il faut au contraire lui donner les moyens de continuer à faire ce qu'il fait depuis des millénaires, c'est-à-dire s'adapter et se moderniser.

Aucun pays au monde ne peut se permettre de laisser à l'abandon la moitié de son territoire. Nous parlons en effet de l'avenir d'une zone qui couvre à peu près la moitié de l'Afrique de l'Ouest et les neuf dixièmes de l'Afrique du Nord. Penser ces espaces comme marginaux n'a donc pas de sens. La simple logique doit au contraire nous amener à les replacer mentalement à la place géographique qui est la leur, c'est-à-dire au centre.

Même si ce centre surdimensionné ne représente qu'une petite portion de l'économie et de la population, il n'en détermine pas moins l'équilibre général ; y compris celui des franges côtières abritant 90 % de la richesse produite en Afrique de l'Ouest et du Nord.

Voilà, me semble-t-il, la vision générale qui devrait présider à nos débats.

Permettez-moi pour terminer de rendre hommage et de remercier le pays qui nous accueille. Le Tchad symbolise à bien des égards les problématiques qui nous réunissent à l'occasion de ce colloque. Pays de pasteurs s'il en est, c'est aussi un carrefour entre la savane et le désert, l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Il ne peut par conséquent être indifférent à ce qui se passe dans sa proximité, en particulier dans le grand Sahel.

On ne peut à cet égard que saluer et admirer son rôle déterminant dans la libération du Nord Mali, au prix de la mort de beaucoup de ses soldats.

Cette solidarité – exemplaire dans la lutte armée contre les menaces immédiates – s'exprime aussi à mes yeux dans le colloque de N'Djaména qui n'aurait pas vu le jour sans la volonté et le travail du gouvernement tchadien. Qu'il en soit remercié. De même que les partenaires du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest sans lesquels nous ne serions pas réunis aujourd'hui. Je pense en premier lieu à l'Agence française de développement, mais également à l'Union européenne, au FIDA, à l'UICN et à la plateforme pastorale tchadienne.

Je vous remercie.

Allocution de M. Philippe Thomas Commission européenne

**Monsieur le Ministre représentant du Gouvernement tchadien,
Messieurs les Commissaires de la CEDEAO et de l'UEMOA,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Directeur de l'Agence française de développement,
Monsieur le Directeur du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest,
Mesdames et messieurs les Ambassadeurs et représentants des partenaires techniques et financiers,
Distingués invités, Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord vous présenter les regrets du Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel, Monsieur Michel Reveyrand-de Menthon qui n'a pu se joindre à nous. Ses regrets sont d'autant plus vifs que la « Stratégie Sahel » de l'UE s'inscrit totalement dans l'esprit du Colloque qui nous réunit, à savoir le lien indéniable entre sécurité et développement. Si tout un chacun de reconnaître qu'il ne peut y avoir de développement sans sécurité et qu'il n'y a pas de sécurité sans développement, il convient, au-delà de l'approche conceptuelle, de concrétiser cette approche et l'occasion nous en est ici offerte, en partant de l'économie quotidienne d'une grande partie de la population sahélo-saharienne, à savoir l'élevage pastoral.

Par ailleurs, de par son attachement particulier avec le Tchad, le Représentant spécial regrette de n'avoir pu participer à cet événement, ici à N'Djaména, événement qui intègre encore un peu plus le pays avec la « Stratégie Sahel » soutenue par l'Union.

L'Union européenne ne peut donc que féliciter et remercier tant l'Agence française de développement et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest pour l'initiative d'organiser le colloque qui nous rassemble cette semaine ainsi que les Autorités tchadiennes et le portage politique qui en a permis sa concrétisation.

S'il y a 40 ans, lors de la grande sécheresse de 1973, l'attention mondiale s'était déjà portée sur le Sahel et avait permis, au-delà de l'expression de la solidarité internationale, la mise en place d'institutions tels que le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, de mécanismes de concertations, tel le RPCA (Réseau de prévention des crises alimentaires) et la Charte sur laquelle il est adossé, il serait cependant abusif de faire un parallèle entre la crise de 2012 et celle de 1973 et d'imaginer que la crise de 2012 traduise l'échec des initiatives menées depuis 40 ans.

Au contraire, les crises alimentaires qui se sont succédées au Sahel, au cours de la dernière décennie (6 crises en 10 ans) démontrent que la nature des crises a changé. Les mécanismes de prévention et de réponses aux crises alimentaires ont fait que les différents chocs – sécheresses, inondations, flambées des prix, comme en 2008 ou surproduction, crises politiques, afflux de réfugiés / déplacés – ont pu être atténués et ne sont pas transformés en famine généralisée, comme en 1973 ou en 1984.

La crise de 2012 traduit plutôt l'accroissement de la vulnérabilité de la région, avec une insécurité tant alimentaire que sécuritaire, qui a tendance à devenir chronique. La succession des crises nous a poussés à répondre toujours plus aux conséquences et à la mitigation des crises, sans nous laisser l'opportunité de nous attaquer à leurs causes.

Ces causes sont devenues plurifactorielles, la sécheresse, et la sous-production qui lui est liée, n'étant qu'une de ces causes et selon les années, pas toujours la cause prépondérante.

Les défis sont colossaux : sur le plan alimentaire, dans les prochaines décennies, la région devra pouvoir nourrir durablement une population qui va doubler et devenir en majorité urbaine. Dans le même temps, les terres, les engrais, le pétrole se feront plus rares et les questions liées aux droits d'utilisation foncière ne seront peut-être pas résolues, accentuant les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles. Si rien n'est fait, ces tendances conduiront à ce que les populations les plus pauvres soient en incapacité d'assurer leur subsistance et les pousseront aux extrémités et à la violence pour survivre.

Consciente de ces défis qui se posent de façon aiguë au niveau des espaces saharo-sahéliens, mais également de façon plus globale à l'ensemble de la planète, l'Union européenne s'est engagée résolument dans une approche « résilience ». Ainsi, la Commission a adopté en octobre dernier, une Communication qui fait de la résilience, je cite, « un objectif central de la politique de l'aide extérieure de l'UE ».

Pour compléter notre stratégie dans ce domaine, nous avons aussi publié une Communication sur la nutrition le mois dernier, mais également initié AGIR, (l'Alliance globale pour l'initiative résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest) qui vient concrétiser au niveau régional, l'approche résilience aux crises alimentaires. Si la Commission européenne a été le catalyseur d'AGIR, l'UE n'en est qu'un acteur secondaire, la région ouest-africaine (ses institutions régionales tels la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS et surtout ses États, sa société civile) en sont le moteur et l'axe directionnel. Il ne s'agit pas de recréer une nouvelle structure ou programme mais bien de s'appuyer sur l'existant et les succès de la région (tel le RPCA) et renforcer l'alliance de la Communauté internationale autour de l'Afrique de l'Ouest pour l'aider

à briser son cycle vicieux de crises alimentaires qui, à chaque fois, vient un peu plus l'affaiblir et la rendre vulnérable à une nouvelle crise.

AGIR, avec tous ses partenaires, a l'ambition de répondre aux besoins de court terme, mais également de soutenir une résilience durable, respectueuse de l'environnement et qui permettra à l'Afrique de l'Ouest de faire face à ses défis démographiques, économiques et sociaux, au profit de ses 300 millions d'habitants.

S'attaquer aux causes, base d'une approche « résilience », c'est tout d'abord, produire une analyse de risques dynamique, c'est-à-dire déterminer les causes des crises à venir, en fonction d'une vision prospective (suivant les évolutions démographiques, sociales, sécuritaire, de disponibilité des ressources naturelles, etc.) et de mener une analyse d'économie politique, pour que la région adopte des politiques et mène des actions publiques à même de renforcer la résilience de ses populations. Cette approche se veut holistique : oublier une cause ou ne pas y répondre, conduirait à limiter l'impact sur la résilience.

L'élevage pastoral est bien une composante essentielle de la résilience et certainement celle qui a le plus permis aux populations saharo-sahéliennes de faire face aux différents chocs. Comment le peut-elle actuellement ? Comment s'intègre-t-elle dans les autres dimensions économiques, politiques, sécuritaires de la problématique ? Comment peut-elle intervenir en synergie avec les autres activités économiques utilisant les ressources naturelles, notamment l'extensification et intensification durable et nécessaire de l'agriculture ?

Rassurez-vous, je ne tenterai pas d'y répondre, puisque c'est l'objectif même de ces trois jours de travaux qui rassemblent des spécialistes à même de contribuer à l'élaboration de pistes de réponses consensuelles.

Mesdames, Messieurs,

Je ne doute pas du succès de vos travaux. Cependant, le défi sera de concrétiser des propositions de ce colloque.

Ce défi, nous sommes prêts à le relever avec vous. En ce qui concerne l'Union européenne, le Commissaire Piebalgs, en charge du développement, s'est personnellement investi pour accroître la résilience aux crises alimentaires, en synergie avec sa collègue de l'aide humanitaire. La réponse à la crise malienne (avec également sa composante de crise alimentaire) en est la preuve. Il a également proposé à nos États membres d'intégrer pleinement la résilience dans nos programmes de développement des sept prochaines années. Le prochain budget de l'Union européenne reste encore

à négocier. Toutefois, l'ambition du Commissaire est de mobiliser 1,5 milliard d'euros en faveur de la résilience en Afrique de l'Ouest et au Tchad, entre 2014 et 2020, dans le cadre d'AGIR, pour les actions structurantes. Nous travaillons en ce moment même sur la définition des secteurs de concentration du 11^e FED. Et nous savons déjà que la plupart des pays de la région souhaitent retenir la sécurité alimentaire comme l'un des trois secteurs de concentration de l'aide européenne.

L'aide européenne, à elle seule, est cependant insuffisante pour relever le défi : ce n'est qu'ensemble, avec les autres partenaires extérieurs, et avant tout avec l'investissement effectif – tant politique que budgétaire - des États de la région que nous pourrions réussir et en abordant les différentes facettes de la problématique.

Le Colloque qui nous réunit apportera, j'en suis sûr, une pierre centrale à cette édification de la résilience. Pour décliner les actions, l'Afrique de l'Ouest et le Tchad ont convenu d'adopter des feuilles de routes nationales « AGIR » d'ici la fin de l'année, à la suite des dialogues inclusifs dans les pays. Ceci devrait être une nouvelle étape dans cette approche innovante soutenue par l'Union européenne. La « Stratégie Sahel » est un autre outil de l'UE et de ses États membres pour aborder les questions sécuritaires.

Ensemble, en conjuguant nos efforts, nous pouvons réussir, nous devons réussir. Nous ne devons pas rater cette opportunité historique de vaincre le cycle vicieux des crises alimentaires dans la région du Sahel, ni ignorer ou sous-estimer les potentiels de l'élevage pastoral sur lequel la région doit pouvoir et savoir s'appuyer.

Je vous remercie.

**Allocution de M. Joseph Djimrangar Dadnadji
Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Tchad**

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Mesdames et Messieurs les Présidents des grandes institutions,
Mesdames et Messieurs les Membres des Gouvernements et Chefs de délégations de différents pays,
Mesdames et Messieurs les Chefs des missions diplomatiques et représentants des Organisations internationales et non gouvernementales,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs les participants,

Je voudrais tout d'abord saluer et féliciter cette initiative conjointe du Ministère du développement pastoral et des productions animales et les Partenaires au développement notamment le Bureau de l'Agence française de développement au Tchad et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à Paris qui n'ont ménagé aucun effort, pour initier et organiser ce colloque, offrant ainsi un cadre technique, scientifique et politico-sécuritaire pour discuter d'un sujet d'actualité et préoccupant le monde entier en général et le Sahel en particulier.

L'organisation de ce colloque international offre aussi l'occasion aux différents éminents techniciens et aux Gouvernements des pays du Sahel de partager les expériences, avec les reculs possibles, et de jeter les bases d'une nouvelle réflexion nécessaire à la révolution des concepts et politiques de développement des espaces saharo-sahéliens, confrontés par ailleurs à d'importantes problématiques liées aux phénomènes non seulement climatiques, mais aussi économiques et sécuritaires.

En prenant l'exemple du Mali, tous les acteurs ici présents sont les mieux placés pour apprécier la situation et mesurer les effets d'une retrouvaille et les résultats qui en découleront.

En parlant du Mali, de prime abord je vous demanderai d'observer une minute de silence à la mémoire de tous les soldats et civils victimes des balles des terroristes et narcotrafiquants.

Mesdames et Messieurs,

Si aujourd'hui, malgré les épisodes de sécheresses et les épizooties meurtrières, le Tchad dispose d'un effectif important de cheptel, c'est parce que l'État avec les appuis très remarquables dont il bénéficie de ses partenaires traditionnels tant dans le cadre

de la coopération bilatérale que multilatérale, ne cesse de déployer des efforts considérables afin de parvenir à ce résultat.

Qu'il me soit permis de leur adresser toute notre marque de reconnaissance pour leurs solidarité et leurs interventions salutaires.

Le Gouvernement tchadien continue toujours de déployer des efforts supplémentaires à travers son budget propre et l'appui de ses partenaires pour développer les espaces saharo-sahéliens, dont l'élevage pastoral est la seule activité qui s'y prête le mieux.

Mesdames et Messieurs,

Les changements climatiques constituent un sujet de préoccupation majeure pour nous tous d'autant plus que les populations du Sahel en général sont victimes d'une situation dont elles ne sont pas responsables.

L'agriculture et l'élevage qui sont les richesses pérennes souffrent des effets néfastes de ces changements climatiques, notre système agricole au sens large du terme est dérégulé du fait d'une pluviométrie elle-même dérégulée. Ce discours, nous le répétons à chaque événement mondial sur les changements climatiques pour attirer l'attention de la communauté internationale sur les mauvaises conséquences des changements climatiques pour les pays aux économies fragiles comme les pays du Sahel.

Nous devons le répéter pour regarder en face nos systèmes de production et les engagements stratégiques à reconsidérer ; sinon, la baisse de production, la pauvreté, la misère... s'installeront, deviendront endémiques et ouvriront les portes à tous les effets collatéraux tels que le banditisme, la drogue, la contrebande,...et tous les autres facteurs qui ont comme dénominateur commun, l'insécurité.

Mesdames et Messieurs,

Dans un contexte, dominé par un agenda « sécuritaire » de court terme, il est très opportun de considérer le développement durable de ces régions comme la première ligne de défense contre l'insécurité. N'est-il donc pas fondamental de replacer l'élevage pastoral, aux yeux des États africains concernés et de la communauté internationale, parmi les solutions durables au problème d'insécurité du Sahel ?

De toute manière, s'arcbutant sur la causalité des problèmes, la recherche des solutions alternatives est opportune et ceci par le développement d'une certaine sensibilité non compatissante.

En effet, l'inestimable potentiel de richesse des espaces saharo-sahéliens doit contribuer à améliorer véritablement les conditions de vie pour sortir ainsi de la situation de précarité dans laquelle vous vivez. Cette logique nous guide vers un espace d'expression de ce débat et devra donner des éléments de clarification des modalités de valorisation économique de l'élevage pastoral (et des activités agro-pastorales).

Mesdames et Messieurs,

Je suis persuadé, chers participants, qu'à l'issue de vos travaux des recommandations qui nous permettront d'alimenter le débat de la conférence politique prévue à la fin des travaux. Cette conférence politique devra entériner la « Déclaration de N'Djaména ».

La conférence politique, qui verra la participation des Ministres en charge de l'élevage et de la sécurité des pays concernés par la problématique du Sahel, est une initiative propre du Gouvernement et du Chef de l'État, Son Excellence Monsieur le Président de la République du Tchad, Idriss Déby Itno, très sensible et attentif à la question, a bien voulu accepter et faciliter sa tenue pour entériner les décisions.

Je vous invite donc à vous engager résolument dans ce que nous considérons désormais comme le défi du siècle au moment où la plupart de nos pays viennent de célébrer les cinquantièmes années de nos indépendances.

Mesdames et Messieurs,

Avant de terminer mon propos, je tiens à remercier l'Agence française de développement, l'Union européenne, le Fonds international pour le développement agricole, l'Union internationale pour la conservation de la nature, la Plateforme pastorale tchadienne, la Coopération suisse, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest qui n'ont pas hésité à aucun moment d'apporter leurs contributions techniques et financières nécessaires à cette importante rencontre. Qu'ils trouvent ici au nom du Gouvernement toute ma gratitude.

Mes félicitations vont également au comité d'organisation composé de cadres nationaux et de représentants des Partenaires techniques et financiers qui n'ont ménagé aucun effort pour rendre effective la tenue de cet événement.

En vous souhaitant plein succès dans vos travaux, je déclare ouvert le colloque régional sur « la contribution de l'élevage pastoral à la sécurité et au développement des espaces saharo-sahéliens ».

Je vous remercie.

Synthèse des échanges

Synthèse des travaux de la première journée

Modérateur : Abatcha Kadaï, Coordonnateur Cellule Action FED, suppléant Hamadoun Mahalmoudou, CILSS
Rapporteurs : Jean Sibiri Zoundi, Secrétariat du CSAO et Patrice Grimaud, CIRAD

La première journée du colloque régional s'est conclue par la session d'introduction aux travaux scientifiques.

> SESSION 1

Trois interventions ont ponctué la première séquence. Les deux premières, présentées par M. André Marty, de l'IRAM, et le Professeur Idriss Alfaroukh, de l'IREC, ont mis l'accent sur les changements dans le regard porté aux populations pastorales, perçues de moins en moins comme contemplatives et insoumises, et auxquelles s'adresse à présent une nouvelle génération de projets de développement, qui accompagnent l'émergence d'une nouvelle société civile pastorale. Des mesures gouvernementales commencent à favoriser la mobilité pastorale, au travers de concepts d'intercommunalité et de contexte transfrontalier, et de nombreux pays adoptent – ou sont en voie de finaliser ou d'appliquer – des textes législatifs spécifiquement dédiés aux populations pastorales.

L'extension depuis des millénaires de cette forme d'élevage témoigne du précieux savoir-faire de ces populations nomades et de leur capacité à adopter aisément de nouvelles innovations. Le rôle des politiques publiques est cependant crucial dans son développement, avec un objectif ciblé de mettre en œuvre une politique intersectorielle globalisée, comme s'efforce aujourd'hui de le faire le Tchad. L'un des fondements de cette politique s'appuie sur la prévention des conflits, qui ne concernent plus seulement les agriculteurs contre les éleveurs, et qui doivent de plus en plus se distinguer d'un terrorisme ambiant, lequel, selon le troisième orateur, Henry Wilkinson, du Risk Advisory Group, a estimé sa progression ces dernières années à près de 500 %. À ce sujet, des travaux sont conduits pour mieux comprendre les problèmes observés, comme par exemple la radicalisation des jeunes, afin de mieux les combattre. Le danger est prégnant, les méthodes sont parfois nouvelles, proches de celles plutôt observées au Moyen Orient, et qui entraînent à terme la déstabilisation des communautés locales. Ces aspects doivent être appréhendés dans leur globalité, en prenant en compte les dimensions politiques et sociales de ces conflits, dans une optique de promouvoir ensemble sécurité et développement.

> SESSION 2

Dans une deuxième séquence, le premier orateur, Jean-Bernard Véron, de l'AFD, a évalué la dimension économique de l'insécurité au Sahel, au-delà du seul domaine du pastoralisme. À l'issue d'un exposé en trois points, il a conclu au besoin du renforcement de l'État dans des zones où son image a souvent été négative, voire déstabilisante. Pour

cela, ce renforcement doit favoriser le développement économique et social, au travers de projets de développement élaborés plus en adéquation avec les besoins de ces zones. Ces activités économiques se doivent d'être promues au niveau local et être génératrices de revenus, et à ce titre l'élevage semble l'une des voies les mieux adaptées. Elles doivent également, avec l'appui de structures de décentralisation qui en auront reçu les moyens, prendre en compte le développement significatif des villes, destinations de jeunes migrants qui peuvent constituer un terreau d'instabilité s'ils s'y retrouvent sans emploi.

Les activités de l'UEMOA en matière d'étude des systèmes pastoraux, objet de la présentation du deuxième intervenant de cette séquence, M. Adow Seibou Sonhaye, de l'UEMOA, s'appuient sur la progression annuelle d'un front agricole estimée entre 3 et 6 %, et la mise en place de structures d'appui à la transhumance transfrontalière. La contribution de l'élevage dans la croissance économique des États a amené l'UEMOA à conduire une réflexion sur la mobilité, qui apparaît autant comme une stratégie que comme un mode de vie, dont le maintien apparaît essentiel. Pour cela, des mesures techniques relatives au foncier et des formes juridiques appropriées doivent être mises en place, autant de priorités que s'est à présent fixée la CEDEAO.

Les discussions ont mis l'accent sur les faits suivants :

- Le lien entre le devenir du pastoralisme et les choix politiques, qui doivent être mieux raisonnés en fonction de la spécificité des espaces saharo-sahéliens ;
- La nécessité de promouvoir des approches intersectorielles ;
- La pertinence de mieux articuler les approches d'intervention autour de l'homme plutôt que de l'animal, ce qui a fait défaut par le passé ;
- Les pistes de solutions à explorer pour faire face aux enjeux sécuritaires et de développement, qui sont fortement imbriqués dans ces espaces saharo-sahéliens. Elles sont nombreuses et pourraient s'organiser autour : i) d'un retour de l'État dans ces espaces, mais un retour porteur de progrès économique et source d'emplois pour les jeunes ; ii) d'un investissement durable dans la fourniture de services sociaux de base de qualité (santé, éducation, etc.), et de services agricoles et vétérinaires ; iii) de la mise en œuvre de processus inclusifs de gouvernance.

> SESSION 3

La troisième séquence a débuté avec trois présentations, et s'est terminée par un débat autour de la question : « En quoi l'élevage pastoral peut-il apporter une contribution durable à la résolution des problèmes d'insécurité et de développement des pays sahéliens ? ».

Le premier conférencier, M. Bio Goura Soulé, du LARES, a présenté l'élevage pastoral comme un levier, autant pour les économies locales que pour les économies régionales, qui est confronté à de réelles difficultés, souvent génératrices de conflits, qui doivent interroger les décideurs politiques sur les décisions à prendre sur la modernisation et le renforcement de la résilience des systèmes d'exploitation, et sur la relance de l'économie rurale. Ils pourraient ainsi appuyer les organisations régionales, comme la CEDEAO ou la CEMAC, dans leur effort de promotion du marché régional des produits de l'élevage pastoral.

La comparaison sur le long terme de la reprise de la végétation entre un système pastoral et un système agropastoral, dans un contexte de forte variabilité inter-annuelle, a ensuite été présentée par M. Pierre Hiernaux, du GET et de l'Université de Toulouse. Cette comparaison se fait à l'avantage du système pastoral, qui montre au cours des ans un excédent fourrager moyen, alors que le système agropastoral présente un déficit systématique. Ces résultats témoignent pour la production animale d'une insécurité en système pastoral et d'une fragilité dans les systèmes agropastoraux. Ils mettent également en évidence une tendance au reverdissement dans les zones d'étude, dans lesquelles c'est surtout l'irrégularité des régimes des pluies qui impacte négativement la production. En outre, les changements sociétaux observés dans cette même zone peuvent augmenter à court terme les risques d'insécurité liés à la viabilité des élevages, mais c'est à long terme que leur impact sur l'environnement peut se révéler particulièrement négatif.

L'eau, au cœur du pastoralisme, a été le thème de la présentation du troisième intervenant, M. Brahim Taha Dahab, du Ministère tchadien de l'Hydraulique rurale et urbaine, qui a précisé que sa rareté était fréquemment source de conflits. Il a présenté le Projet Prohypha/FIDA, porté par la Direction de l'Hydraulique pastorale, dont l'objectif est de réduire la vulnérabilité des pasteurs et de renforcer la paix sociale en zones pastorales et agropastorales. L'atteinte de la totalité des objectifs de ce projet d'ici la fin 2013, en termes de construction et de réhabilitation de puits et de mares, signe la réussite de cette initiative, qui s'est accompagnée de la mise en place de services de base en santé, en éducation, ou en transformation des produits animaux, qui ont à ce jour bénéficié à plus de 22 000 personnes.

Le débat qui s'en est suivi a été riche en questions qui relevaient plus de contributions et d'ajouts aux différentes présentations faites tout au long de cette journée. Elles ont repris pour l'essentiel les thèmes qui seront abordés dans les ateliers de la deuxième journée, sur la gouvernance et la sécurité, la résilience des sociétés pastorales, et leur viabilité sociale et économique.

Synthèse et recommandations de l'atelier 1

GOVERNANCE ET SÉCURITÉ

Modérateur : Hamadé Kagoné, CORAF ; suppléant Madjioudou Loandam Laoumai, APRODAIT

Rapporteurs : Dr. Pabamé Sougnabé, Plateforme pastorale et André Marty, IRAM

Quelle contribution de l'élevage pastoral à la construction et au renforcement de la sécurité et du développement dans les espaces saharo-sahéliens ? Quels enseignements et quelles orientations pour les politiques publiques ?

Session 1 : Problématique et enjeux de sécurité liés à la gouvernance : les facteurs chroniques et politiques de l'insécurité

La première intervention synthétise cinq communications d'auteurs absents portant sur l'analyse des causes et conséquences de l'insécurité est présentée par André Marty de l'IRAM. Il ressort clairement de cette synthèse une certaine mise à l'écart des pasteurs dans la gestion des affaires publiques. On note une faible représentation des pasteurs dans les échelons étatiques où le pouvoir s'exerce. D'autres causes structurelles existent. Les nouvelles orientations majeures, telles que la décentralisation politique et la déconcentration des États, n'ont pas vraiment permis d'améliorer significativement l'implication des pasteurs dans la vie publique.

La deuxième communication qui décrit les mobilités et le climat d'insécurité des sociétés pastorales au Sud Soudan est présentée par Ali Hassan des Nations Unies. Il ressort de la communication que l'exercice du pastoralisme implique une mobilité qui dépasse plusieurs entités de gouvernance. Les échelles cantonales, départementales, voire régionales s'avèrent bien souvent exigües pour espérer une pratique rationnelle de la transhumance. Toutefois, face à ce besoin impérieux de mobilité, il est notoire de constater que l'insécurité récurrente multiforme empêche le déplacement performant des hommes et des troupeaux entre les espaces pastoraux pourtant complémentaires. La scission de l'ancien Soudan en deux a rendu la situation plus complexe surtout dans la zone d'Abiyé. Les communautés tentent la concertation entre elles, mais ces initiatives se heurtent à l'immobilisme des actions étatiques.

La troisième communication, présentée par Ali Mahamoudi de l'Association des Chefs traditionnels du Tchad, porte sur un exemple de dialogue inter-acteurs initié par la chefferie coutumière aux échelles locales, régionales et nationales. Cette présentation a mis en évidence la légitimité et le rôle de ces acteurs dans la prévention des

conflits liés à l'usage négocié et partagé des ressources naturelles. Cette démarche laisse également préfigurer des rapports sociaux plus équilibrés et plus tolérants. Cet exemple mérite d'être compris afin d'inclure dans les politiques publiques l'essentiel de leurs enseignements.

Les débats à l'issue de ces trois interventions ont fait ressortir les points suivants :

- L'inclusion des pasteurs dans les centres de décision, à l'échelle nationale mais aussi régionale, désamorce les conflits ;
- La crise malienne a des conséquences lourdes, surtout pour les réfugiés dans les pays voisins ;
- Favoriser l'approche genre dans toutes les démarches. Les femmes sont les premières victimes de l'insécurité alors qu'elles jouent un rôle très important dans les activités pastorales ;
- Répartition de la richesse nationale : faibles budgets pour le développement pastoral ;
- Éleveurs causes ou victimes de l'insécurité : il faut éviter l'amalgame entre un éleveur et un bandit, entre un individu et toute sa communauté. Le pasteur en tant que tel n'est pas source d'insécurité, ce sont la misère et l'absence d'activité économique qui représentent un risque.

Session 2 : Comment améliorer les politiques pour soutenir une meilleure gouvernance des espaces saharo-sahéliens ?

La première partie regroupe quatre interventions qui abordent toutes des exemples de politiques pour une meilleure gouvernance des espaces et des ressources.

Le premier exemple vient de la région du Kordofan au Soudan et est présenté par Abdalla Abdalla. La situation sécuritaire dans cette zone se complexifie par l'exploitation de la gomme arabique, minière. Il propose comme piste de solution la définition claire des règles la gestion de l'espace. Cette solution passe par un développement durable du système agro-sylvo-pastoral prenant en compte tous les parties prenantes.

L'exemple d'approche sécurité et développement des zones saharo-sahéliennes au Niger (SDS sahel) a été présenté par Najim Elhadji Mohamed. Ce projet s'intéresse au développement des zones pastorales qui, au Niger, correspond 80 % du territoire, 1/4 des communes du pays et 20 % de la population nationale. Les choix de sites ont

dépassé le critère purement démographique pour toucher ces zones. La SDS Sahel Niger vise à identifier et valoriser les opportunités locales, principalement l'élevage pastoral concomitamment au renforcement de la sécurité des personnes et des biens dans un contexte de promotion de la bonne gouvernance.

Monsieur Yacouba Sanon a, quant à lui, présenté la gestion des mobilités transfrontalières dans l'espace CEDEAO. L'intervenant a retracé l'histoire de la mobilité pastorale vers les pays côtiers. Il a également souligné le faible poids politique des institutions étatiques en charge du pastoralisme. Il a conclu en renvoyant les États à leurs responsabilités face à tous ces problèmes d'insécurité en milieu pastoral.

La dernière communication de cette première partie de la séquence 2 est celle de Hamadoun Mahalmoudou du CILSS. Elle porte sur l'évaluation des politiques publiques en matière de pastoralisme dans les pays du CILSS. L'intervenant a retracé l'historique du processus qui a conduit à la prise en compte du pastoralisme dans les politiques publiques. Après les indépendances, plusieurs événements ont préoccupé les États sahéliens et par conséquent le développement pastoral ne constituait pas à ce moment une priorité. Il s'agissait entre autres de l'éradication de la peste bovine, de la reconstitution du cheptel après les sécheresses des années 70-80 en passant la dévaluation du FCFA. C'est seulement en 2000 que les pasteurs ont commencé à être associés aux instances décisionnelles dans la plupart des pays du CILSS.

Les débats à l'issue de cette partie ont fait ressortir les points suivants :

- Il est nécessaire d'associer l'Algérie aux réflexions sur les espaces saharo-sahéliens pour qu'ils redeviennent centraux et pour imaginer des solutions appropriées en termes de développement et de sécurité ;
- Les zones saharo-sahéliennes ne sont pas des espaces en marge des autres, elles sont au centre des espaces géopolitiques constitués de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne ;
- Mise au point concernant l'objet de ce colloque, il ne porte pas sur le pastoralisme en tant que tel mais sur la contribution du pastoralisme au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens. L'objectif politique de ce colloque est de formuler pour les décideurs politiques l'argument suivant : il n'y aura pas de sécurité et de développement durables des espaces saharo-sahéliens sans l'élevage pastoral.

La seconde partie de cette session regroupe quatre autres interventions.

Des expériences de prévention des conflits liés au pastoralisme du projet Tchad Central, rapportées par Djimadoum Djialta, il ressort que le foncier est très convoité et fait l'objet d'usages diversifiés qui cristallisent la plupart des conflits : obstruction des couloirs de transhumance, culture sur les aires de pâturage, etc. Le projet insiste sur la prévention en suscitant l'émergence de mécanismes de concertation. Ces processus visent l'inclusion de tous les acteurs et la restauration, l'élargissement des liens intercommunautaires. Ces interventions pourraient être capitalisées au sein d'un programme d'éducation à la paix, notamment en faveur des jeunes, dans un souci de durabilité du processus.

Une autre expérience, celle de la Garde nationale nomade du Tchad, a été présentée par Youssouf Khamis Arami. La GNNT est corps de l'armée adapté à assurer la sécurité, service régalién de l'État, dans les espaces saharo-sahéliens grâce à sa mobilité. Malheureusement au cours de ces dernières années, surtout la période où le Tchad a connu des crises politiques, ce corps a été détourné de ces fonctions pour mener des actions purement militaires. Depuis 2007, un effort a été fait à travers la coopération française afin de recentrer la mission de la GNNT sur la sécurisation des pasteurs nomades.

Monsieur Bodé Sambo de l'Université de Niamey a présenté les résultats du code rural nigérien comme moyen de sécurisation du foncier pastoral. Les enjeux qui ont suscité la mise en place du code rural sont la sécurisation alimentaire et la prévention des conflits. Ce code établit que les institutions déconcentrées doivent jouer un rôle de régulation et de prévention des conflits. La mobilité est énoncée comme un droit fondamental des éleveurs. Le code aborde également le droit légitime des pasteurs à être représentés dans les instances de gestion des ressources naturelles. Malgré les progrès constatés sur le terrain, de nombreux défis persistent, notamment la faible application des textes et le manque de moyens matériels et financiers.

Enfin, une évaluation de 20 ans d'interventions en hydraulique pastorale au Tchad sur financements de l'AFD a été présentée par Monsieur Saverio Krätli de l'International Institute for Environment and Development (IIED). En dehors des ouvrages hydrauliques que les différents projets ont permis de réaliser, l'aspect le plus important est la valorisation des structures traditionnelles dans le mécanisme de gestion de ces ouvrages et la prévention des conflits. Ceci a constitué un changement d'approche. Les points d'eau ne sont plus uniquement des objectifs sectoriels mais un moyen de traiter ces zones comme un système des systèmes intégrant les différentes activités économiques (élevage, agriculture) grâce à une prise en compte des espaces vastes. Les 20 ans d'expériences de l'AFD offrent également un enseignement pour les politiques publiques en matière du développement pastoral dans les zones saharo-sahéliennes.

Les débats à l'issue de la deuxième partie de la séquence 2 ont porté sur les points suivants :

- Les expériences d'hydraulique pastorale devraient être connues dans les autres pays à cause de sa démarche systémique ;
- Revoir la notion du seuil démographique dans les choix d'intervention en zone pastorale ;
- Il faut réfléchir au type de gouvernance pour ces zones : la place de la chefferie traditionnelle et la décentralisation qui a été peu abordée dans le colloque ;
- Il faut renforcer les approches régionales dans ces espaces saharo-sahéliens ;
- Il faut sécuriser les mobilités pastorales à travers les investissements qui coûtent chers, mais c'est le prix à payer pour la paix.

Conclusion

Il faut promouvoir des politiques publiques impliquant directement les sociétés pastorales à la gouvernance locale, régionale et nationale. De ce fait, il faudra favoriser la création et le développement d'organisations pastorales reconnues, capables de défendre les droits des pasteurs et de diffuser les textes liés à la gestion durable des ressources et du foncier pastoral.

La reconnaissance de l'élevage pastoral en tant que solution durable de stabilisation et de sécurisation des espaces saharo-sahéliens est impérative. Cet élevage occupe les zones peu peuplées empêchant la création de « no man's land » et l'installation de groupes mafieux ou de terroristes. Il est seul à même d'animer ces espaces au service des pays concernés et de la région. Il a donc une fonction publique qui doit être reconnue. C'est pourquoi l'élevage pastoral doit être appuyé par des politiques publiques ambitieuses dont les objectifs doivent être de sécuriser la mobilité et l'accès à l'eau et au foncier.

Sécuriser la mobilité pastorale est une condition nécessaire, mais pas suffisante. À l'échelle locale, l'agriculture et l'élevage transhumant sont vus comme un système unique. La mobilité pastorale rend l'intégration possible entre les différents systèmes de production sans avoir besoin de renoncer à leur spécialisation. Éviter la séparation des systèmes de production et investir dans la reconstruction et l'appui de l'intégration à grande échelle.

Pour contribuer à la création d'emplois pour les jeunes et garantir le bien-être des sociétés pastorales et par conséquent la sécurité dans les espaces saharo-sahéliens, il est important de rechercher les approches et politiques appropriées pour un renforcement de l'économie pastorale. Pour ce faire, des analyses et recherches devront être conduites pour produire des preuves de la viabilité économique des systèmes pastoraux en vue de plaider auprès des instances de décision nationales, régionales et internationales.

Pour la prévention des conflits, plusieurs pistes se dessinent, tantôt des initiatives endogènes, tantôt des engagements ponctuels de projets pilotes et/ou étatiques. De ces différentes pistes, il ressort que le dialogue social entre acteurs à des échelles emboîtées, couplé à une politique d'aménagement inclusive – c'est-à-dire tenant compte des contraintes et des potentialités de chaque catégorie de producteur – soient prometteurs.

Mener une étude sur l'opportunité de la création d'une police du désert à l'image de la GNNT dans l'espace saharo-sahélien. Analyser les atouts et les faiblesses de l'expérience mise en œuvre, étudier les modalités de son perfectionnement et de sa généralisation pour contribuer à la gestion des questions de sécurité des personnes et des biens dans l'espace saharo-sahélien.

Et enfin, porter les recommandations du colloque auprès des instances régionales (UA, CEDEAO, CEEAC, etc.) et internationales (Nations Unies, UE, FAO, etc.) et les relayer avec les événements en cours notamment la conférence sur la Paix au Sahel qui se tiendra en fin d'année en France pour ne pas verser dans des approches purement technocratiques.

Synthèse et recommandations de l'atelier 2

COMMENT RENFORCER LA RÉSILIENCE DES SOCIÉTÉS PASTORALES ?

Modérateur : M. Idriss Alfaroukh, IRED, suppléant M. Oussouby Touré, pastoraliste

Rapporteurs : MM. Ibra Touré, CIRAD et Bernard Bonnet, IRAM

Comment renforcer la résilience des sociétés pastorales pour prévenir l'insécurité des espaces saharo-sahéliens ? Quels enseignements et quelles orientations pour les politiques publiques ?

Session 1 : Problématique et enjeux de renforcement de la résilience des sociétés pastorales face aux chocs climatiques, politiques et économiques

Une première série d'exposés a présenté des observations sur la résilience et les facteurs de vulnérabilité des sociétés pastorales au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, au Bénin et au Tchad.

L'analyse des trajectoires de familles de pasteurs en lien avec les crises pastorales (programme ECLIS Elevage Climat et Sociétés, Sénégal-Mali-Niger-Bénin) présentée par Bertrand Guibert de l'IRAM, montre l'importance des effets des crises de différentes natures sur les moyens d'existence des familles de pasteurs. Ces études de cas mettent en évidence le passage du système pastoral à des systèmes agro-pastoraux précaires faute d'un ancrage foncier sécurisé. Les stratégies de diversification constituent aussi des tactiques permettant de s'adapter aux pertes de cheptel et de favoriser une reconstitution des troupeaux.

Le modèle d'aménagement et de développement pastoral dans le Ferlo sénégalais présenté par Mme Astou Diao-Camara, socio-économiste au bureau d'analyses macroéconomiques de l'Institut sénégalais de recherches agricoles, membre du Pôle pastoral des zones sèches (PPZS), a montré les limites des politiques d'aménagement et de modernisation de l'élevage par la sédentarisation. Les sociétés pastorales ont montré ici des capacités d'adaptation face à cette politique d'aménagement. Par ailleurs, la gestion de ces aménagements présente de nombreuses limites et la durabilité n'est pas assurée, renforçant ainsi les risques et les déséquilibres dans l'accès aux ressources pastorales.

La crise récente de 2009 a fait l'objet d'une analyse par les pasteurs au Niger, au Mali, au Burkina Faso et au Tchad, présentée par Boureima Dodo du Réseau Billital Maroobé, Niger. Face à cette configuration de la crise, les réponses apportées par les dispositifs publics de prévention et de gestion des crises ont insuffisamment touché les pasteurs pour limiter significativement les pertes.

Les débats sur ces trois interventions ont fait ressortir plusieurs points essentiels :

- D'une manière générale, les sociétés pastorales s'adaptent et se modernisent en fonction de l'évolution de l'environnement et des politiques. Les facteurs de vulnérabilité et de remise en question de la résilience sont de différents ordres : fréquence des crises climatiques, pression sur les terres, politiques inadaptées, etc. ;
- L'analyse des trajectoires familiales montre que les effets des chocs se répètent dans le temps et que le retour au système pastoral est difficile pour une

part importante des familles. Les facteurs de vulnérabilité et les mécanismes de résilience familiale doivent être mieux appréhendés, de même que la diversité des sociétés et des systèmes pastoraux ;

- L'inadaptation, dans certains cas, et les contradictions entre les politiques publiques ont été dénoncées dans certains pays, incitant à une relecture des politiques sectorielles pour intégrer le pastoralisme ;
- La gouvernance des infrastructures hydrauliques et des aménagements pastoraux (privatisations, gestion opaque, conflits, etc.) constitue un point critique de la durabilité des améliorations apportées et doit faire l'objet d'un travail spécifique en lien avec la décentralisation ;
- Le renforcement de la résilience des sociétés pastorales implique de mieux relier les actions conjoncturelles visant à intervenir en période de crise aux actions structurelles permettant de prévenir les risques et notamment en sécurisant la mobilité et le foncier pastoral, en facilitant l'accès régulier à l'aliment pour bétail et aux soins vétérinaires ;
- La résilience des sociétés pastorales doit intégrer les différents éléments du capital humain, ceci implique donc nécessairement d'adapter les politiques d'éducation et de santé à la mobilité ;
- Un meilleur partage et une vulgarisation des résultats et méthodes de la recherche pour aider à la décision et à l'élaboration de politiques plus adaptées.

Le deuxième groupe de présentations s'est intéressé à la gestion des crises pastorales et à ses impacts sur la résilience des sociétés pastorales.

La crise politique du Mali de ces derniers mois a des répercussions importantes sur la gestion des transhumances transfrontalières, provoquant plusieurs flux de réfugiés maliens, parmi lesquels des éleveurs et leurs troupeaux. Boubacar Cissé, Directeur du Conseil régional des unions du Sahel (CRUS), Burkina Faso, a montré quelles sont les conséquences de cette crise sur le nord du Burkina et posé les enjeux de soutien du pastoralisme de la région considérée.

Les expériences de soutien aux éleveurs dans les crises pastorales : comment renforcer la résilience des sociétés pastorales ? Oussouby Touré, consultant, a présenté une analyse critique de l'efficacité du dispositif de soutien lors de la crise de 2009 dans le cadre de travaux menés par le Réseau Billital Maroobé, au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad.

La charte de sécurité alimentaire et la réserve régionale : comment intégrer le soutien à la résilience des sociétés pastorales ? Mme Mayanne Munan, Oxfam Tchad, a souligné les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la Charte de sécurité alimentaire avec des réponses plus importantes que lors des crises précédentes. La mise en place du dernier instrument de la réserve régionale ouvre des perspectives potentiellement intéressantes pour la mise sur pied de dispositifs plus adaptés d'approvisionnement en aliment du bétail.

Les débats ont soulevé plusieurs points :

- La mise en place d'un dispositif informatif pour améliorer le mécanisme endogène de dialogue est une action à développer au sein des organisations professionnelles ;
- L'amélioration des méthodes et outils de ciblage est une nécessité et doit s'appuyer sur la définition du seuil de viabilité pastorale, de revenu et de moyens de subsistance des ménages pastoraux ;
- La question des systèmes d'assurance adaptés au Sahel a été soulevée avec des références aux systèmes d'assurance sociaux existants et qui sont à l'origine de la reconstitution du cheptel et qui mériteraient d'être mieux connus et soutenus. Parallèlement, il serait utile d'analyser la pertinence et l'efficacité des systèmes d'assurance conventionnels mis en place au Kenya et au Sénégal ;
- Le débat s'est aussi attardé sur la mise en place de modalités plus équitables d'accès aux ressources communes (fourrages et eau) face aux problèmes posés par la privatisation abusive des ressources ;
- On note aussi que les progrès de la charte alimentaire permettent l'implication de la société civile pastorale dans l'évaluation et l'amélioration des dispositifs, éléments qui restent à mettre effectivement en œuvre ;
- L'approvisionnement en aliment bétail est apparu comme un élément du débat, ayant suscité des travaux sur la définition d'une stratégie de stockage et d'accès aux aliments en cours avec le RBM.

Session 2 : Comment améliorer les politiques publiques pour renforcer la résilience des sociétés pastorales ?

Plusieurs expériences ont été présentées, visant la réduction de la vulnérabilité et l'amélioration de la résilience par la prévention des crises pastorales.

Systèmes d'information sur le pastoralisme : quelle contribution à la réduction des risques et à l'amélioration des politiques ? Ibra Touré, du Pôle pastoral des zones sèches (PPZS) CIRAD, Burkina Faso a présenté le cadre conceptuel intégrant les crises, le changement climatique et la sécurité alimentaire, en s'appuyant sur différents indicateurs d'alerte précoce et de suivi à long terme spécifiques au système pastoral. Il vient ainsi compléter et s'insérer dans le réseau des SIAP existant pour une meilleure prise en compte des réalités pastorales dans l'élaboration des politiques publiques adaptées aux enjeux du secteur de l'élevage mobile.

M. Kellil Salah Eddine, Haut-Commissaire au développement des steppes, a ensuite développé les enseignements des expériences de rénovation rurale dans les zones pastorales d'Algérie. Cette stratégie vise à soutenir les différentes dimensions intégrées de l'aménagement et du développement pastoral.

Comment les orientations du projet de Code pastoral peuvent-elles contribuer à la sécurisation des systèmes pastoraux du Tchad ? Ousman Mahamat Saleh, Directeur du Développement pastoral et des productions animales, MDPPA, Tchad, a présenté la démarche d'élaboration du Code pastoral et a mis en évidence les éléments du projet de loi qui potentiellement peuvent contribuer au renforcement de la résilience des sociétés pastorales.

Les expériences de sécurisation foncière – aménagement communal – hydraulique pastorale ont été présentées par Bernard Bonnet, IRAM, en développant le contexte de la région de Zinder et les enseignements d'une expérience de sécurisation du pastoralisme dans le centre est nigérien, approche articulant aménagement concerté des espaces communaux et intercommunaux, sécurisation foncière et hydraulique pastorale.

Plusieurs points ont été soulignés en réaction à ces interventions visant à apporter des contributions à l'amélioration des politiques publiques renforçant la résilience des sociétés pastorales :

- L'amélioration des cadres juridiques (chartes, textes, codes, lois), leur harmonisation et leurs décrets d'application permettront de reconnaître la mobilité en tant que stratégie résiliente des sociétés pastorales ;

- L'implication effective de la société civile pastorale dans l'élaboration de ces textes est indispensable pour soutenir leur amélioration et leur application aux échelles locales, nationales et régionales ;
- Assurer la participation et l'apprentissage des différents acteurs à la mise en œuvre des systèmes d'information et de prévention des crises afin de les pérenniser ;
- Le soutien au développement d'approches concertées et inclusives de gestion des espaces pastoraux et de gestion équitable de l'accès à l'eau et aux pâturages – en zones pastorales mais aussi dans les espaces agro-pastoraux et agricoles – permettront de renforcer les liens sociaux et les complémentarités entre les sociétés et les territoires.

Recommandations finales pour l'amélioration des politiques publiques de soutien à la résilience des sociétés pastorales

Au terme des travaux de l'atelier, les recommandations s'organisent en quatre axes visant à améliorer les politiques publiques qui doivent nécessairement mieux prendre en compte la résilience des sociétés pastorales et agir pour son soutien.

1. *Améliorer la connaissance et la compréhension de la résilience et favoriser un partage de ces connaissances entre les acteurs des pays sahéliens, sahariens et soudanais*

En plusieurs millénaires d'activité, les sociétés pastorales ont prouvé des capacités extraordinaires d'adaptation basées sur la connaissance des écosystèmes, la gestion des risques, la solidarité et l'établissement sans cesse renouvelé de relations sociales avec les autres communautés.

Au cœur de la résilience de ces sociétés, c'est le capital social de l'élevage mobile et pastoral qui est en question. Il s'agit en premier lieu de mieux comprendre les mécanismes de résilience et de vulnérabilité qui sont en jeu dans les contextes très diversifiés des sociétés et des systèmes d'élevages concernés.

Ce domaine d'amélioration concerne particulièrement la recherche, les organisations pastorales et les services techniques. Il implique autant une compréhension qualitative affinée que la prise en compte d'éléments plus quantitatifs dans l'analyse des dynamiques de l'élevage, notamment pour la gestion des crises.

Ces connaissances acquises et à acquérir doivent être plus largement partagées entre les acteurs des pays sahéliens, mais aussi sahariens et soudaniens pour favoriser une meilleure prise en compte des différentes dynamiques et expériences dans les politiques régionales transfrontalières.

2. *Travailler en amont sur des actions structurelles pour réduire la vulnérabilité, sécuriser la mobilité et ainsi prévenir les crises*

Il s'agit d'intégrer et de permettre la mise en œuvre effective d'actions structurelles qui soient plus à même de renforcer la résilience des sociétés pastorales autour de la sécurisation de la mobilité pastorale dans ses différentes dimensions :

- le foncier et à l'accès aux ressources naturelles,
- les accords sociaux intercommunautaires qui structurent la mobilité,
- l'économie, la sécurisation de l'accès aux marchés,
- la politique et la gouvernance,
- l'accès à des services d'éducation et de santé animale et humaine de qualité.

Cela suppose que les États et leurs institutions régionales se mobilisent plus encore pour adapter leurs cadres juridiques et stratégiques. Un travail important est à faire dans ce sens dans la mise en cohérence des différents textes liés à l'eau, à l'environnement, au foncier, à la décentralisation.

Les États et les institutions régionales doivent également se mobiliser plus activement aux côtés de la société civile et des organisations pastorales pour une application plus effective des textes adaptés à la sécurisation de la mobilité dans les espaces pastoraux, mais aussi dans les zones de transhumance et de repli en zone agropastorale et agricole. Ceci suppose un investissement dans la formation et le renforcement des capacités des acteurs institutionnels. Au-delà, pour favoriser une meilleure gouvernance et une gestion apaisée de la mobilité et des ressources partagées, la mise au point de systèmes de défense des droits des ruraux plus réactifs et efficaces aux mains de la société civile est à développer.

Les démarches capitalisées montrent l'importance des approches concertées et inclusives pour favoriser un aménagement cohérent des espaces et renforcer les accords sociaux et les liens économiques entre les sociétés rurales. Ces démarches sont à intégrer pleinement et en profondeur par les autorités :

- Appuyer l'application de ces textes par le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et le suivi par la société civile pastorale (amélioration de la gouvernance des ressources) ;

- Définir et mettre en œuvre des stratégies nationales et régionales d'accès aux ressources en eau et aux pâturages ;
- Développer et soutenir des systèmes d'assurances (systèmes d'assurances existants et innover).

3. *Améliorer la gestion des crises pastorales à travers les dispositifs existants*

Les différents acteurs qui sont fédérés par la mise en œuvre de la Charte de Sécurité Alimentaire et la mise en œuvre de la réserve alimentaire régionale doivent améliorer la gestion des crises pastorales. Les dispositifs existants doivent être évalués systématiquement pour une plus grande efficacité dans le soutien aux sociétés pastorales et en prenant en compte les spécificités de leur vulnérabilité (impact des chocs sur les trajectoires dans la durée).

Le ciblage des bénéficiaires en milieu pastoral et agropastoral doit être adapté aux réalités des exploitations familiales pastorales, ce qui nécessite un travail d'analyse des seuils de vulnérabilité en milieu pastoral selon les différents systèmes d'élevage.

L'implication des organisations pastorales dans l'évaluation de la charte et dans la définition des mesures à prendre en termes de veille d'information est également à systématiser.

Enfin à la suite des derniers travaux de janvier 2013, l'intégration de l'aliment du bétail dans les réserves régionales, nationales et locales doit être opérationnalisée et mise en œuvre dans les meilleurs délais.

4. *Appui à la reconstitution post-crise de l'économie pastorale pour soutenir la résilience*

Il s'agit de mettre au point et de développer des systèmes de soutien à la relance de l'économie pastorale qui facilitent le retour aux itinéraires pastoraux des groupes vulnérables. Pour cela? deux champs d'action et de recherche-action sont à développer en priorité :

- Compréhension et renforcement des mécanismes existants de reconstitution sociale du cheptel ;
- Analyse et expérimentation de systèmes d'assurance à partir des expériences existantes.

Synthèse et recommandations de l'atelier 3

COMMENT RENFORCER LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES SOCIÉTÉS PASTORALES ?

Modérateur : M. Mahamat Allamine Bourma Treye, DG BEAC ; suppléant : M. Marc Abdala, FAO
Rapporteurs : MM. Haroun Moussa, MDPPA et Bertrand Guibert, IRAM

Comment renforcer la contribution économique de l'élevage au développement des éleveurs, des collectivités et des États dans l'intérêt général ? Quels enseignements et quelles orientations pour les politiques publiques ?

Session 1 : Problématique et enjeux de renforcement de la viabilité économique et sociale du pastoralisme dans les zones saharo-sahéliennes

La première série d'exposés portait sur la problématique de la viabilité socio-économique du pastoralisme.

La première intervention, de M. Zakinet Dangbé, chercheur à l'Université de N'Djaména, a permis d'investir avec un recul historique le rôle des liens sociaux dans la problématique. L'histoire souligne l'importance des alliances et des accords autour de la dia comme principes régulateurs des relations sociales (arabes Siféra et Djaatné). Ces accords historiques entre groupes sociaux sont actuellement mis à mal sur des sites tels que le lac Fitri et sa périphérie. L'intervention rejoint celle de l'AFD qui souligne l'importance des dialogues sociaux à activer avant tout aménagement.

L'exposé suivant, mené par Mme Hindou Oumarou Ibrahim, présidente de l'AFPAT, a montré le rôle fondamental de l'accès aux services sociaux de base en faveur des pasteurs. Cet accès doit être assuré afin que les femmes et les enfants puissent poursuivre leur vie en milieu pastoral. En effet, il y a un grand risque d'exode rural dans ces zones oubliées si la situation de l'offre socio-sanitaire ne s'améliore pas. L'exposé souligne également le rôle récent et fondamental de la téléphonie mobile dans la zone pastorale. Les NTIC permettent de diminuer la marginalisation des populations pastorales. Toutefois les réseaux de couverture restent insuffisants et, là aussi, il y a un besoin d'accès aux services. La couverture est inéquitable avec d'immenses zones d'ombre qui sont pourtant les espaces pastoraux primordiaux.

La contribution économique du pastoralisme est constamment mise en avant, mais paradoxalement les investissements restent insuffisants dans certaines zones. De nombreux marchés ne sont pas équipés. Pourtant, l'élevage transhumant apporte

une part significative d'animaux sur les marchés. L'arrivée des animaux des transhumants est attendue dans les marchés au Niger oriental, comme le montre l'exposé d'Amadou Siddo. Les investissements dans les zones pastorales, même s'ils doivent être précautionneux, s'avèrent rentables, grâce à l'activité économique qui tourne autour des marchés à bétail.

Session 2 : Comment améliorer les politiques publiques pour renforcer la viabilité économique et sociale du pastoralisme dans les régions saharo-sahariennes ?

Cette session comprend neuf exposés.

Le secteur public peut apporter une contribution à l'économie locale. L'exemple de l'entreprise Tiviski en Mauritanie démontre, après un long cheminement (26 ans) et des appuis externes (financiers et techniques), que des solutions durables existent concernant la collecte lointaine de lait, le groupage performant, le traitement et la valorisation du lait local et de ses produits dérivées. L'emploi en milieu pastoral peut donc être mobilisé par un secteur privé offensif, dans la mesure où celui-ci est pensé globalement, appuyé par des partenaires, et facilité par les autorités locales et nationales.

Les marchés à bétail sont également de véritables centres d'affaires. Ils drainent beaucoup d'activités. On note, grâce à l'intervention du RECOPA et de l'ARED, que la tenue et la gestion des marchés s'avèrent source d'information sur les actions à réaliser. Les organisations d'éleveurs et les collectivités territoriales sont au centre de cet enjeu. La bonne gestion permet d'améliorer la chaîne de valeur avec, en retour, un prix d'achat plus favorable à l'éleveur. Plusieurs modèles de gestion se côtoient et des dynamiques intéressantes ont été exposées (marchés autogérés au Nord-Bénin, par exemple).

Les organisations de la filière entière sont également concernées dans la construction de marchés à bétail, aires d'abattage et des points d'eau relais sur des axes de convoyage du bétail sur pieds comme le soulignent les acquis du PAFIB au Tchad, sur financement UE. C'est au travers de l'interprofession que se façonne la dynamique d'une filière.

Concernant les aménagements hydrauliques, l'expérience de 20 ans de l'AFD fait ressortir d'une part, l'importance de la recherche-action progressive en termes de types d'infrastructures (puits, mares, balisages d'axes de transhumance) afin de s'adapter à la demande des pasteurs et d'autre part, la pertinence de l'accompagnement des actions par de l'animation et de l'appui aux instances de régulation des conflits. L'expérience de longue durée de ces actions d'aménagement prouve tout l'intérêt

du pastoralisme pour la préservation des écosystèmes et le lien fort qui existe entre développement et sécurité. Les aménagements hydrauliques et pastoraux dans les zones isolées sont rentables car ils maintiennent et valorisent des activités économiques participant d'une manière significative au PIB.

Face aux crises et aux inévitables mouvements des populations pastorales, la question de l'accès aux services d'éducation se pose. L'APESS a enregistré des premiers résultats encourageants grâce à un plaidoyer actif et des partenariats forts. L'action transfrontalière (Togo, Bénin, Burkina Faso) en offre éducative est possible et même performante. Cette expérience méritera d'être bien évaluée.

La demande d'éducation est caractérisée par un besoin classique, universel, mais qui doit s'adapter au cas particulier des pasteurs. Plusieurs approches se côtoient, mais on note peu d'exemples probants. Ces approches sont des écoles fixes (coraniques, saisonnières, avec cantine et internat), écoles mobiles itinérantes, formations à distance. Adaptation des horaires, adaptation du calendrier scolaire, de la langue enseignée, du programme ont été testées. La langue enseignée s'avère déterminante.

Deux exposés sur des systèmes de santé mixtes (au Tchad et au Mali) sous forme d'équipes pluridisciplinaires mobiles, nous renseignent sur des alternatives possibles face à la demande spécifique des pasteurs. Ces référentiels doivent être capitalisés afin d'orienter les politiques publiques en matière de santé humaine et animale en milieu pastoral. Il faudrait inscrire ce service mobile spécifique dans les milieux pastoraux. Certains pays comme le Tchad envisagent une intervention multisectorielle qui reste à mettre en œuvre.

Sur le plan social

Eléments de constat

On constate une exacerbation des incompréhensions interculturelles entre les transhumants des différents groupes et les autres catégories socioculturelles et productives. Ces tensions sociales caricaturent des postulats d'oppositions sociales vis-à-vis de l'usage différencié des ressources naturelles (eau et pâturages). Là où jadis on constatait une certaine complémentarité entre les groupes, la méfiance systématique vis-à-vis de l'autre s'installe désormais. Certains profitent de cette situation pour en tirer des profits personnels en activant d'autant plus l'insécurité ambiante.

Des liens sociaux patiemment construits durant l'histoire se délitent avec pour conséquence la marginalisation économique d'un grand nombre d'acteurs. Devant l'urgence de la sécurité alimentaire, les politiques et schémas d'aménagement des territoires n'intègrent pas suffisamment la dimension sociale. De plus, les divergences et la

complexité des financements de toute nature ne rendent pas l'harmonisation d'interventions efficaces et efficientes. On continue trop souvent d'aménager sans tenir compte des différents usages des ressources naturelles, forcément limitées. La fréquence des conflits socio-fonciers augmente (périmètres irrigués, mares aménagées, etc.).

Parallèlement, la superposition des voies de règlement des conflits sociaux (coutumier, religieux, administratif, moderne/positif) entraîne de nombreuses dérives et escalades de violence. Les mécanismes d'alliances entre groupes se trouvent mis à mal et perdent de leurs pouvoirs, tant en prévention qu'en résolution simple à l'amiable.

Pistes et ouvertures

Aux échelles nationales, des textes stratégiques de politiques sectorielles émergent et peuvent concourir à une meilleure planification multidimensionnelle de l'aménagement intégré des territoires. L'interprofession a un rôle crucial à jouer ici dans la mesure où sa légitimité est assise sur la base même de la diversité des producteurs.

A l'échelle régionale, le dialogue social se rétablit parfois grâce à des rencontres intercommunautaires et permet une véritable éducation à la paix sur le moyen terme (notamment des jeunes). Ces actions de prévention, positionnées aux antipodes des investissements classiques du champ du développement, méritent d'être évaluées, comprises par un plus grand nombre, conceptualisées et diffusées.

A l'échelle locale, l'affirmation et l'application du rôle et des limites d'exercice du pouvoir de résolution des conflits peut être soutenu par la vulgarisation de textes, la formation et l'information de certaines autorités locales. Des pistes d'éducation citoyennes se dessinent, çà et là, permettant la reconstruction partielle de liens sociaux et une tentative de réintégration économique des plus démunis(e)s.

Sur le plan économique

L'élevage est une activité économique de première importance pour les espaces saharosahéliens mais également pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale.

Sous l'effet de la croissance démographique et de l'urbanisation, la demande en produits animaux connaît, et va connaître, une progression très forte dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cela constitue une opportunité pour l'ensemble des filières de production animale, dont les systèmes de production mobiles des zones saharosahéliennes. Simultanément, la poursuite de la croissance de la population rurale (à des rythmes différents selon les zones) se traduit par une compétition accrue sur les ressources naturelles et, inévitablement, par une recomposition des modes antérieurs d'exploitation de ces ressources par les différentes catégories d'agriculteurs et d'éleveurs.

Cette recombinaison ne signifie pas pour autant des évolutions uniformes, dans le sens par exemple de la fin des transhumances à longue distance. Au contraire, on observe dans certains espaces densément peuplés la poursuite, moyennant des adaptations, des pratiques d'élevage mobile.

De ce contexte, trop rapidement décrit ici, il se dégage trois défis principaux :

- Accompagner les mutations en cours des systèmes d'élevage, en tenant compte de la diversité des situations nationales et locales ;
- Renforcer les performances technico-économiques des filières de production animale d'Afrique de l'Ouest et du Centre vis-à-vis des produits importés du marché mondial ;
- Améliorer la disponibilité et l'accessibilité des biens et services publics dans les espaces saharo-sahéliens.

Comment améliorer les politiques publiques ?

Pour les différents axes de politiques publiques esquissés ici, il sera essentiel d'appliquer le principe de subsidiarité entre les différents niveaux d'intervention (depuis les collectivités locales jusqu'aux organisations régionales, en passant par les États). Les principales pistes sont :

- Une plus grande équité dans les politiques fiscales (niveaux de prélèvement sur les différentes activités) et budgétaires (répartition territoriale des investissements et services publics) ;
- Au-delà d'un effort quantitatif, indispensable, une évolution des modalités de mise en place des services publics afin que ceux-ci soient davantage adaptés aux caractéristiques des systèmes d'activité (dont l'élevage pastoral) des zones saharo-sahéliennes. Cela concerne particulièrement l'éducation de base et la santé humaine et animale ;
- Un renforcement de la coordination régionale des investissements et réglementations en matière de santé animale (réseau de laboratoires de référence ; harmonisation des législations nationales, etc.) ;
- L'encouragement de l'investissement privé dans la production/distribution d'aliments du bétail ainsi que dans la transformation des produits animaux (produits laitiers notamment) ;

- L'adoption et l'application de mesures de commerce extérieur favorisant le développement des filières régionales vis-à-vis des importations du marché mondial ;
- L'amélioration du fonctionnement des circuits de commercialisation : équipement des marchés, aménagements le long des axes de commerce de bétail transfrontaliers, application des dispositions prises par les organisations régionales en matière de libre circulation des biens.

Améliorer la viabilité économique et sociale des systèmes d'activités des populations des espaces saharo-sahéliens

Renforcer la viabilité économique des populations en :

- Appuyant une meilleure valorisation des produits pastoraux au profit de l'emploi des jeunes pasteurs et des populations locales ;
- Aménageant les territoires saharo-sahéliens sur les principaux axes d'échanges transsahariens, en articulant mieux axes de transhumance et axes de commercialisation du bétail, en les sécurisant, en les aménageant ;
- Renforçant les organisations d'éleveurs dans leur capacité à s'impliquer dans la commercialisation du bétail (négociation, défense des droits, suivi de la gestion des marchés et de la fiscalité locale sur les marchés à bétail) ;
- Améliorant les législations liées à la commercialisation du bétail et suivre rigoureusement son application ;
- Mettant en place des systèmes pérennes de suivi technico-économique des principaux types d'élevage impliquant la recherche et les universités de manière à acquérir une connaissance minimum de l'élevage pastoral.

Renforcer la viabilité sociale des populations des espaces saharo-sahéliens en :

- Améliorant l'accès pour les pasteurs aux services publics de santé animale et humaine ;
- Innovant dans les politiques publiques d'éducation de base et d'enseignement professionnel des jeunes des espaces saharo-sahéliens ;

- Renforçant les liens intercommunautaires par les politiques de gouvernance, de culture et de gestion des ressources partagées.

Recommandations finales pour l'amélioration des politiques publiques favorisant le développement pastoral et la sécurité des espaces saharo-sahéliens

L'élevage pastoral apporte depuis des décennies une contribution majeure au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens. Cette contribution prend différentes formes largement reconnues par les acteurs qui ont pu s'exprimer lors de ce colloque :

- Contribution essentielle à l'économie locale en nourrissant une grande part des familles de pasteurs et d'agropasteurs ;
- Contribution majeure aux systèmes de fiscalité mis en place par les collectivités et l'État : la transhumance est ainsi le moteur économique des collectivités locales ;
- Contribution économique majeure pour les États : dans la plupart des pays sahéliens les exportations de bétail constituent la première ressource d'exportation largement avant la production agricole ;
- Contribution à la paix par l'entretien des alliances et accords sociaux intercommunautaires ;
- Contribution à l'aménagement et à la gestion de vastes espaces et territoires saharo-sahéliens et frontaliers ;
- Contribution à la gestion durable des ressources naturelles des espaces saharo-sahéliens et adaptation au changement climatique.

Face à la montée de l'insécurité et du fait du rôle particulier de l'élevage pastoral comme élément structurant des espaces saharo-sahéliens, le colloque régional de N'Djaména considère que les États doivent définir et mettre en œuvre de manière volontariste des politiques plus cohérentes visant l'amélioration de la gouvernance, le renforcement de la résilience et l'amélioration de la viabilité économique et sociale des systèmes d'activités de ces espaces saharo-sahéliens.

Résumés des interventions¹

¹ Les articles complets sont disponibles sur le CD-ROM joint à ce document et sur les sites Internet : www.pasto-secu-ndjamena.org et www.oecd.org/csao

Journée 1

L'élevage pastoral : un atout durable pour le développement et la sécurité des zones saharo-sahéliennes. Le rôle crucial des politiques publiques

...André Marty, IRAM

L'élevage pastoral qui repose sur la mobilité du bétail et souvent des familles semble, depuis environ une quinzaine d'années, être mieux compris qu'auparavant. Alors qu'il était passablement décrié sinon simplement toléré comme une forme de survivance condamnée tôt ou tard à disparaître, aujourd'hui il est davantage reconnu au moins pour sa capacité à s'adapter aux aléas et pour son apport économique.

Ce changement de perception se justifie pleinement quand on prend soin de réexaminer l'importance de cet élevage dans ses diverses dimensions :

- Dans la longue durée, son ancienneté et son aptitude à évoluer, sa résilience face aux crises liées au climat ou aux conflits ;
- Dans l'espace géographique qu'il occupe selon des systèmes de mobilité et de droits variés et flexibles et qu'il continue à élargir en particulier vers le sud ;
- Dans sa contribution économique, aux diverses échelles familiale, locale, nationale et même internationale.

Il se justifie également par sa contribution à la sécurité et à la paix sociale à travers son besoin de garantir l'accès aux pâturages et à l'eau dont il dépend à l'aide d'accords, voire d'alliances, entre familles, entre communautés par-delà les découpages administratifs ou territoriaux, y compris parfois frontaliers. Dans les zones périphériques ou éloignées, en particulier, qui ont tendance à devenir des sanctuaires de l'économie criminelle, il représente souvent le seul système de production digne de ce nom capable de valoriser des ressources naturelles éparses et aléatoires.

Cependant, de tels atouts ne peuvent être maintenus et développés que si les politiques publiques les prennent pleinement en compte dans leurs orientations et leurs schémas d'aménagement. Or, à ces niveaux, persiste toujours une certaine ambiguïté qui nuit à une bonne intégration nationale et régionale des pasteurs et de leur élevage.

Le présent colloque représente une excellente occasion de relever les failles qui subsistent au sein des différents dispositifs qui ont en charge le devenir apaisé et viable des zones saharo-sahéliennes.

L'élevage et les éleveurs transhumants, quel devenir, quelle perspective ?

...Idriss O. Alfaroukh, Institut de recherche en élevage pour le développement (IRED)

Malgré leur poids économique, la filière élevage pastoral (sous-entendu mobile) et ses principaux acteurs, les pasteurs nomades ou semi-nomades, demeurent encore de nos jours dans de nombreux pays de la bande saharo-sahélienne, socialement déconsidérés, institutionnellement marginalisés et donc souvent politiquement négligés. Cet état de fait qui perdure depuis des décennies trouve ses fondements historiques dans les choix des administrations successives qui ont majoritairement privilégié le développement des zones soudaniennes ayant des riches potentialités agricoles, notamment cotonnières, au détriment des zones plus arides où la mobilité des hommes et de leurs animaux étaient considérés plus comme un problème que comme une solution à la valorisation d'espaces immenses mais quasi désertiques.

L'élevage pastoral, transhumant ou nomade, n'en demeure pas moins encore très largement répandu dans la bande sahéenne et reste la seule activité envisageable en zone aride ou semi aride et donc la seule source de revenus possible pour une part non négligeable des populations sahéennes. Seul à même de valoriser de manière pérenne les espaces pastoraux immenses de la bordure saharo-sahélienne et jouant de ce fait un rôle fondamental dans la création d'emplois et la distribution des revenus en milieu rural, les systèmes d'élevage mobiles sont donc non seulement un outil incontournable dans la réduction de la pauvreté, mais aussi une base importante pour le renforcement de la sécurité sociale et de la souveraineté alimentaire des pays sahéens. Ils disposent généralement pour ce faire d'importants atouts et potentialités sur lesquels les pays peuvent fonder de réels espoirs pour assurer un développement durable. Pourtant même s'ils ne sont pas, comme on a souvent l'habitude de le lire ou de l'entendre dire, en régression, ils sont cependant en danger, voire en très grand danger notamment à cause de l'apparition ou du développement de multiples contraintes ou entraves à la mobilité générées en grande partie par la croissance démographique toujours extrêmement vigoureuse des populations sahéennes et son corollaire : l'occupation de plus en plus prononcée des terres par les activités agricoles, qui ne manquent pas de poser d'importants défis notamment en matière d'aménagement du territoire. En effet, dans des zones où l'accès à l'eau sous toutes ses formes constitue un des premiers, sinon le premier frein à l'occupation des sols, il est donc particulièrement évident que les implantations d'ouvrages hydrauliques contribuent à modeler le paysage (dans le bon comme dans le mauvais sens) et à exacerber les tensions dans un contexte d'accroissement démographique quasi inéluctable.

Dans cette zone saharo-sahélienne actuellement en ébullition, où les démographes prévoient le doublement de la population au cours des vingt-cinq prochaines années et où la consommation en viande augmentera de manière considérable, quelles sont

donc les perspectives et l'avenir de cette filière et de ses acteurs ? Ces systèmes d'élevage mobiles auront-ils encore un rôle prépondérant à jouer dans la satisfaction de l'accroissement des demandes nationales en protéines animales ? Quel niveau de productivité attendre de ce mode de production, est-il le plus adapté à valoriser des espaces pastoraux caractérisés par leur fragilité et leur vulnérabilité ? Existe-t-il des moyens d'améliorer ses performances ? Comment valoriser les espaces pastoraux disponibles et encore non exploités ? Comment assurer la préservation des ressources naturelles ? Quels sont réellement les souhaits des éleveurs et comment y répondre ? Comment la paix et l'équilibre social, principaux facteurs de développement seront-ils assurés ? Le renforcement de la complémentarité et de l'interdépendance entre agriculteurs et éleveurs sur le partage et l'usage de ressources permettront-elles une atténuation des conflits ? Quelles mesures intégrées aux politiques publiques notamment en terme d'aménagement du territoire pour mieux sécuriser la filière ? Parvenir à répondre à ces questions constitue en soi un véritable défi pour le développement futur du pastoralisme et des sociétés des pasteurs ainsi que pour l'équilibre et la stabilité sociale, économique et politique des pays saharo-sahéliens.

Geo-strategic and security stakes in Sahara-Sahel areas

...Henry Wilkinson, Risk Advisory Group

In the past two years, the Sahel and Saharan region has entered a new era of security threats and development challenges require fresh understanding and co-operation. Transnational terrorism, radical Islamism, the widening of ungoverned spaces, trafficking in people, arms and narcotics are not only issues that transcend borders, they can erode the very fabric of state and society and undermine development.

As recent events in northern Mali, Libya and Algeria all demonstrate, the new security threats are not faraway challenges to be resolved one country at a time. They are often sophisticated, dynamic and adaptive, and demand all regional stakeholders to rethink old paradigms and means of co-operation. The knock on impact of one crisis on another – from country into another – can be immense and occur faster than many countries can respond. The Arab Spring that led ultimately to the Islamist takeover of Northern Mali last year demonstrates the interconnectedness of these risks.

Sustainable security and sustainable development are not mutually exclusive concepts – they are interdependent. The spread of foreign strains of radical Islamism into West Africa and the Sahel is not just a cause but also an effect. Understanding how the radicalisation of youth works is a vital part of this process – as is the interplay between global narcotics trafficking and terrorism, and the impact of these phenomena on the informal economies that shape many people's lives.

The routing of radical Islamist forces routes from parts of northern Mali and the dispersal of their remnants does not mark an end of the problem. But it does create a space to ask questions about how to prevent radical groups taking root in disaffected and marginalised communities, and how states can work together across borders to build security and create better alternatives for the peoples of the region.

La dimension économique de l'insécurité au Sahel

...Jean-Bernard Véron, responsable de la « Cellule prévention des crises et sortie de conflit » de l'Agence française de développement et rédacteur en chef de la revue *Afrique contemporaine*.

La montée de l'insécurité dans les pays du Sahel est aujourd'hui un thème qui focalise l'attention non seulement de ces pays, mais également de leurs partenaires extérieurs. Or, le traitement de cette insécurité est rendu plus complexe du fait que le phénomène revêt des formes multiples aux causes diversifiées. Au nombre de ces causes, certaines relèvent de l'économie, entendue au sens large, c'est-à-dire y compris dans la relation que cette dernière entretient avec la démographie. Complexité par ailleurs accrue du fait des interactions entre les différents espaces constitutifs de ces régions, sud et nord, villes et campagnes et, partant, entre les activités qui y sont menées.

Toute stratégie de construction de la sécurité dans la région devra donc dépasser des approches purement sécuritaires et ne pourra faire l'impasse sur des composantes de développement. Celles-ci permettront tout à la fois d'améliorer la situation des populations et de traiter certaines des causes de l'insécurité, telles que la forte croissance démographique de ces pays et les migrations des campagnes vers les villes et, par voie de conséquence, les difficultés d'intégration de ceux qui se présentent sur le marché du travail.

C'est pourquoi il conviendra d'accorder une forte priorité aux activités génératrices d'emplois et de revenus, dans le monde rural, y compris l'élevage, tout comme dans le monde urbain, en adoptant des approches inclusives compte tenu des interactions, notamment économiques, entre ces deux mondes.

Les contributions de l'élevage pastoral à l'économie des communes et des sous-régions Afrique de l'Ouest et du Centre

...Bio Goura Soulé, LARES, Bénin

L'élevage pastoral constitue une des composantes majeures des économies de nombreux États de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Au-delà du mode de vie à très forte spécificité qu'il imprime, l'élevage pastoral s'impose comme un important facteur de structuration et d'aménagement du territoire. De même, il est considéré comme un

phénomène de dynamisation des rapports sociaux, à travers la sociabilité qu'induisent certaines activités qui se rattachent à lui. Cependant, ce sont les implications économiques, tant pour les acteurs que pour les territoires à différentes échelles (local, commune, État et région), qui apparaissent déterminantes dans l'analyse de ses impacts.

L'élevage pastoral contribue à hauteur d'au moins 7 % du PIB de l'économie des régions Ouest et Centre de l'Afrique. Il représente 35 % du PIB du secteur agricole du Burkina Faso, 28 % au Mali, 30 % au Niger et 32 % au Tchad. Il est aussi source d'importantes recettes d'exportation. Selon le projet ATP, le Mali et le Burkina Faso exportent par an, respectivement 380 000 et 350 000 têtes de bovins. Les pasteurs représentent des millions d'actifs dans les deux régions. Cependant, c'est au niveau local que l'élevage pastoral s'impose comme un instrument de densification et diversification des activités économiques, soutenues parfois par une spécialisation entre les hommes et les femmes. Les mouvements de transhumance et l'implantation de nombreux établissements de pasteurs ont permis l'essaimage de nombreux marchés à bétail dont certains bénéficient d'une autogestion ; fruit d'un partenariat entre les acteurs directs et les autorités locales. Le fonctionnement de ces marchés procure des revenus parfois substantiels aux collectivités locales, sous formes de redevance résultant de la minimisation des frais d'intermédiation. Cette activité économique est amplifiée par les ventes des produits laitiers, notamment du lait frais et surtout du fromage traditionnel, activités détenues par les femmes dans le cadre d'une division du travail au sein de la communauté peulh. Sur cette activité se sont greffés des petits métiers en milieu rural : rabatteurs et transporteurs, notamment taxis moto qui sillonnent les campements pour collecter les produits pour les grossistes. Au nord du Bénin, les travaux récents montrent que les femmes peulh gagnent en moyenne 125 000 à 150 000 francs par mois pendant les six mois que dure généralement la transhumance. Les bénéfices des grossistes sont trois fois plus importants pour celles qui opèrent sur les marchés terminaux de Cotonou, par exemple.

L'élevage pastoral est cependant confronté à de nombreuses contraintes qui font perdre de vue ses contributions remarquables à l'économie. Les populations n'ont pas souvent une même lecture ou appréciation des impacts de cette activité. Dans les pays et les zones d'accueil des pasteurs la transhumance est à la limite traitée comme un phénomène néfaste pour l'économie locale : surcharge d'exploitation des ressources naturelles, destruction des cultures et insécurité ambiante. Dans de nombreuses régions, la recrudescence des coupeurs route est souvent attribuée aux pasteurs. Cette situation entretient une sorte d'animosité qui n'est pas favorable à l'élevage pastoral. Enfin avec les conflits que connaissent certains États, les épidémies ont fragilisé l'élevage pastoral dont le taux de croissance se trouve fortement ralenti au cours des dernières décennies. Dans tous les cas de figure, l'élevage pastoral demeure une

activité économique essentielle qu'il importe de sécuriser dans la triple perspective, (i) de modernisation des systèmes d'exploitation qu'il incarne, (ii) de relance significative de l'économie rurale et (iii) de renforcement de la résilience des populations aux chocs conjoncturels, notamment les sécheresses.

Les facteurs d'insécurité liés à la dégradation des ressources pastorales : pratiques d'exploitation des terres et changement climatique

...Pierre Hiernaux, CNRS, Géosciences Environnement Toulouse (GET)

Les ressources pastorales des espaces saharo-sahéliens, eau d'abreuvement et fourrages, ont fortement évolué au cours des cinq dernières décennies, en quantité, qualité, distribution spatiale et accessibilité au bétail. Ces évolutions sont complexes car orientées différemment selon les périodes et les éléments du paysage, avec des causes multiples et interactives : variations du climat, des systèmes de production agraires, des sols et de l'occupation des sols. La végétation des sols sableux s'avère très résiliente et est à la base du « reverdissement » des télédéTECTEURS, alors que celle des glacis est fragile et sujette à « désertification ». Les prédictions des modèles climatiques divergent sur les pluies sauf sur leur plus grande irrégularité à venir, ce qui devrait exacerber les tendances contradictoires de résilience et dégradation. Par ailleurs, l'essor démographique a généré une expansion des cultures au détriment des parcours confinés aux terres dont le potentiel est marginal, alors que les effectifs du bétail et la sédentarité des troupeaux progressaient, tous contribuant au renforcement de la charge animale. Certes, la production végétale des cultures est souvent supérieure à celle des parcours mais la qualité, disponibilité et l'accès au bétail de ses composantes fourragères sont réduites avec une privatisation croissante de l'usage de la ressource. Feux exceptés, la gestion pastorale recycle au moins les 2/3 de la production végétale *in situ* auxquels s'ajoutent l'excrétion près de la moitié de la matière organique et 70 à 90 % des minéraux ingérés, tous contribuant à la fertilité des sols. Certes, la pâture de saison des pluies affecte localement la production herbacée mais c'est surtout à long terme qu'elle modifie la flore en fonction de l'intensité et du calendrier de pâture. Intense, elle favorise soit des espèces à cycle court appréciées mais peu productives, soit des espèces nitrophiles très productives, mais sans valeur fourragère. Finalement, lorsqu'elle n'est pas compensée par des intrants, l'alimentation du bétail par la pâture s'est appauvrie entraînant une baisse des performances reproductives qui vulnérabilise les élevages pastoraux aux aléas de toute nature. La mobilité pastorale a toujours visé l'optimisation de l'offre fourragère. Elle reste une stratégie majeure de réponse aux crises fourragères et permet d'optimiser le rôle bénéfique de la pâture sur la végétation et les sols et d'en réduire les effets dommageables comme l'expansion des refus.

L'eau au cœur du pastoralisme

...Abdoulaye Souleymane Nourène, Directeur de l'Hydraulique pastorale et
Brahim Taha Dahab, Coordonnateur du PROHYPA/FIDA, Ministère de l'Hydraulique rurale et urbaine

L'élevage transhumant est caractérisé par sa mobilité, son caractère extensif par les surfaces mises en valeur, mais qui permet d'accéder à la qualité des fourrages naturels consommés tout au long de l'année. Cette mobilité est pour l'essentiel guidée par la recherche de l'eau et des pâturages. Au Tchad, l'abreuvement du cheptel est assuré par les ressources en eau de surface (fleuves, lacs, rivières, mini-barrages, mares et retenues collinaires) et les eaux souterraines (stations pastorales, contre-puits, puits modernes, puits traditionnels et puisards).

Le problème de l'eau se pose avec acuité dans les systèmes pastoraux malgré les efforts fournis par le Gouvernement de la République du Tchad à travers le Ministère de l'Hydraulique rurale et urbaine. La rareté de la ressource en eau est souvent source de conflits.

D'importantes superficies de pâturages sont inexploitées certaines années par manque d'eau, ce qui ne favorise pas un élevage productif. L'amélioration de l'accès à ces pâturages aura un impact positif sur la productivité du cheptel, la sécurité alimentaire et les revenus des communautés pastorales. Face à cette situation, il conviendra de poursuivre les actions entreprises par le Gouvernement et les partenaires au développement prenant en compte une bonne répartition de ces points d'eau dans l'espace. L'implication d'autres partenaires des services de l'État créera une synergie de développement. Parmi ces services étatiques, notons les grands travaux présidentiels, le Programme national de sécurité alimentaire et les ONG. L'expérience de l'hydraulique pastorale au Tchad a montré que les puits pastoraux sont également au cœur des enjeux fonciers de contrôle du pâturage, ce qui élargit la question au-delà du seul maillage. C'est ce qui a fortement orienté les projets d'hydraulique pastorale sur un travail de large concertation entre les communautés et l'État de manière à aboutir à des accords sociaux d'implantation des puits pastoraux. Ensuite, au-delà de la réalisation des ouvrages pastoraux, l'implication des acteurs cités permettra d'accorder plus d'importance à l'organisation et à l'implication des usagers pour la durabilité de ces ouvrages sous différentes formes de systèmes de gestion développés : comités modernes, gestion traditionnelle, gestion paritaire, gestion privée...

En raison du rôle important que l'élevage joue dans l'économie du Tchad, une politique hardie d'aménagement pastoral favorisera l'exploitation et la gestion des ressources pastorales dans les espaces saharo-sahéliens en s'appuyant sur les dispositions législatives et réglementaires (code de l'eau, code pastoral, SDEA, etc.).

La vision c'est d'assurer la survie du pastoralisme avec toute sa complexité pour un élevage mobile sécurisé et productif.

Le pastoralisme et les défis de l'insécurité au Sahel

...Zahabi Ould Sidi Mohamed, Nations Unies, Soudan du Sud

Les nombreuses rebellions armées avec la prolifération des armes légères et l'émergence du crime organisé ont profondément fragilisé les institutions étatiques dans la plupart des pays sahéliens entraînant du coup de sérieuses conséquences sur la vie des éleveurs et leur mode de production traditionnel. Cette situation et son corollaire d'insécurité grandissante fragilisera d'avantage l'environnement pastoral déjà affecté par une sécheresse quasi endémique.

Les conséquences des rebellions armées sont très importantes sur le pastoralisme. Les perturbations des circuits de transhumance liées à l'insécurité sont en premier lieu une conséquence de celle-ci, plongeant les pasteurs dans l'insécurité dans des zones nouvelles où ils ont peu d'alliances. Les stratégies d'adaptation aux défis sécuritaires sont aussi développées, avec parfois l'abandon de l'activité pastorale au profit du gain facile généré par les activités du crime organisé. On voit également se développer l'utilisation de l'élevage comme moyen efficace du blanchiment de l'argent sale.

La fragilisation des institutions étatiques et leur impact sur le pastoralisme constituent également un facteur qui contribue à l'insécurité. L'élevage traditionnel est souvent le parent pauvre des politiques nationales en matière de développement local. La remise en cause des méthodes rationnelles d'organisation et d'exploitation de l'espace pastoral par des législations nationales inadaptées vient renforcer les risques et l'insécurité des éleveurs notamment en ce qui concerne la mobilité. Les cloisonnements liés à des politiques ratées d'intégration régionale viennent encore complexifier les choses.

Chacun de ces facteurs d'insécurité sera traité sous forme d'analyse comparative à l'aide d'exemples tirés des réalités de différents pays sahéliens en vue de provoquer des échanges et débats fructueux sur les questions de fond relatives à ces différents thèmes.

Journée 2 - Atelier 1

Problématique et enjeux de sécurité liés à la gouvernance : les facteurs chroniques et politiques de l'insécurité. Les crises et leurs conséquences en milieu pastoral : l'exemple du Mali

...Ibrahim Ag Youssouf, sociolinguiste, Mali

Depuis le début du XX^e siècle, les pasteurs de l'espace devenu Mali ont connu deux grands types de crise, celles liées aux conflits armés et aussi celles liées aux

sécheresses. En premier lieu, les crises liées aux conflits armés, conquête coloniale, rébellions et insurrections de 1917, 1963, 1990-1997, 2006-2009, 2012, ont eu des effets nombreux et multifformes : pertes de vies humaines, pertes économiques, tributs imposés, désorganisation des activités de production et des échanges, déplacement et/ou exil affectant des communautés entières.

La gouvernance instaurée lors de la colonisation a induit un nouvel ordre politique, au service de la puissance coloniale, sans autre légitimité que celle de la force, une gouvernance d'obéissance aux ordres d'un maître non comptable de ses actes, avec une marginalisation des couches sociales n'ayant pas un contact avec le conquérant (par exemple les femmes) et ne parlant pas sa langue. La gouvernance coloniale a marginalisé les pasteurs : elle a peu fait pour accommoder la mobilité imposée par une distribution hiératique des pluies et donc des ressources pastorales. Elle a fini par développer une méfiance, voire un mépris vis-à-vis des pasteurs : trop mobiles, trop éloignés, faibles consommateurs des produits de la métropole, y compris l'école et la santé. Les traces de cette gouvernance sont encore visibles au Mali, après un demi-siècle d'indépendance : extranéité de l'État, forte concentration du pouvoir, faible participation des populations aux décisions affectant leur vie, non-valorisation des intuitions et mécanismes politiques endogènes, faible imputabilité des dirigeants, tolérance de la corruption, forte propension à la confiscation du pouvoir, etc.

En second lieu, les crises liées aux sécheresses 1913, 1973, 1984, 2009-2010 ont été à peine moins dramatiques que celles liées aux conflits armés. Ces secondes crises ont des coûts tout aussi élevés : appauvrissement, clochardisation, exode, dont certains ne sont plus revenus ; ceux qui reviennent ramènent des mentalités et des comportements vecteurs de tensions au sein de la société, pression accrue sur les espaces utiles restant et risques accrus de conflits autour des ressources, perte de potentiel zootechnique, affaiblissement des droits fonciers, déresponsabilisation des autochtones, exploitation opportuniste et non soutenable des ressources, affaiblissement de la résilience des écosystèmes, abandon de certains parcours qui deviennent des no man's land, susceptibles d'être investis par des acteurs de la criminalité et qui, à la longue, cessent d'être connus.

Les liens entre les deux types de crises sont connus : une partie de la jeunesse fuyant les sécheresses a constitué les contingents de rebelles qui sont revenus secouer l'ordre politique et social, fragilisant davantage les communautés et les États. En définitive, lorsqu'ils sont en insécurité, les pasteurs deviennent porteurs d'insécurité sur tout l'espace qu'ils parcourent. Le cercle vicieux précarité-insécurité conduit, au-delà du banditisme, à l'asphyxie de l'économie, la destruction du lien social, l'annihilation des capacités de gouvernance locale, l'amenuisement des capacités de survie dans ce milieu exigeant et la perte de ce milieu.

Insécurité et économie criminelle au Sahel : quels effets sur le devenir des sociétés pastorales

...Abdoulaye Mohamadou, Ministère des Affaires étrangères, Niger

La reproduction des sociétés pastorales a toujours été au cœur des préoccupations des décideurs politiques et des experts. Certains ont prédit la fin de ces sociétés incapables de s'intégrer dans la modernité économique ; d'autres ont défendu la reconnaissance du pastoralisme comme mode de production viable.

La trajectoire des sociétés pastorales sahéniennes depuis la période coloniale montre qu'elles ont réussi à s'adapter aux nouveaux contextes politiques, économiques et écologiques. Elles connaissent aussi des recompositions sociales et des transformations économiques importantes. Elles ont à allier sédentarité et mobilité, à concilier sécurité alimentaire et marché et à faire reconnaître leurs spécificités.

Après avoir souffert de politiques publiques inappropriées, les sociétés pastorales font aujourd'hui face à de nouvelles formes d'insécurité. En effet, le développement de la violence et de l'économie criminelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest pose de nouveaux défis aux sociétés pastorales et aux États.

Dans cette communication, je rappellerai quelques traits d'évolution des sociétés pastorales, je tenterai de présenter les enjeux sécuritaires actuels pour les sociétés pastorales avant de proposer quelques réflexions.

Les acteurs de la violence sont essentiellement des jeunes nomades (Touaregs, Arabes, Toubous, Peuls) qui se sont mis en marge de leurs communautés. Les modes d'insertion dans l'économie criminelle sont variés et obéissent à des logiques plurielles.

Cette « sortie » d'une partie de la jeunesse des communautés compromet leur reproduction. Dans le même temps, les sociétés pastorales subissent la violence armée en raison de leur mobilité et de leur isolement. Cette violence est d'autant plus ressentie que les États ont du mal à contrôler les zones périphériques et transfrontalières dans lesquelles nomadisent les éleveurs. Comment faire du pastoralisme un vecteur d'intégration et un levier de développement au Sahel et en Afrique de l'Ouest ? C'est l'un des défis qui conditionnent le retour à la sécurité dans cette région.

Respect des droits de l'homme et insécurité des espaces saharo-sahéliens

...Arzika M. Sani, Juriste environnementaliste, pastoraliste, Niger

Si la bonne gouvernance est l'exercice de l'autorité publique en vue de gérer les affaires d'un pays et promouvoir le bien-être de ses populations, elle englobe du coup les institutions ou mécanismes par lesquels les pasteurs sahéliens ou leurs organisations pourront valablement faire entendre leurs voix, défendre leur mode de vie et de production et apporter leur propre contribution à la réalisation d'idéaux plus vastes tel que ceux contenus dans les OMD et qui les concernent directement. Dans la charte ECOWAP par exemple, c'est plus sur l'élevage et le pastoralisme que sur l'agriculture que se cristallisent les prédictions de croissance les plus hardies, avec un investissement triple alors qu'il n'est que du tiers par rapport à l'agriculture selon les données les plus optimistes du secteur pour l'ensemble des pays de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Or, dans la plupart des pays du Sahel, ce mode de vie et de production, qui a pourtant survécu à tant de décennies de crises et de privations de toutes sortes grâce surtout à l'effort continu et au sacrifice de ces adeptes, est plus que jamais menacé par des périls plus graves. On risque notamment d'assister à un triste retour à des réflexes identitaires et discriminatoires qui peut s'avérer sanglant. Si l'on n'y prend pas garde, les fragiles équilibres des États-nations – et avec eux tous ces généreux idéaux de démocratie, de croissance et de développement – pourraient être remis en cause.

En effet, dans ces régions si souvent empreintes de déficits et d'incertitudes, où l'accessibilité des ressources devient aussi importante que leur simple disponibilité, des conflits nouveaux et de plus en plus meurtriers apparaissent et se développent sous l'œil impuissant des acteurs publics et des autres intervenants. La terre, autrefois utilisée simultanément par l'agriculteur et l'éleveur, devient la principale pomme de discorde, source de divisions. L'éleveur, par manque d'eau ou de pâturages au nord, peut être amené à descendre un peu plus tôt vers le sud. Des dégâts, mêmes mineurs, relevés aux cultures entraîneront alors une confrontation ouverte. Nombre d'agriculteurs et autres catégories secondaires essaient ainsi de compenser les pertes des revenus et l'insuffisante productivité des terres ou l'accentuation de leur paupérisation par ces stratégies de compensation par voie de conflits réels ou supposés. Ces conflits marquent aussi la fin d'une époque d'entente et de tolérance mutuelle qui ont longtemps fait la complémentarité et l'intégration des systèmes. Ils coïncident de plus en plus avec des réveils identitaires et discriminatoires assimilables à des tentatives de reconquêtes de territoires que feignent hélas d'ignorer les lois ou politiques publiques.

Il faut de toute évidence sécuriser l'élevage et le pastoralisme pour booster la croissance et le bien-être dans les pays du Sahel. Mais sous quel angle faut-il désormais aborder cette question ? Celui des systèmes de productions qui ont fait la preuve de leur adaptation aux contraintes spécifiques du Sahel et porteurs de nouveaux espoirs de croissance ? Ou plus simplement celui des droits humains fondamentaux des citoyens en général ou des pasteurs en particulier, avec en toile de fond la reconnaissance de droits à la protection de peuples autochtones ou de minorités actuellement menacées. L'intervention examine cette deuxième ouverture à la lumière des textes et de certains résultats de recherches conduites au Niger et au Mali, avec le soutien de la SNV et de l'AFD, notamment dans le cadre de projets ou initiatives de sécurisation des espaces pastoraux et de promotion de la transhumance transfrontalière et intercommunale.

Gouvernance et sécurité. Quelles approches pour un développement inclusif qui assure une meilleure sécurité des espaces saharo-sahéliens ? Le cas du Mali

...Soumeylou Boubèye Maïga Ancien Ministre, Mali

Les enjeux de la reconstruction de la gouvernance administrative au Mali découlent d'une imbrication de facteurs ayant alimenté au fil du temps la grave crise qu'a connue le pays à partir du premier trimestre 2012. Le diagnostic met en évidence une imbrication de facteurs internes et externes dont certains sont structurels et d'autres liés à l'évolution de l'environnement géopolitique. On citera en premier lieu la fragilité de l'État central qui n'arrive pas à assurer l'efficacité de sa souveraineté dans des zones caractérisées par leur immensité (62 % du territoire), leur sous-peuplement (moins de 10 % de la population nationale), leur pauvreté en ressources naturelles avérées et exploitées. Des inégalités existent aussi dans l'accès aux services publics de base (sécurité, santé, éducation, eau, emploi, etc.). L'insécurité alimentaire est également une constante associée à la vulnérabilité et à la précarité des populations en particulier des jeunes frappés par le chômage. À ces premiers facteurs s'ajoutent l'instrumentalisation des facteurs identitaires et des tensions communautaires, la collusion entre groupes mafieux impliqués dans la criminalité transnationale organisée (drogue, êtres humains, cigarettes, armes, etc.) et terroristes liés aux nouvelles configurations religieuses introduites par AQMI et ses satellites (Boko Haram, Ansar Eddine, MUJAO, etc.). Face à ces contraintes, on observe la prédominance de l'approche sécuritaire dans la réponse nationale et internationale.

On doit analyser cette problématique en lien avec la dynamique de décentralisation engagée massivement à l'échelle de tout le territoire malien. Quelle a été la capacité de ce processus à faire face aux problèmes de gouvernance et de sécurité ?

Une telle problématique appelle une réponse multidimensionnelle globale et concertée entre le plus grand nombre d'acteurs (État, population, partenaires régionaux et internationaux). On examinera les différentes actions de reconstruction indispensables au vu de ces éléments.

Un certain nombre de pistes sont à privilégier pour améliorer les politiques publiques de développement de la sécurité des espaces saharo-sahéliens. Il s'agit de rompre avec l'approche qui consiste à établir des seuils démographiques comme critère d'intervention et d'investissement, et considérer ainsi que tout regroupement de population, quelle que soit sa taille, doit bénéficier des services sociaux de base (accès à l'État, à la sécurité, à la santé, à l'éducation, à la gestion locale, etc.). On doit favoriser la territorialisation et non la communautarisation dans le développement et l'action publique. On doit aussi privilégier l'instauration d'accords-cadres entre l'État et les régions pour mettre à disposition des collectivités territoriales les services techniques intervenant dans leur domaine de compétence. L'instauration des accords-cadres entre l'État, les Collectivités et les Partenaires techniques et financiers doit permettre d'associer les pouvoirs à la gestion des programmes financés et mis en œuvre sur leur territoires. La compétence des collectivités en matière de sécurité publique doit se concrétiser sous la supervision des services de l'État pour le respect des normes de recrutement, de formation et d'intervention. La coopération régionale doit être mieux organisée dans la gestion des communautés transnationales en considérant que les espaces saharo-sahélien sont de véritables espaces communs.

Racines géopolitiques et origines historiques de l'insécurité au Nord Mali

...Mehdi Taje, géopoliticien spécialiste du Maghreb et du Sahel

L'espace sahélien, fragmenté, sous-administré et sous-défendu, est travaillé depuis longtemps par des lignes de fracture et des facteurs de tension justifiant, à la faveur de l'incubateur libyen, l'explosion de la crise malienne, risquant par effet de contagion de déstabiliser toute la région. Relativement aux événements secouant ce théâtre, il convient de prendre de la hauteur tant le panorama stratégique est brouillé par l'actualité dont la guerre du Mali constitue l'épicentre.

L'espace sahélien, véritable système de conflits, est travaillé par des lignes de fracture inscrites dans le temps long de l'histoire et qui continuent à produire leurs effets, et par des éléments plus récents amplifiant la vulnérabilité du champ. À la part de la géographie et de l'histoire singulière de cet espace, à l'opposition sédentaires-nomades, à la fracture Afrique blanche-Afrique noire, à l'opposition centre-périphérie, à l'impact du colonialisme et d'une décolonisation inachevée s'ajoutent de nouveaux facteurs déstabilisateurs : la défaillance politique et économique des États sahéliens,

incapables d'assumer les attributs de la souveraineté sur l'ensemble de leur territoire ; la spéculation islamiste par des forces obscures qui sont loin de toute foi religieuse, encore plus de l'islam ; les sécheresses et les famines ; la pauvreté, la précarité économique et sociale et le manque de perspective d'avenir pour une nombreuse jeunesse désœuvrée ; la forte croissance démographique (en 2040, la population sahélienne devrait doubler pour atteindre 150 millions d'habitants) ; la montée en puissance des trafics en tous genres et notamment du trafic de drogue en provenance d'Amérique latine ; le terrorisme incarné essentiellement par AQMI, les rivalités et tensions entre États sahéliens, les ingérences des puissances extérieures instrumentalisant les facteurs de tension afin de mieux contrôler les richesses avérées et potentielles (pétrole, gaz, uranium, fer, or, cuivre, étain, bauxite, phosphate, manganèse, terres rares², etc.), enfin les effets induits de la guerre en Libye.

Tripoli, célébrant le deuxième anniversaire de sa révolution, s'érige en foyer de déstabilisation doublé d'un sanctuaire pour des jihadistes susceptibles de menacer la sécurité des pays du Maghreb et du Sahel. Elle offre un refuge aux groupes terroristes ou mafieux qui bénéficient d'appuis au sein du nouveau pouvoir central, lui-même en peine d'affirmer son autorité sur les vastes étendues du sud livrées au chaos. L'insécurité chronique du sud de la Libye, livré aux milices, aux trafiquants et aux jihadistes, menace la zone péri-tchadienne, risquant d'embraser l'ensemble du théâtre sahélien jusqu'aux confins du Darfour.

Tout en développant ces orientations, mon exposé s'attachera à mettre en exergue les points suivants :

- La stratégie des puissances régionales et internationales ;
- La nature de la menace terroriste et la montée en puissance du crime organisé transnational ;
- Les impératifs de la phase post-conflit.

En effet, outre la problématique du nouvel État malien, se pose la question, en termes prospectifs, de la restructuration de l'ordre régional. Un nouveau Sahel est en gestation.

² Ensemble de 17 minerais, dits « or vert », objets d'une vive rivalité entre les pays de l'UE, les USA, le Japon et la Chine. Ces minerais sont au cœur des technologies de la communication, des énergies renouvelables et des armes de pointe.

Les chefferies traditionnelles, gouvernance des ressources et la sécurité

...Ali Mahamoudi, président de l'Association des Chefs traditionnels du Tchad (ACTT)

Dans la gouvernance des ressources en milieu pastoral, les normes sont en principe établies pour que leur accès ne souffre d'aucune ambiguïté. L'eau, qui constitue l'élément régulateur des pratiques pastorales, jouit d'un statut particulier, emprunté au droit islamique : « l'eau est un don de Dieu et l'accès à cette ressource ne doit pas faire l'objet de servitude. Cependant, la gratuité d'accès à l'eau prônée par cette loi n'exclut pas certaines règles de s'imposer. Dans la pratique, l'accès aux points d'eau en dehors des mares dont l'accès est libre, est contrôlé par les groupes et les collectivités détenteurs des droits sur le territoire. En cas d'éventuels conflits, ils semblent trouver des solutions en interne. Le régulateur dans ce cas est la chefferie traditionnelle locale qui incarne à la fois la tradition et l'autorité de l'État.

Aujourd'hui, dans un contexte général caractérisé par la précarité des ressources naturelles, les rapports sociaux d'antan sont mis à mal. La recrudescence de conflits sanglants et meurtriers, entre éleveurs ou entre agriculteurs sédentaires et pasteurs transhumants, traduit assez bien le malaise qui prévaut aujourd'hui sur l'espace pastoral, et notamment sur la gouvernance des ressources. Le pays dans son ensemble tente d'instaurer un climat de sécurité en milieu rural. La réalité sur le terrain impose que les solutions et propositions se basent sur une démarche consensuelle engageant toutes les parties prenantes. Dans cette démarche les chefs traditionnels et coutumiers restent encore des acteurs légitimes dans la médiation.

C'est ainsi que l'Association des chefs traditionnels du Tchad (ACTT), créée en 1993, s'est fixé comme une de ses priorités la médiation entre les acteurs impliqués dans les conflits liés à la gestion de l'espace et à l'utilisation des ressources naturelles. Dans sa démarche, l'ACTT vise essentiellement des objectifs relatifs à la sensibilisation des populations à travers la création des Comités d'Entente. Ces comités sont chargés de la prévention et du règlement des conflits qui apparaissent dans leur terroir. Bien que localisées, ces instances ont pu contribuer de façon positive à améliorer la qualité de vie dans certaines régions tchadiennes touchées par ces types de conflits, et renforcer ainsi la sécurité en milieu rural. Partout où ces comités incitent au dialogue, les conflits sont beaucoup mieux contenus et tendent à se réduire. Ceci prouve que la lutte pour une atténuation des conflits est possible car elle donne des résultats.

Towards sustainable development of agro-pastoral system in Kordofan region, Sudan

...Sallam A. Bakheit, Abdalla M. Abdalla and Zeinab M. Hammad, Faculty of Natural Resources and Environmental Studies, University of Kordofan

The main resource-use pattern in Kordofan Region of Sudan could be considered as a typical agro-pastoral system of Saharo-Sahelian zone. Northern part of the region is dominated by camels and desert sheep herders, while cattle herders traverse from the southern part – where there are savannah vegetations – to the Sahelian environment in the north during the rainy season. As consequences of drought episodes and some changes in land-use systems in the area, agro-pastoral communities are facing a multitude of challenges that necessitate the development of some strategies to cope with their environmental and socio-economic impacts. This study is designed to scrutinize strategies developed by local communities to enhance resilience in addition to evaluate the previous interventions put by some actors to enhance local mechanisms for conflict mitigation. A conceptual framework was developed to explain the interrelation of factors and attributes of sustainable development of agro-pastoral communities in the area. Political ecology and analytical approaches were followed. A key informant's questionnaire was designed and subsequently completed by interviewing 200 respondents. In addition, focus discussion that was conducted with some tribal leaders. Results indicated that the main challenges facing pastoralists were climate variability and its impacts on natural resources, conflicts/security and lack of basic services like health and education. Strategies developed by pastoralists to meet some challenges were herd mobility in searching for water and pasture, keeping drought tolerant animals, diversifying livestock species in favor of resilience to drought, and herds splitting among their relatives. These strategies may enhance resilience of pastoral communities if coupled with the provision of a multidisciplinary approach that regulate access to water and range pastures via demarcation of the livestock corridors, revision of land tenure, provision of services and minimizing ethno-political polarization. Provision of such a multidisciplinary approach may pave the way for sustainable development in the region.

Le modèle dominant d'utilisation des ressources dans la région du Kordofan, au Soudan, peut être défini comme un système agro-pastoral typique de la zone saharo-sahélienne. La partie nord de la région est exploitée par les éleveurs de chameaux et de moutons du désert tandis que des éleveurs bovins transhument des savanes du sud à l'environnement sahélien du nord du Kordofan au cours de la saison des pluies. En conséquence, des épisodes de sécheresse et des changements dans les systèmes de gestion foncière dans la région, les communautés agro-pastorales font face à de multiples défis qui nécessitent le développement de certaines stratégies pour en atténuer les impacts environnementaux et socio-économiques. Cette étude vise à

examiner les stratégies développées par les communautés locales pour renforcer la résilience et à évaluer les interventions précédentes de certains acteurs visant à renforcer les mécanismes locaux de gestion des conflits. Un cadre conceptuel a été élaboré pour modéliser l'interrelation entre les facteurs et les attributs du développement durable des communautés agro-pastorales dans la région. L'étude s'appuie sur une approche analytique et sur les développements théoriques de l'écologie politique. Un questionnaire pour les personnes ressources clés a été conçu et soumis à 200 personnes. De plus, des entretiens individuels, orientés et libres, ont été menés avec 15 chefs traditionnels. Les résultats indiquent que les principaux défis auxquels sont confrontés les éleveurs sont la variabilité du climat et ses impacts sur les ressources naturelles, les conflits / la sécurité et le manque d'accès aux services de base comme la santé et l'éducation. Les stratégies développées par les éleveurs pour répondre à certains défis sont la mobilité des troupeaux pour la recherche d'eau et de pâturages, la possession d'animaux tolérants à la sécheresse, la diversification des espèces d'élevage en faveur de la résistance à la sécheresse, et le confiage d'une partie du cheptel à des parents. Ces stratégies peuvent renforcer la résilience des communautés pastorales si elles sont couplées à une approche transversale pour la gestion de l'accès à l'eau et aux pâturages par la délimitation des couloirs de passage, la révision du régime foncier, la fourniture de services et l'atténuation de la polarisation ethno-politique. Une telle approche multidisciplinaire pourrait ouvrir la voie à un développement durable dans la région.

L'expérience de la Stratégie pour le développement et la sécurité des zones saharo-sahéliennes du Niger

...Najim Elhadj Mohamed, Secrétaire exécutif SDS Sahel, Niger

Les zones saharo-sahéliennes du Niger sont confrontées à plusieurs facteurs d'insécurité qui influent fortement sur leur développement. Les conditions agro-climatiques et écologiques austères et en dégradation, accentuent la pauvreté et la détérioration du potentiel productif en milieu pastoral. Ces zones connaissent aussi une situation d'insécurité complexe liée à des enjeux géostratégiques, du fait de la position géographique du pays à l'intersection du Sahara oriental et occidental, à la situation en Libye, au Mali et au Nigeria. S'ajoute à celles-ci un bilan en demi-teinte de la gestion des accords de paix suite aux rebellions que le pays a connu dans les années 80-90.

C'est par une démarche d'analyse participative profonde et réaliste de la problématique spécifique de sécurité et de développement de ces espaces que la SDS a été conçue au Niger. Son objectif principal est de contribuer au développement économique et social du pays en général et en priorité dans les zones à vocation pastorale des zones saharo-sahéliennes du Niger, fondées sur des conditions durables de paix et de

sécurité des personnes et des biens. Cette stratégie vise plus spécifiquement à agir simultanément sur la sécurité, l'économie locale, les services publics, la gouvernance et l'insertion des rapatriés.

Elle veut en premier lieu assurer la sécurité des personnes et des biens dans toutes les zones saharo-sahéliennes du pays, en renforçant la sécurité des centres urbains et ruraux et des frontières, en impliquant et responsabilisant les populations dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé sous toutes ses formes et le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité.

Elle veut également créer et renforcer l'accès des populations aux opportunités économiques par le renforcement des capacités de production et de commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux et de l'artisanat, la préservation et la gestion durable des ressources naturelles, la promotion du tourisme et l'amélioration de l'accès aux opportunités d'emploi particulièrement pour les jeunes.

La SDS vise aussi à améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base par l'amélioration de l'offre éducative, l'accroissement de l'accès aux services et soins de qualité, l'amélioration de la couverture des besoins en eau et l'accès aux ouvrages d'assainissement.

L'amélioration de la gouvernance locale et communautaire et le renforcement des capacités de réaction sont également pris en compte pour faire face aux trafics illicites, à la criminalité organisée et au terrorisme.

Enfin la SDS veut assurer l'insertion socioéconomique des rapatriés forcés par l'appui à l'installation, le renforcement des capacités dans l'exploitation des opportunités socioéconomiques et la sécurité alimentaire et l'accès à l'emploi, de manière durable.

Les communes nées du processus de décentralisation sont privilégiées comme principale porte d'entrée de ces actions, pour une meilleure prise en compte des véritables préoccupations des populations, afin de mieux lutter contre l'expansion de l'économie criminelle, le mal-développement, la mal-gouvernance et la pauvreté. Le renforcement des capacités de gouvernance accompagnera cette dynamique de conscientisation et de responsabilisation des parties prenantes à différents niveaux pour garantir et préserver la paix, le développement et la sécurité dans l'espace saharo-sahélien.

Le contexte international et national, la volonté politique, la grande attente des populations cibles et l'adhésion des partenaires constituent des atouts majeurs pour l'élaboration d'une stratégie qui concilie la paix, la sécurité et le développement. La SDS

est prise en compte dans le Plan de développement économique et social 2012-2015, dont le financement a été bouclé lors de la table ronde de Paris. Cependant, la mobilisation des ressources avec un budget estimé à plus de 1 266 milliards de FCFA constitue le principal enjeu. Le principal partenaire de la SDS est l'Union européenne et l'état s'est engagé à assurer 50 % du financement. Des contributions sont également attendues des autres PTF, des ONG, du secteur privé, des entités décentralisées et des populations.

Mobilités transfrontalières et renforcement de la sécurité dans l'espace CEDEAO : politiques et mesures relatives à la sécurisation de l'élevage pastoral

...Sanon Yacouba, CEDEAO

La mobilité pastorale dans l'espace CEDEAO se fait selon le gradient nord-sud. Elle est caractérisée par des mouvements de pasteurs semi-nomades originaires des pays du Sahel. Ils conduisent des troupeaux de bovins, d'ovins et quelquefois de caprins à la recherche de pâturages et d'eau d'abreuvement qui manquent dans leurs pays d'origine. Le but de cette contribution est de fournir des informations sur les politiques et mesures relatives à la sécurisation de l'élevage pastoral mise en œuvre par la CEDEAO. Les résultats qui sont présentés émanent des travaux de recherche agro-zootecniques, sociologiques et anthropologiques antérieurs. Ils sont aussi basés sur des observations, des enquêtes directes réalisées dans certains États sur les problématiques de l'élevage. On retient que l'augmentation de l'amplitude de la mobilité transfrontalière est la conséquence d'une pression démographique de plus en plus forte dans les États du Sahel, les crises écologiques des décennies 1970 et 1980 et maintenant l'insécurité humaine liée à l'occupation des espaces par des groupes armés. Les mouvements ainsi rendus nécessaires pour la survie des hommes et de leur activité de production, l'élevage, sont souvent à l'origine de conflits. Ces conflits semblent être la résultante de la rencontre de cultures sédentaires et nomades. Ils sont aussi le fait du refus systématique de l'acceptation des pasteurs nomades considérés comme des bandits ou des destructeurs de l'environnement. Il faudrait mettre à plat la décision sur la transhumance de 1998, le règlement de 2003 et le Certificat international de transhumance (CIT). Cela doit se faire en concertation avec les organisations professionnelles et les États membres pour donner des indications aux décideurs afin que le principe de la libre circulation des personnes et des biens ainsi que le droit d'établissement soient des réalités dans l'espace CEDEAO. La CEEAC et la CEDEAO devraient avoir des consultations fréquentes eu égard à l'imbrication des pays sur les plans socio-économique et culturel.

*Expériences de démarches et politiques de prévention des conflits liés au pastoralisme
...Djimadoum Djalta, projet d'hydraulique pastorale au Tchad central (phase 2)*

L'accès aux ressources naturelles, notamment pastorales, est une cause de différend, particulièrement en situation de pénurie. Le foncier pastoral et les ressources en jeu, fortement tributaires du climat, peuvent intéresser une multiplicité d'usages et générer des effets de compétition, voire des conflits. La prévention prend, dans ce contexte, tout son sens. Les projets d'hydraulique pastorale menés par le Ministère de l'hydraulique rurale et urbaine, financés par l'AFD, ont intégré pleinement ces dimensions dans leurs activités : c'est le cas du projet Almy Al Afia II. Outre son attribution première visant l'accessibilité à l'eau, le projet accompagne des initiatives de prévention des conflits.

La conflictualité est une notion difficile à appréhender tant ses gradients en terme de violence et de causalité sont larges : on préfère ainsi utiliser l'expression « cas à problèmes » traduisant toute la diversité des situations. La multitude de causalités tend à augmenter de par l'évolution du contexte (démographie, climatologie aléatoire, nouveaux usagers des ressources ainsi que l'évolution des schémas de transhumance – trajectoires plus longues – nécessité d'avoir des zones de fixation...).

Les zones agro-écologiques traversées par les troupeaux ont chacune leur lot de spécificités. Si peu de problèmes sont rencontrés en zone sud (Sud Guéra), la zone pastorale du nord (Batha), peu conflictuelle jusqu'à une période récente, laisse voir certaines dynamiques entravant le pastoralisme : zones mises en défens, expansion des champs de *bérébéré* sur fond de problèmes d'accès à l'eau. La zone potentiellement la plus conflictuelle du Tchad central est certainement la « zone intermédiaire » (autour de l'axe Bokoro-Bitkine-Mongo-Mangalmé), les pôles de passage sur le Batha et le département Fitri. Ces zones font l'objet d'usages très diversifiés sur lesquels se focalisent la plupart des conflits : obstruction des couloirs de transhumance, cultures sur les aires de pâturage, inaccessibilité aux rares points d'eau.

Cette utilisation multiple de l'espace ne poserait pas de problèmes en soi – il existe de fortes potentialités en termes d'ouverture de nouveaux pâturages, et une bonne complémentarité de l'utilisation des espaces dans le temps – si les règles traditionnelles anciennes, basées sur la reconnaissance de l'autre, l'entente tacite, le respect des ahalie étaient parfaitement respectées. On assiste actuellement à une sorte de dérégulation que la chefferie traditionnelle, principale garante de la paix sociale au niveau local, n'arrive pas à canaliser.

L'enjeu pour les protagonistes consiste donc à s'éloigner au maximum des voies administratives (procédures longues, compliquées, couteuses et parfois abusives) : l'autorité traditionnelle sera ainsi sollicitée en priorité. En effet, la mauvaise gestion des conflits implique presque toujours une escalade évoluant du simple différend entre individus à un véritable conflit entre deux groupes sociaux : d'où la nécessité d'anticiper.

La prévention est un domaine la plupart du temps sous-valorisé, relevant plutôt d'actions de la société civile. Certaines initiatives (commissions, comités...) ont vu le jour dans ce sens depuis plus d'une vingtaine d'années.

Le recul de ces expériences montre que, pour durer, le dialogue entre les représentants des communautés nécessite les composants suivants : i) un minimum de responsables décidés à le perpétuer ensemble ; ii) la disponibilité en ressources financières ; iii) des appuis extérieurs éventuels réalisés sur le long terme (renforcement des compétences, logistique...). Ces leaders doivent s'organiser et apporter une partie au moins des financements garantissant leur implication véritable. Si la forme, et surtout la composition, de ce type d'instance ne peuvent pas être décrites à l'avance, il s'agit d'opter pour un cadre de concertation qui se construit d'abord, trouve sa dynamique, s'élargit ensuite. Cette forme de gouvernance, le plus souvent informelle, et ses résultats, doivent être reconnus par les autorités étatiques.

Ces initiatives peuvent être complétées par des aménagements à l'exemple du balisage : parti d'une initiative localisée, le balisage répond actuellement à une véritable méthodologie visant la concertation autour de l'aménagement. Elle invite l'ensemble des usagers ou leurs représentants traditionnels (sous l'égide de l'administration) à trouver un accord social. La pose des balises reste la matérialisation physique de cet accord.

Après deux décennies, ces enseignements issus de l'hydraulique pastorale, soulignent que les appuis externes, notamment les projets d'hydraulique pastorale, ont un important rôle à jouer dans la poursuite du processus de balisage, l'appui à l'émergence de processus de concertation et la prévention. Ces processus visent l'inclusion de tous les acteurs et la restauration, l'élargissement des liens intercommunautaires. Ces actions de développement pourraient être élargies à de véritables actions « d'éducation à la paix » notamment en faveur des « jeunes » dans un souci de durabilité et de prévention.

La Garde nationale et nomade du Tchad : un outil d'exercice des services régaliens de l'État adapté aux espaces saharo-sahéliens. Leçons de l'expérience tchadienne

...Commandant Youssouf Khamis Arabi, Directeur des services vétérinaires de la GNNT
Commandant Julien Pratt, Officier de liaison et de coopération français à la GNNT.

L'élevage pastoral, qui concerne 80 % du cheptel tchadien, occupe une zone d'environ 400 000 km² sur laquelle se déplacent plus de 350 000 personnes³. Partie intégrante de la société tchadienne, la population nomade représente entre 3 et 5 % de la population totale du Tchad et les éleveurs contribuent au PIB hors pétrole à hauteur de 40 %. Les principes d'équité sociale de la République impliquent que ces populations puissent bénéficier des mêmes services de l'État que les autres citoyens tchadiens, indépendamment de leur mode de vie, mobile ou sédentaire. Ces services concernent notamment l'accès aux ressources, à la santé et à l'éducation, et la sécurité.

Conscient de la nécessité de disposer d'une force de sécurité intérieure apte à assurer la sécurité des espaces de transhumance et adaptée aux spécificités du mode de vie des nomades, le Tchad a, en 1994, décidé de recréer sa Garde nationale et nomade⁴.

Malheureusement, la GNNT a, au cours des dernières années et en particulier pendant les périodes d'instabilité qu'a traversé le Tchad, été détournée de ses missions de sécurité publique, pour mener des actions purement militaires. Ces changements d'orientations et les problèmes de gouvernance (qui ne lui sont pas spécifiques) peuvent être à l'origine d'une perception ambivalente de la GNNT et des autres représentants de l'autorité publique par les sociétés pastorales qui ont tendance à éviter tant que possible d'y avoir recours.

Néanmoins, depuis 2007, un réel effort est fait (notamment avec l'aide de la coopération française et bientôt avec celle de l'UE) afin de recentrer la GNNT sur ses missions premières et d'améliorer son fonctionnement en ce sens. Huit compagnies méharistes et sept compagnies montées ont été recréées et rééquipées dans neuf régions de la zone saharo-sahélienne.

Ainsi, même si le système actuel n'est pas parfait dans sa mise en œuvre et fait encore face à de nombreuses difficultés, le principe d'une garde mobile reste pertinent pour la sécurité des espaces saharo-sahéliens et répond à un réel besoin. Il faut continuer à renforcer la GNNT et lui donner les moyens de remplir ses missions au profit des populations nomades.

³ Recensement général de la population, 2009.

⁴ La recréation de la GNNT qui avait volé en éclat en 1979 pour finalement être complètement dissoute en 1992 a été plébiscitée lors de la Conférence nationale souveraine de 1993.

Quels sont les besoins sécuritaires particuliers des populations nomades ? Comment la GNNT peut y répondre ? Quelles sont les difficultés auxquelles fait face la Garde ? Comment améliorer son efficacité ?

L'intervention tente d'apporter un regard juste et pertinent sur la GNNT ainsi que sur les perspectives d'avenir, tout en lançant des pistes de réflexion dans le cadre de l'amélioration des politiques publiques en matière de sécurité des populations nomades.

Sécurisation du foncier pastoral : code rural et loi pastorale au Niger. Dans quelle mesure la gouvernance des ressources pastorales et la sécurité sont améliorées ?
...Sambo BODE, Université Abdou Moumouni/Département de géographie, Niger

Cette communication analyse une expérience de sécurisation du foncier pastoral au Niger à travers le code rural. Expérience centrée sur la gouvernance des ressources pastorales et la sécurité des opérateurs ruraux. Ainsi, dans ce pays, dès le début des années 80, la situation préoccupante des ressources naturelles a fait l'objet de plusieurs débats et séminaires nationaux. Ces réflexions visaient à adapter les politiques nationales face à l'insécurité foncière et aux risques de conflits (cas du drame de Toda en 1991 avec 101 morts le même jour). Ces constats ont conduit en 1986 à l'élaboration des « principes directeurs d'une politique de développement rural pour le Niger », qui prévoyaient la mise en place d'un processus de Code Rural. Le processus a abouti à l'adoption en 1993 de l'ordonnance n°93-015 du 2 mars 1993 fixant les Principes d'orientation du Code rural (POCR). Ce texte en fait un droit dit moderne. Sa spécificité est la reconnaissance et la superposition d'une diversité de plusieurs types de droits sur les mêmes ressources à travers les commissions foncières ayant des compétences décisionnelles sur la gestion des ressources naturelles. Ces institutions sont dotées d'un pouvoir général de contrôle de la mise en valeur des terres. Elles jouent un rôle de régulation et de prévention des conflits. C'est ainsi que depuis l'adoption du POCR, plusieurs réalisations (sécurisation et délimitations par balisages, mise en place des commissions foncières, etc.), lois et textes législatifs complémentaires ont été adoptés parmi lesquels l'ordonnance n°2010-029 du 20 mai 2010 relative au pastoralisme. Ce texte complémentaire reconnaît que la mobilité est un droit fondamental des éleveurs, pasteurs nomades et transhumants. Il affirme que les pasteurs doivent être légitimement représentés dans les instances de gestion des ressources naturelles. Ce dispositif a contribué à la sécurisation du foncier pastoral, à la bonne gouvernance des ressources naturelles et la prévention des conflits. Pour la mise en œuvre de la politique foncière, force est de constater que les objectifs n'ont pas été complètement atteints du fait de plusieurs contraintes. Parmi ces contraintes le problème de l'application et l'ambiguïté des textes au niveau local et l'avènement

des acteurs nouveaux (décentralisation) et par rapport à certaines questions relatives au transfert de compétences de l'État aux collectivités. L'enjeu majeur est aujourd'hui celui de l'application effective des bonnes pratiques de sécurisation sur le terrain. D'où un grand défi pour les nouvelles communes qui font face au problème de bonne gouvernance des ressources pastorale, de la sécurité et durabilité du processus du code rural.

Evaluation et capitalisation de 20 ans d'interventions du groupe AFD portant sur le secteur de l'hydraulique pastorale au Tchad

... Saverio Krättli, Marie Monimart, Blamah Jalloh, Jeremy Swift et Ced Hesse, IIED

Cette communication est basée sur une analyse tirée de l'évaluation conduite à la demande de l'AFD en 2013 et concernant 20 ans d'interventions financées par l'AFD au Tchad en matière d'appui aux systèmes pastoraux à travers l'hydraulique pastorale.

Avec le projet Almy Bahäim 1 (1995) la fourniture d'eau par des projets financés par l'AFD cesse d'être vue comme une fin en soi – comme dans l'hydraulique sectorielle – et devient un moyen de favoriser la sécurisation des dynamiques de mobilité des éleveurs transhumants et d'accompagner l'appui à l'élevage local. Ce changement d'approche radical – systémique – s'est matérialisé dans : a) l'engagement des projets à fonctionner à grande échelle spatiale et temporelle ; b) l'engagement à considérer les ouvrages en relation avec leur contexte à la fois social et économique; et c) l'engagement à soutenir la complémentarité des systèmes de production.

En favorisant le dialogue plutôt que la ségrégation, cette approche d'intervention à large échelle dans le cadre d'une vision systémique a contribué à renforcer la sécurité des systèmes d'élevage et la sécurité des territoires d'intervention (zéro conflits sanglants autour des ouvrages pendant 15 ans). La particularité de cette approche offre des solutions de rechange permettant de lever les limites inhérentes à la tendance générale des politiques et des interventions à compartimenter tant l'administration (décentralisation) que les activités de production (agro-pastoralisme familial). D'un autre côté, la valorisation des structures traditionnelles dans les mécanismes de gestion des ouvrages hydrauliques et de prévention des conflits offre une opportunité d'expérimenter une approche de gestion de proximité de la mobilité pastorale par les acteurs locaux.

L'expérience de ces 20 ans d'intervention offre des enseignements pour les politiques publiques sahéennes d'appui à l'élevage pastoral ainsi que de renforcement de la sécurité des territoires. Construire sur une profonde compréhension des systèmes pastoraux – comme le font les projets – fournit les bases pour une nouvelle approche,

trop longtemps attendue, pour la modernisation du secteur de l'élevage; le tout en mobilisant la recherche scientifique et le développement technologique, en dialogue avec les producteurs, pour générer des solutions innovantes spécifiques aux logiques des systèmes de production locaux existants, qui restent la meilleure porte d'entrée pour soutenir de manière sûre et efficace les économies locales et nationales.

Journée 2 – Atelier 2

Analyse des trajectoires des familles de pasteurs en lien avec les crises pastorales
...Bertrand Guibert, Bernard Bonnet, IRAM

Quatre études de cas, localisées dans la communauté rurale de Téssékéré du Ferlo au Sénégal, sur la commune de Djougou au Nord-Bénin, sur la commune de Dantiandou à l'Ouest du Niger et sur la commune de Hombori au Mali, ont été conduites dans le cadre du programme pluridisciplinaire ECLiS (Élevage-Climat-Société) en 2009 et 2010 (8 instituts de recherche regroupés dont l'IRAM). Ces analyses ont concerné quarante-six familles d'éleveurs dans leur trajectoire d'évolution sur les cinquante dernières années. Ces trajectoires familiales mettent en évidence la perception qu'ont les éleveurs des crises et des aléas successifs qu'ils ont eu à affronter de manière récurrente : sécheresses, épidémies, insécurité, contraintes liées aux politiques d'aménagement... Face à ces différents facteurs mettant à l'épreuve la vulnérabilité des familles, les éleveurs ont développé des réponses et des stratégies dont l'efficacité est évaluée de manière rétrospective : diversification de la mobilité, accès aux aliments du bétail, développement de la pluriactivité, pratiques nouvelles contre l'insécurité. Ce travail d'études de cas, d'ordre qualitatif, permet une lecture croisée de la vulnérabilité et de l'adaptabilité des éleveurs au pastoralisme face aux aléas divers qu'ils soient directs ou indirects. Il permet d'appréhender les stratégies d'adaptation des pasteurs (tactiques immédiates, stratégies à moyen terme, notamment par la mobilité des hommes et des troupeaux). Il s'agit donc ici de témoignages d'éleveurs situés dans des contextes éloignés, qui nous informent sur leurs vulnérabilités et sur leurs efforts d'adaptation, face aux crises récurrentes et diverses.

Le modèle de développement pastoral au Ferlo : leçons et perspectives
...Equipe PPZS, Dakar, Sénégal, présentation par Astou DIAO-CAMARA, ISRA-Bame

Les interventions de développement dans le domaine de l'élevage peuvent être scindées en trois thèmes : hydraulique pastorale depuis les années 50, gestion des ressources (pâturages et eau) sur le modèle des unités pastorales à partir des années 90, profusion des initiatives de développement par l'insémination artificielle depuis 2000.

En effet, un ambitieux programme d'installation de forages pastoraux profonds à exhaure mécanique a été développé à partir des années 1950 au Ferlo sénégalais selon un maillage très régulier d'environ 20 à 30 km entre forages voisins, encore complété dans les années récentes. Ce programme visait initialement à mieux exploiter les ressources fourragères de la zone tout en sédentarisant des éleveurs mobiles difficiles à contrôler par l'administration et en les éloignant de la vallée du fleuve Sénégal destinée à un vaste projet d'agriculture irriguée. Au cours des années 90, un important projet d'autopromotion pastorale reprend le modèle de gestion des ressources pastorales basée sur la notion d'Unité Pastorale « l'espace et l'ensemble des ressources polarisées par un forage pastoral ». (Faye, 2001). En 2000, l'amélioration génétique est le fer de lance de la politique de développement de l'élevage. Les impacts mitigés de ces interventions posent la question de la durabilité de ces modèles de développement basés sur les infrastructures hydrauliques, la gestion contractualisée des ressources et des interventions peu connectées aux réalités du pastoralisme. Quelques impacts peuvent être cités : réduction de la mobilité et un processus de fixation accentué par tarissement de la vallée du Ferlo du fait des aménagements sur la vallée du fleuve, augmentation des carences en sel ; forages en proie à des pannes intempestives en l'absence d'un personnel de maintenance qualifié ; modification de l'occupation de l'espace suite aux choix politiques d'un État enclin à promouvoir des activités de culture ; divergence entre éleveurs et pouvoirs publics sur les conceptions du bon élevage. Cette communication revient sur les limites et les leçons tirées de ces processus de développement à partir principalement de recherches du pôle pastoralisme zones sèches. Ces implications des politiques compromettent la résilience des systèmes pastoraux. Par conséquent, la durabilité des dynamiques actuelles (démographies humaines et animales, expansion des cultures, pression sur des écosystèmes fragiles,...) reste en question et doit inciter à rechercher des solutions intégrées sur les questions de commercialisation des productions animales, de bien-être des populations pastorales, d'intensification écologique, de gestion des écosystèmes semi-aride.

Analyse des crises et des réponses apportées par les dispositifs publics de prévention/gestion des crises : la crise de 2009 vue par les pasteurs au Niger

Boureima Dodo, Blamah Jalloh, Réseau Billital Maroobé, Niamey.

La problématique pastorale est de nos jours au centre des préoccupations et orientations politiques des États de l'Afrique de l'Ouest. En effet, l'élevage pastoral dans sa diversité, en plus d'être un mode de vie adapté à l'environnement sahélien, joue un rôle actif dans la sécurité alimentaire des populations. Pourtant, la sécheresse de 2009 aurait affecté, selon certaines estimations, près de dix millions de personnes dans cinq pays sahéliens. La répétition à intervalle de plus en plus court des sécheresses crée une situation d'insécurité alimentaire chronique qui affecte d'autant plus durement

les systèmes d'élevage pastoral que les délais de reconstitution des troupeaux sont généralement très longs. Face à cette situation, le Réseau Billital Maroobe s'est investi pleinement pour alerter l'opinion publique pour juguler les effets de cette crise. Ainsi, le RBM a réalisé une étude dans quatre pays sahéliens (Niger, Tchad, Mali et Burkina Faso) sur la perception de la crise de 2009/2010 par les éleveurs, ainsi que sur la performance des dispositifs publics. L'emphase a surtout été mise sur les éléments suivants : (i) l'efficacité des stratégies et des tactiques qu'ils ont adoptées pour amoindrir les effets de la crise, (ii) l'appréciation qu'ils portent sur les réponses apportées par les dispositifs publics de prévention et de gestion des crises, (iii) les chantiers et perspectives post-études conduits et en cours par le Réseau Billital.

Une vigilance accrue fondée sur la veille informative, et une stratégie d'adaptation basée sur la flexibilité et la diversité. Les tendances qui se dégagent des témoignages recueillis font ressortir, d'une part, le rôle crucial de la mobilité dans la sécurisation des systèmes d'élevage en période de crise et, d'autre part, l'importance des ventes anticipées d'animaux en vue de constituer des stocks d'aliments de bétail. L'efficacité de la mobilité pastorale repose sur deux facteurs principaux : 1) l'accès à l'information pour une prise de décision anticipée ; et 2) l'aptitude à conduire les troupeaux en transhumance en mobilisant les moyens nécessaires (main-d'œuvre, réseau social pour négocier l'accès aux ressources naturelles, moyens d'exhaure et/ou de transport de l'eau).

Les faiblesses de la réponse des dispositifs publics en 2010. Dans l'ensemble des pays sahéliens, le système d'élevage pastoral reste le parent pauvre des dispositifs de prévention et de gestion des crises. Les témoignages des pasteurs mettent en évidence que si le diagnostic a été fait à temps par les dispositifs publics, l'action a une nouvelle fois été mise en œuvre en retard, elle a rencontré des difficultés de ciblage et, au final, on constate un décalage entre les appuis décidés et les besoins des éleveurs. À cela s'ajoutent des insuffisances largement relayées par les études précédentes qui soulignent l'absence d'indicateurs de vulnérabilité pastorale, absence de stratégie cohérente de ciblage des éleveurs. Par ailleurs, on peut aussi souligner, que le suivi des recommandations des cadres de concertations régionaux et internationaux souffre d'une absence de dispositif performant de suivi-évaluation de la mise en œuvre de ces recommandations, ce qui influe négativement sur l'action politique des décideurs.

Cette opportunité de communication offerte au RBM permettra également de présenter plusieurs défis et enjeux qui demeurent à relever pour renforcer la résilience des systèmes pastoraux, notamment en élargissant les actions conjoncturelles d'assistance en période de crise, à la mise en place de mesures structurelles de prévention des crises. Les actions à mettre en œuvre dans ce sens doivent s'appuyer sur les initiatives régionales de la CEDEAO (AGIR, Faim Zéro, PRIA).

Crise politique du Mali et gestion des transhumances transfrontalières entre Mali, Niger et Burkina Faso

...Boubacar CISSE, coordonnateur du CRUS

La région du Sahel, objet de cette présentation, est située à l'extrême nord du Burkina dans la zone frontalière du Mali (côté Gao), et du Niger (côté Tillabery). Un million d'individus vivent sur une superficie de 30 000 km², avec pour principale activité l'élevage (15-20 % de l'effectif national) qui occupe 48,6 % de la population (44,3 % pour l'agriculture). Le Conseil régional des unions du Sahel fédère 64 unions et 1 978 groupements de base du Sahel burkinabé. Le CRUS a pour vocation principale le soutien au pastoralisme. Dans le cadre de ses activités, l'organisation paysanne suit l'évolution de la problématique pastorale au nord du Burkina directement en lien avec la crise malienne, et tente d'agir en soutien aux pasteurs concernés.

La situation sociopolitique du Mali a provoqué un afflux massif de réfugiés (près de 50 000 personnes) dans des sites d'accueil du Nord Burkina qui comptaient un peu plus de 10 000 autochtones. Le plus important contingent de réfugiés a trouvé asile dans cette région frontalière du Mali, dans les provinces de l'Oudalan, du Séno et du Soum. Ces réfugiés, pour la plupart des pasteurs, disposent d'un important cheptel, très supérieur au cheptel autochtone. Les communes frontalières des zones de production animale et d'accueil des transhumants du Mali et du Niger sont victimes d'une pression sur les ressources pastorales liée à la présence des animaux qui transhument traditionnellement vers l'Est du Burkina et du Bénin ; et de bétail appartenant aux réfugiés venus du Mali.

La présence massive et exceptionnelle de ce bétail a de nombreuses conséquences. Les entraves à la mobilité liées au contexte particulier du refuge politique entraînent des piétinements prolongés préjudiciables à la résilience des pâturages. Le brassage des troupeaux de la région avec ceux venant du nord Mali ainsi que les pratiques vétérinaires importées par les réfugiés (produits vétérinaires prohibés, automédication) jouent fortement sur la situation épidémiologique. Les circuits de transhumance sont perturbés du fait de la fermeture de l'accès aux zones traditionnelles de pâture de saison sèche (au Mali). Enfin la configuration des camps (concentration sur des zones réduites peu fournies en pâturages) est peu compatible avec l'élevage pastoral, grand consommateur d'espace. Ces entraves à la mobilité sont particulièrement dommageables aux grands propriétaires de bétail. Tous ces éléments sont susceptibles de générer des tensions croissantes dans des délais très courts.

Baucoup d'éleveurs redoutent cette situation et les entretiens ont révélé que certains réfugiés se sont enfuis des camps pour échapper à la relocalisation tandis que d'autres

sont prêts à endosser le statut de migrants en abandonnant celui de réfugié afin de pouvoir rester auprès de leurs bergers et/ou de leur troupeau.

Face à ce contexte exceptionnel, les communautés pastorales autochtones et réfugiées ont développé des stratégies et des modes d'adaptation à la nouvelle situation. Il s'agit d'abord de la valorisation du réseau des tuteurs hôtes (mécanismes de transhumance transfrontalière) et ensuite de l'adoption du principe de gratuité d'accès des réfugiés aux ressources hydrauliques pour l'abreuvement des animaux (cas du forage Christine 2012). En termes de perspectives d'orientations stratégiques dans les prochains mois, le CRUS prévoit d'accompagner les actions suivantes : (1) l'organisation de l'installation spatiale des animaux des réfugiés suivant les zones écologiques/pastorales ; (2) le renforcement des services hydrauliques (points d'abreuvement) ; (3) la mise en place d'une veille informative (mouvement des animaux, santé, situation des pâturages, sécurité, droits de l'Homme, etc.) dans les zones d'accueil et pastorales de la région ; (4) le renforcement des mécanismes de dialogue et de gestion des conflits entre les acteurs, y compris les réfugiés ; (5) l'amélioration de la concertation et la synergie d'action entre les intrants dans la zone ; (6) la facilitation de l'accès aux services de base (santé, eau, éducation, etc.) des populations hôtes et des réfugiés et enfin (7) la capitalisation et la diffusion des expériences du processus.

Cette contribution tente de faire le point de la problématique pastorale au Nord du Burkina, des effets de la crise malienne. Elle met aussi en exergue les réponses adaptées et les perspectives complémentaires d'actions d'atténuation des risques qu'il importe de développer en faveur des différentes populations en souffrance.

Les expériences de soutien aux éleveurs dans les crises pastorales : comment renforcer la résilience des sociétés pastorales ?

...Oussouby Touré, pastoraliste, Sénégal

La définition de mécanismes appropriés de ciblage des groupes vulnérables est indispensable si l'on veut apporter une aide d'urgence aux populations en insécurité alimentaire et appuyer de façon efficace la relance post-crise des économies des ménages ruraux pauvres. Pour les institutions chargées de la prévention et de la gestion des crises alimentaires, le ciblage consiste à : (i) définir des indicateurs pertinents de vulnérabilité des populations face à l'insécurité alimentaire ; (ii) collecter régulièrement les données permettant de renseigner ces indicateurs ; et (iii) identifier les ménages concernés en vue de les classer en catégories selon le degré de vulnérabilité des groupes. La mise en place d'un système de ciblage géographique et socioéconomique fiable pose des défis importants. En effet, plusieurs insuffisances sont inhérentes aux méthodes de mesure de la vulnérabilité qui sous-tendent les

stratégies de ciblage des ménages vulnérables. Pour l'essentiel, ces insuffisances portent notamment sur :

- l'attention insuffisante accordée aux paramètres socioculturels ; ce qui conduit à appliquer la même méthode d'analyse de la vulnérabilité à des producteurs ruraux ayant des profils différents (agriculteurs/éleveurs, sédentaires/transhumants, etc.) ;
- la prise en compte relativement faible de l'environnement du ménage dans l'analyse de la vulnérabilité (zone de résidence, modes d'occupation de l'espace et d'accès aux ressources naturelles, etc.).

Compte tenu de toutes ces contraintes, les démarches classiques de ciblage s'avèrent le plus souvent peu pertinentes lorsqu'il s'agit d'intervenir en milieu pastoral ou agropastoral. En effet, les responsables des dispositifs publics ne s'intéressent pas à la question centrale qui concerne la détermination du seuil de viabilité pastorale pour résister à la sécheresse et relancer les économies des ménages lorsque les pluies reviennent. Aucun effort n'est entrepris par ces acteurs institutionnels pour analyser la double logique qui sous-tend le comportement des pasteurs : (i) reconstituer le troupeau, en période favorable, en réduisant au strict minimum les ventes ; et (ii) disposer d'un effectif d'animaux, variable selon les contextes, qui puisse assurer une garantie minimale.

Pour être réellement efficaces, les interventions mises en œuvre par les dispositifs publics pour appuyer les ménages pastoraux confrontés aux crises doivent s'inscrire dans une logique de complémentarité par rapport aux stratégies d'adaptation des éleveurs. La présente communication s'attache à analyser deux questions importantes :

- quels sont les ressorts sur lesquels s'appuient les pasteurs et agropasteurs en période de sécheresse pour assurer le maintien de leur activité d'élevage ?
- quelle est l'efficacité de ces leviers au regard de la durabilité des systèmes d'élevage concernés ?

Prévention et gestion des crises alimentaires, quels enseignements et quels enjeux pour mieux soutenir la résilience des sociétés pastorales.

Mayanne Munan, OXFAM N'Djaména, Imma de Miguel, OXFAM Cotonou

Loin de s'améliorer, la fréquence et la sévérité des crises dans la région semblent s'accroître. Au cours des sept dernières années, cette région a connu quatre crises alimentaires graves : 2005, 2008, 2010 et 2012. La capacité de résilience des

populations, en particulier pastorales, face à ces chocs s'est amenuisée sous les effets combinés de la croissance démographique, du changement climatique et de la volatilité des cours des denrées alimentaires, affaiblissant les mécanismes élémentaires de récupération et d'adaptation. La fréquence des crises ne permet plus aux communautés de se remettre totalement d'une précédente crise avant de devoir faire face à la suivante.

Si les sécheresses et les inondations sont inévitables, les catastrophes qu'elles causent peuvent quant à elles être évitées. La mauvaise gouvernance, le sous-investissement dans les zones marginalisées et l'échec dans l'application des politiques nécessaires ont contribué à une aggravation de l'insécurité alimentaire dans la région. Dans le Sahel, les gouvernements, les organisations régionales et les bailleurs de fonds ont réalisé des investissements en vue d'établir des systèmes d'alerte précoce et pour améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire. Des efforts concertés des gouvernements nationaux, des organisations régionales, des bailleurs de fonds, des agences des Nations Unies et de la société civile pourraient faire la différence. C'est dans cet esprit que le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), les pays membres du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et les donateurs membres du Club du Sahel ont adopté dès 1990 la Charte de l'aide alimentaire. En raison de l'insécurité alimentaire persistante dans la région cette première charte a été mise à jour. Cet exercice a abouti à la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest qui a été adoptée au début de l'année 2012.

La société civile au Burkina Faso, au Tchad, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Sénégal vient de faire un état des lieux de la mise en œuvre de cette nouvelle charte. Cette évaluation analyse les cinq principaux piliers : l'information et l'analyse, la concertation et la coordination, l'analyse consensuelle, l'assistance et l'aide alimentaire et l'évaluation et le suivi de l'application de la Charte. La crise 2011/2012 a constitué un premier test déterminant d'application de la Charte dans la région. À partir de novembre 2011, des signes annonçaient déjà l'imminence de la dernière crise alimentaire et pastorale dans la région où 18 millions de personnes ont été affectés par l'insécurité alimentaire.

Cette communication examinera les acquis et les faiblesses du dispositif proposé, dont le potentiel reste encore largement inexploité. La présentation mettra l'accent sur les domaines où les besoins spécifiques des sociétés pastorales devraient être plus pris en compte : notamment dans la collecte et la prise en compte de l'information pastorale, le ciblage des bénéficiaires de l'aide, et les instruments de soutien et de relance spécifiques de l'activité pastorale. Lors de sa révision, la charte prévoyait le développement

de normes/bonnes pratiques sur les différents instruments de prévention et gestion des crises alimentaires : une norme spécifique sur les instruments pour la prévention et gestion des crises en milieu pastoral pourrait sensibiliser les décideurs à mieux intégrer les réalités pastorales en répondant mieux aux besoins de la région et basé sur des instruments plus adaptés.

Les systèmes d'information sur le pastoralisme : quelle contribution à la réduction des risques et à l'amélioration des politiques ?

...Ibra Touré, Alexandre Ickowicz, Abdrahmane Wane, Issa Garba, Pierre Gerber, CIRAD

Le pastoralisme joue un rôle prépondérant dans l'économie des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (AO) et contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux et urbains (Wane et al., 2009). La contribution du secteur élevage au PIB atteint 5 à 10 % et les systèmes pastoraux fournissent plus de 50 % de la production en viande et en lait (De Haan et al., 1999). Le pastoralisme s'avère économiquement viable et écologiquement adapté à la valorisation durable d'une ressource naturelle fragile et éparsée dans la zone sahélienne (Toutain et al. 2012). Plus encore, le système de production mobile fournit de meilleurs rendements en termes de production annuelle de protéines animales par hectare par rapport au système de ranching ou autres systèmes intensifs à vocation commerciale. Ces systèmes d'élevage sont confrontés à de nombreux défis, liés notamment, à la marginalisation des populations pastorales dans les instances de gouvernance locale, et à la compétition croissante pour l'accès aux ressources. Dans ce contexte, les pasteurs et les politiques manquent d'informations et d'indicateurs spécifiques sur les enjeux et la viabilité de ce système de production (flux saisonniers de transhumance, vulnérabilité des ménages pastoraux, variations des prix des animaux et de denrées alimentaires, etc.) insuffisamment pris en compte par le cadre des systèmes d'information et d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire existants (Touré et al 2012). À cette asymétrie d'informations s'ajoute l'absence de cadre officiel de concertation entre les pasteurs, leurs organisations de producteurs faitières et les institutions techniques nationales, régionales et internationales en charge des politiques agricoles en général et de sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations pastorales en particulier.

Partant des enseignements tirés de la mise en œuvre du système d'information sur le pastoralisme au Sahel (SIPSA) dans six pays du CILSS (Burkina, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), cette présentation met en exergue ses acquis (scientifiques, méthodologiques, pédagogiques, etc.), ses limites et ses défis (structurels, politiques...) en vue d'une amélioration des interventions publiques en période de crise.

La politique de renouveau agricole et rural : pour un développement intégré en Algérie. *le défi du renforcement durable de la sécurité alimentaire nationale*

...Kellil Salah Eddine, Haut Commissaire au Développement de la steppe,
Ministère de l'Agriculture et du développement rural, Algérie

Les axes stratégiques de mise en œuvre de la politique de renouveau agricole et rural visent le renforcement durable de la sécurité alimentaire nationale tout en mettant l'accent sur la nécessité de transformer l'agriculture en véritable moteur de la croissance économique globale. Elle passe inévitablement par la recherche, à moyen terme, de changements et d'impacts significatifs sur les bases structurelles qui fondent l'état de sécurité alimentaire de la nation.

Ce choix stratégique s'est exprimé concrètement dans les orientations données par Son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la séance d'évaluation sectorielle du 14 septembre 2008. Il a été réaffirmé solennellement à l'occasion de la Conférence nationale sur le renouveau agricole et rural, le 28 février 2009, à Biskra, puis dans le communiqué présidentiel qui a sanctionné l'audition du secteur en août 2009.

« L'agriculture algérienne doit relever deux défis majeurs : jouer le rôle d'un véritable moteur de la croissance et contribuer à l'amélioration significative de la sécurité alimentaire du pays, devenue un enjeu de sécurité nationale. [...] L'enjeu en est aussi un développement soutenu et durable du pays, une amélioration sensible des conditions de vie des populations, particulièrement des jeunes et, finalement, la préservation de notre liberté et de notre souveraineté. [...] L'enjeu en est enfin, l'aboutissement réel de ce long chemin qui nous a conduits à restaurer la liberté et à recouvrer la terre de nos ancêtres. » (A. Bouteflika, 2009).

L'élaboration d'un projet de Code pastoral au Tchad

...Ousman Mahamat Saleh, Ministère du Développement pastoral et des productions animales, Tchad

L'évolution des contextes agro-climatiques, démographiques et politiques de ces cinq dernières décennies a induit d'importantes mutations dans les systèmes de production pastoraux tchadiens. Ces mutations s'observent par le fait qu'il y a un glissement des mouvements de transhumance sur environ 200 km du nord vers le sud. Cette descente des éleveurs en début de saison sèche vers les zones inondables est confrontée à l'extension massive de la culture de berbéré. On assiste aussi à la « fixation » au sud du pays de certains éleveurs originaires du nord, depuis les sécheresses des années 1970.

Les conséquences de ces mutations se traduisent par des compétitions entre usagers et donc une mauvaise gouvernance des ressources naturelles qui sont à l'origine des conflits, parfois violents.

La Loi n°04 du 31 octobre 1959 qui régit le nomadisme et la transhumance en République du Tchad a été conçue à l'origine comme un outil de contrôle des mouvements des « hommes récalcitrants » plus que comme un instrument de réglementation de l'activité pastorale qui aurait par exemple permis de favoriser la mobilité des animaux pour valoriser les ressources. Etant données ces limites, la Loi n'a pas été suivie de textes d'application.

Les résultats des travaux menés par des éminents chercheurs aux niveaux national et mondial au cours des vingt dernières années ont mis en exergue l'importance de la mobilité pastorale et la nécessité d'un texte plus adapté à sa reconnaissance.

Un avant-projet de Code pastoral a été initié au cours des dernières années par le Ministère de l'élevage (MERA puis MDPPA). Il devrait aboutir à la mise en place d'un cadre réglementaire et législatif pour sécuriser ce système de production pastoral et garantir un accès équitable des pasteurs aux ressources naturelles ainsi que la circulation des hommes et de leurs biens conformément à la Constitution du pays.

Au delà de ce cadre attendu, la présente note est une réflexion sur la démarche de ce projet de Code Pastoral qui doit être perçue comme la recherche d'une formule de consensus. Le contexte du développement pastoral étant encore en perpétuelle mutation, le Code pastoral pourrait être un bon instrument de renforcement des capacités de résilience des pasteurs face aux effets collatéraux qui pourraient étre engendrés par les changements climatiques ou autres facteurs.

Les expériences de sécurisation foncière-aménagement communal-hydraulique pastorale : comment renforcer la résilience des sociétés pastorales et la sécurité en sécurisant la mobilité pastorale ?

...Bernard Bonnet, IRAM

Dans les espaces sahéliens et sahariens, l'élevage occupe la première place des productions agricoles, devant une agriculture très exposée aux aléas. Par leur exposition aux incertitudes, notamment aux sécheresses, les sociétés pastorales apparaissent certes vulnérables, mais elles font preuve au demeurant d'une remarquable adaptabilité. La reproduction économique et sociale de ces sociétés est en effet principalement due à leur capacité de résilience. Souvent peu soutenus par les politiques publiques, les

pasteurs ont su sans cesse moderniser leurs systèmes de mobilité, s'adaptant aux contraintes nouvelles rencontrées et intégrant de nombreuses innovations. Malgré de tels atouts, ces modes d'exploitation nécessairement mobiles pour tirer parti de ces milieux en non-équilibre, ont longtemps été perçus comme inadaptés, la priorité étant accordée à la sédentarisation et à l'intensification. Pourtant, force est de constater que les tentatives d'intensification dans ces espaces n'ont jusque-là pas fait leurs preuves, alors qu'une part des pasteurs réussit à surmonter les crises traversées.

A l'heure où les principaux modèles climatiques au Sahel s'accordent sur l'augmentation des risques d'événements exceptionnels, une convergence des politiques publiques se fait jour en faveur de la sécurisation des systèmes et droits pastoraux. Cependant, au Niger où le cadre juridique est l'un des plus propices, il reste encore peu appliqué par les acteurs institutionnels. Pour remédier à cette difficulté, des démarches de sécurisation du foncier pastoral à l'échelle communale et intercommunale ont été développées en mobilisant les acteurs de la gouvernance du foncier dans la mise en œuvre d'une stratégie de sécurisation de la transhumance et de gestion équitable des puits pastoraux. La sécurisation du foncier pastoral ainsi développée met en évidence le renforcement des dynamiques des sociétés pastorales face aux enjeux du changement climatique et de la pression démographique. Elle soulève aussi différentes limites et interrogations qui doivent être prises en compte dans les politiques nationales et régionales de décentralisation, d'aménagement du territoire, de sécurité alimentaire, d'hydraulique et de développement pastoral.

Journée 2 – Atelier 3

Les échanges transsahariens : enjeux et perspectives

...Laurent Gagnol, Géographe, Université de Grenoble, chercheur associé UMR CNRS PACTE 5194.

Membre du panel d'experts de l'atlas des espaces saharo-sahéliens, Perspectives ouest-africaines, CSAO/OCDE

Les régions désertiques des espaces saharo-sahéliens ont toujours vécu grâce aux circulations transsahariennes qui les ont très tôt intégrées aux premières formes de mondialisation. Les échanges régionaux et internationaux sont au fondement des économies locales sahariennes, qui comptent sur leurs ressources naturelles propres comme moyens d'échange (sel, dattes, bétail sur pied, etc.) et les compétences en matière de mobilité et de transport des sahariens, mais aussi sur la valorisation des contrastes entre les deux rives du Sahara. Le Sahara est un espace de transition et d'échange entre le monde méditerranéen et l'Afrique sahélienne.

Les réseaux commerciaux transsahariens sont évidemment très anciens. Les oasis sahariennes et les grandes villes du rivage sahélien (Abéché, Kano, Zinder, Agadez, Gao, Tombouctou, Oualata, Chinguetti, etc.) sont nées et se sont développées sur les grands axes de cette circulation transsaharienne. Elles se sont d'ailleurs déplacées au cours de l'histoire, ce qui a provoqué la disparition de nombreuses villes, dont on retrouve aujourd'hui les ruines (Assodé, Takedda, Kouka, Tadmekkat, Taghaza, Mali, Ghana, etc.). À l'origine du développement économique et de l'émergence des villes, les échanges transsahariens ont aussi contribué à la migration des peuples et à la diffusion de l'islam. Les réseaux commerciaux se sont développés selon des axes structurés par les centres urbains et les grands points d'eau dans le désert mais aussi sur des bases de solidarité lignagère et/ou des formes d'associations ou d'alliances intertribales qui, dans une certaine mesure, perdurent aujourd'hui.

Aux pierres précieuses, à la main-d'œuvre servile, aux étoffes, aux peaux et aux plumes d'autruche et aux produits alimentaires de luxe (thé, sucre, etc.) d'autrefois, qui ont été convoyés à travers le Sahara à l'époque précoloniale, a succédé une relative fermeture des espaces et un tarissement des échanges commerciaux. Malgré l'unification des espaces saharo-sahéliens sous la domination coloniale française et la mise sur pied d'un service de transport transsaharien, les échanges ont lentement périclité. Avec la concurrence maritime, ils ont diminué en volume et se sont réduits jusqu'à la fin du XX^e siècle. Cette période de moins d'un siècle peut être aujourd'hui considérée comme une parenthèse de la géohistoire des espaces saharo-sahéliens, à la lumière du redéploiement des circulations et de l'intensification des échanges d'aujourd'hui. Initiés avec la vente de bétail du Sahel et le commerce des denrées alimentaires provenant des usines subventionnées du Maghreb, le renouveau des trafics transsahariens repose aujourd'hui sur le transport de marchandises illicites, comme celui des cigarettes, des armes et des voitures de contrebande et, plus récemment, de la drogue, sans parler des migrants.

Aujourd'hui, paradoxalement, l'Afrique maghrébine et l'Afrique sahélienne sont encore assez peu connectées et les échanges économiques officiels restent relativement faibles. Si l'exploitation des ressources naturelles stratégiques (uranium, pétrole, etc.) a bien été à l'origine de la création d'infrastructures de transport et a conduit à un développement urbain au Sahara, elle n'a pas stimulé jusqu'à présent le rapprochement des États des deux rives. La circulation transsaharienne s'est développée essentiellement dans la clandestinité, l'illicite du point de vue des États mais non des communautés humaines qui en vivent. Le Sahara est ainsi envisagé surtout du point de vue de la sécurité et du contrôle territorial des États, de la richesse à exploiter de son sous-sol, et non pas de la mise en valeur des réseaux d'échanges fondés sur la mobilité et des opportunités économiques qui en découlent pour les États des deux rives. En l'absence de vision transfrontalière, les politiques nationales d'aménagement ont fait

des régions sahariennes des cul-de-sac alors qu'ils sont des espaces de jonctions. La situation est évidemment hétérogène : l'axe Mauritanie-Maroc étant plus avancé que les autres.

Toutes les dynamiques en cours dans l'espace saharo-sahélien montrent les enjeux de cette prise en compte du rôle d'interconnexion qu'il joue. Sur la base de cette réalité géographique, sociale et économique des échanges transsahariens, une coopération renforcée de part et d'autre des frontières semble aujourd'hui d'autant plus nécessaire qu'elle permettrait de sortir d'une représentation négative du Sahara, comme zone grise de la mondialisation. Le pastoralisme notamment qui est la principale richesse des espaces saharo-sahéliens, gagnerait grandement à ce rapprochement.

*Des transhumants entre alliances et conflits, l'exemple des Salamat Sifera et Djaatné
...Zakinet Dangbe, Université de N'Djaména, Tchad*

La question du pastoralisme et de la sécurité constitue de nos jours l'un des défis majeurs dans l'espace sahélo-saharien. Au Tchad, la transhumance constitue depuis des générations la caractéristique principale des éleveurs. Considérée à tort, à une certaine époque comme un mode de vie archaïque qui permet aux éleveurs d'échapper au contrôle de l'administration, les travaux de recherches récentes dans ce domaine ont démontré qu'elle est non seulement une pratique en harmonie avec l'environnement, mais aussi un moyen d'accéder aux ressources pastorales dispersées et aléatoires. Elle permet d'une part aux éleveurs de créer des alliances entre eux-mêmes et d'autre part avec les sédentaires. Cependant, ces dernières années, la pression sur les ressources naturelles, les conflits, l'insécurité tendent à compromettre dans certains cas ces alliances, bases d'une cohabitation pacifique. Pour notre communication, nous avons choisi de présenter deux types de transhumance dans la Région du Batha. Il s'agit des Arabes Salamat Sifera et Djaatné.

Les Salamat Sifera sont l'une des communautés arabes du Batha qui pratiquent la « grande transhumance ». Chaque année, ils séjournent (les chameliers) en saison de pluies au Nord du fleuve Batha (Ouadi-Hadad, Ouadi-Karma) et descendent en saison sèche au Sud de la Région du Guéra. Sur les itinéraires de transhumance, les Salamat Sifera entretiennent des relations avec les autres communautés (arabes ou non-arabes) à travers des liens de parenté, mais surtout des « ahalié » ou alliances. Ces alliances constituent une base solide d'indulgence réciproque entre les éleveurs transhumants mais aussi avec les sédentaires. Cependant, malgré cette cordialité entre les Salamat Sifera et les autres communautés sur les axes de transhumance, ils sont parfois exposés au phénomène d'insécurité grandissant ces dernières années.

Les Djaatné séjournent en saison des pluies au Nord du fleuve Batha et en saison sèche au Fitri. En effet, la région du Fitri a constitué de tout temps, grâce au Lac, une zone d'attraction du Sahel tchadien, très convoitée par les éleveurs transhumants en général et les Djaatné en particulier. Ceux-ci ont des rapports historiques avec les sédentaires Bilala. Des liens qui se caractérisent par des alliances multiformes, notamment le droit d'accès aux pâturages ou Hag-al-gesh, les redevances traditionnelles ou Zaka, la dia, le transport des récoltes, le confiage des animaux, des matériaux de construction, etc. Les conditions et la période d'accès au Lac Fitri faisaient l'objet d'une concertation préalable entre le sultan du Fitri et les transhumants. Cependant, ces dernières années, l'entente cordiale entre sédentaires Bilala et transhumants Djaatné basées sur les alliances tend à s'effriter. Il y a même une tendance à la renonciation des accords de dia, très importants en matière de justice coutumière. Les vols alimentent les conflits et créent un climat d'insécurité permanente.

Après l'analyse de ces systèmes de transhumance Salamat Sifera, Djaatné au Batha, on peut retenir que l'insécurité constitue pour les éleveurs une réelle difficulté et met en cause parfois jusqu'à la viabilité de l'activité pastorale. La flambée des conflits (accès aux ressources pastorales, cas de vol etc.) autour du lac Fitri est un risque majeur pour la paix entre les communautés dans cette région. Malgré cette note d'inquiétude les alliances qui permettent de régler les problèmes à l'amiable constituent un espoir qu'il faut cependant consolider et pérenniser. Les axes de transhumances, les zones de séjour des éleveurs les endroits stratégiques doivent bénéficier de l'attention des pouvoirs publics pour créer les conditions de sécurité, de développement et de cohabitation pacifique durables entre les communautés.

Femmes pasteurs, résilience et viabilité des sociétés pastorales : le cas des sociétés Mbororo du Tchad

...Hindou Oumarou Ibrahim, Présidente de l'Association des femmes peuls autochtones du Tchad

Les femmes dans les sociétés pastorales comme dans les autres sociétés se voient échoir des tâches et des responsabilités propres. Elles ont des activités économiques dynamiques – car elles sont des éleveuses et pas simplement des femmes d'éleveurs, qui pratiquent des activités de commerce du lait et des sous-produits de l'élevage, qui possèdent du bétail. Elles ont aussi des fonctions spécifiques au sein du foyer – elles sont le premier vecteur de la santé et de l'éducation de leurs enfants, elles sont impliquées dans la gestion des conflits autour des ressources pastorales. Enfin elles commencent à émerger dans la représentation des sociétés pastorales au sein de la société civile naissante.

Ces rôles ne sont pas figés, ils évoluent au cours du temps au fil des changements de rapports de pouvoir entre genres et générations, qui s'accroissent en écho aux mutations de la société tchadienne post-pétrole (infrastructures, NTIC, etc.).

Quelles sont les grandes tendances actuelles de ces changements ? Comment affectent-ils les opportunités données aux femmes et l'équité (ou l'iniquité) de l'accès aux services de base, mobiles, aux dynamiques économiques, aux tribunes d'expression publiques ? Comment des déséquilibres pourraient au contraire menacer les sociétés pastorales dans leur ensemble, en risquant notamment de pousser ces femmes à abandonner le mode de vie nomade ?

L'intervention tentera de faire émerger des éléments de réponses à ces questions à partir de l'expérience des sociétés Peul Mbororo du Tchad.

La place de l'élevage transhumant dans les revenus des communes au Niger : quel soutien en retour pour les pasteurs ?

...Siddo Amadou, FNEN Daddo, Niger

Au Niger, l'élevage est pratiqué par près de 87 % de la population active en tant qu'activité principale ou secondaire, après l'agriculture (MRA, 2008). Le gouvernement reconnaît bien l'importance de l'élevage en érigeant le secteur au rang de ministère de plein exercice au vu de sa contribution estimée à 35 % au PIB agricole, avec un effectif global de 31 394 041 têtes, toutes espèces confondues avec 66 % des éleveurs sédentaires, 18 % des nomades et 15,40 % d'éleveurs transhumants (RGAC, 2004).

Malgré son apport indéniable au produit intérieur brut, l'élevage transhumant est souvent victime d'un certain nombre de préjugés. Selon les perceptions courantes, l'élevage transhumant reste considéré comme un système de production économiquement non viable et les communes à vocation pastorale comme des entités sans ressources économiques propres, contraintes à disparaître d'elles-mêmes. Dans la pratique, nous remarquons de réelles hésitations du politique quand à sa volonté de définir un cadre législatif clair et cohérent pour la sécurisation et la promotion de l'économie pastorale. Sur le plan local, on note le peu d'intérêt qui est porté à la question pastorale lors de l'élaboration des Plans de Développement Communaux. Parallèlement, on souligne la faible représentation des éleveurs mobiles dans les instances locales de prise de décisions.

Pourtant lors de la descente ou de la remontée des éleveurs transhumants, la plupart des communes retrouvent un regain d'activité sur les marchés à bétail. En effet, certains commerçants parcourent des grandes distances afin de profiter de cette

aubaine économique que constitue l'arrivée des transhumants. Une étude réalisée dans la région de Zinder a montré la contribution importante de la transhumance et de l'activité pastorale dans la commune de Guidiguir. Elle se concrétise par la commercialisation du bétail sur pied, la vente des sous-produits issus de l'élevage transhumant et également par l'apport fiscal perçu par les communes grâce aux transactions commerciales. À lui seul, l'élevage transhumant représente 87 % des taxes de présentation et d'identification des animaux. Malgré cet apport de l'élevage transhumant à l'économie des communes, en retour le constat d'une insuffisance d'investissements dans ce secteur est très révélateur.

Il est important que l'État et les collectivités trouvent un mécanisme afin d'accompagner ce secteur pourvoyeur de l'économie locale. Cela doit se traduire par le renforcement de l'investissement pastoral pour sécuriser et aménager les espaces pastoraux à travers leur identification, leur délimitation et leur matérialisation. De plus, les éleveurs doivent avoir accès aux services sociaux de base, notamment la santé animale et humaine, l'éducation et l'eau.

Globalement l'aménagement pastoral doit favoriser une meilleure intégration des populations pastorales dans les institutions de prises de décisions. De cette manière les éleveurs contribueront au renforcement et au respect du cadre législatif et réglementaire.

Mise en valeur des produits pastoraux: le cas des produits laitiers. Une expérience en Mauritanie

...Nagi Ichidou, DG entreprise Tiviski, Mauritanie

En Mauritanie, les politiques et les investissements publics ne reflètent pas l'importance d'un cheptel plus nombreux que la population de ce pays vaste et désertique, dont une majorité tire son revenu de l'élevage pastoral. En 1989, constatant l'absence de lait frais à la capitale, Nouakchott, une entreprise privée, se proposant de relier le potentiel laitier pastoral et les consommateurs nouvellement urbanisés, a commencé à collecter le lait cru auprès d'éleveurs nomades et à le vendre pasteurisé en cartons. Avec un investissement initial de €230 000, dont un prêt de €150 000 de l'AFD, la modeste mini-laiterie Tiviski a dû affronter de nombreux défis : d'une part les difficultés génériques d'une PMA, mais aussi d'autres plus spécifiques du milieu pastoral, notamment les distances de collecte, le manque d'infrastructure, la qualité du lait, le climat, les fluctuations saisonnières, ainsi que la pression des importations de lait et le manque total d'appui de l'État.

Malgré les difficultés, le système de collecte, la politique de qualité et l'approche « business » se sont avérés efficaces et durables, aboutissant à un investissement total de €4 millions, un chiffre d'affaires dépassant €3 millions, un millier de fournisseurs fidèles, 200 employés, un impact considérable sur le secteur rural... et plusieurs imitateurs.

Cependant, la commercialisation n'est pas sans accroc : les importations envahissantes de lait UHT, la concurrence sur un marché trop petit, les barricades du marché européen, et le manque de débouchés régionaux font stagner les ventes largement en dessous de la capacité de production, et aussi de l'offre de lait, malgré la création du fromage de chamelle unique au monde et €3 millions investis dans une usine de lait UHT sous franchise Candia. On peut relever un certain impact écologique négatif dû la densification du cheptel autour des points de collecte, accentuant le besoin de fourrage pour les animaux de traite, surtout en saison sèche, ce qui constitue une opportunité pour les agriculteurs.

De manière générale, le développement du secteur rural passe par des industries et autres entreprises locales qui achètent, traitent et conditionnent la production pour la commercialiser dans les villes ou à l'export. C'est vers ces entreprises qu'il faut orienter les soutiens et les financements, car les pasteurs ne peuvent pas à eux seuls remplir ce rôle, même si, étant très adaptables par nature, ils peuvent tirer profit de tout soutien. Il est plus facile pour chaque acteur de la chaîne de valeur du lait de se concentrer sur son métier et de le faire de la manière la plus rentable possible. Les éleveurs ont des siècles d'expérience et de tradition d'élevage adaptés au climat local et survivront mieux qu'un système d'élevage agro-industriel avec fermes spécialisées. De même les commerçants ont un savoir-faire et proposent une multitude de produits de consommation. Tiviski a toujours souhaité collaborer avec eux et non s'y substituer.

D'autre part, il faut souligner l'efficacité de divers systèmes d'appui aux éleveurs, mis sur pied par l'entreprise, grâce à la possibilité de récupérer les paiements (par exemple de l'aliment fourni au prix de gros avec crédit fin de mois) sur le prix du lait.

En dernière analyse, on constate que les revenus reçus par les éleveurs chaque année leur permettent de subvenir à leur besoin tout en augmentant leur capital, ce qui permettra la survie lors d'années difficiles. De plus, cela permet à cette frange de la population de garder son mode de vie ancestral et d'éviter un exode rural supplémentaire, en restant dans la brousse avec une certaine sérénité. On peut donc constater que les impacts en termes de lutte contre la pauvreté (s'agissant pour la majorité de personnes auparavant vivant sous le seuil de pauvreté) sont considérables.

En conclusion, les Gouvernements devraient mettre en œuvre des politiques pro-pastorales, en particulier avec un souci de production locale d'aliment de bétail, et aussi faire en sorte que les produits locaux aient accès aux marchés nationaux. L'Europe, quant à elle pourrait contribuer un peu à aider les PMA à développer leur économie pastorale, en changeant de priorités au lieu de privilégier ses exportations.

Renforcer les organisations de la filière bovine au Tchad, voie d'amélioration de la viabilité économique et sociale. Enseignements de l'expérience PAFIB

...Haroun Moussa, Mahamat Ahmat Aberamane, MDPPA ; Ahmat Adoum Aboulfathi, CASSET, Tchad

Le cheptel tchadien est estimé à près de 20 millions de têtes en 2009 : 44 % de bovins (soit environ 8 à 9 millions suivant les estimations), 38 % de petits ruminants et 18 % de camélidés (MERA, 2009). Le capital constitué par l'élevage représenterait un montant de près de 1000 Md FCFA (MERA, 2009).

Les productions animales contribuent significativement à l'économie nationale : 37 % du PIB agricole, 14 à 20 % du PIB national (INSEED, 2004 et 2010). Hors secteur pétrolier, il constitue, selon plusieurs sources concordantes, la première contribution au PIB du pays, soit environ 300 Mds FCFA (Bonnet et al., 2010a). Sa part dans les exportations du pays varie de 30 % des exportations (INSEED, 2010) à 50 % selon des estimations plus récentes. Il assurerait la subsistance de 40 % de la population du pays. Pourtant seulement 1 % du budget de l'État va au secteur et à la filière. Ce qui pourrait signifier que la filière est mal connue.

La commercialisation implique une multitude d'acteurs aux rôles bien précis. Le mode de gestion actuel est en même temps prédateur et inéquitable puisque, comparativement aux différents prélèvements effectués, très peu d'investissement public est fait en retour au profit de l'amélioration des conditions de vie et de production des pasteurs producteurs.

Bien que des dynamiques de structuration d'éleveurs, des commerçants de bétail, des bouchers et des tanneurs ont vu le jour, on relève entre autres l'inexistence ou l'insuffisance des services, des aménagements tels que les points d'eau sur les principaux axes de convoi et sur les lieux de transformation (aires d'abattage et tannerie si elles existent), des marchés mais également une méconnaissance des droits et devoirs en lien avec l'élevage.

C'est dans ce contexte que le Projet d'Appui à la Filière bovine – viande, cuirs (PAFIB), qui intègre le Plan national de développement de l'élevage, a été mis en œuvre. Le PAFIB a essentiellement agi sur l'environnement institutionnel et juridique de la filière,

en renforçant les capacités des organisations professionnelles de la filière : organisations formelles et non formelles des éleveurs, commerçants, bouchers, tanneurs, services régionaux et centraux de l'État.

Des marchés à bétail, des aires d'abattage et des points d'eau ont été construits et ont mobilisé les acteurs de la filière pour l'identification concertée des priorités d'aménagement, le suivi des travaux et la définition de modes de gestion impliquant directement les organisations professionnelles.

Plusieurs démarches basées sur la concertation ont été développées, notamment la notion d'aménagement d'axe commercial, la gestion des points d'eau commerciaux et des marchés ainsi que des démarches de renforcement de capacités en matière juridique et organisationnelle.

Cela a constitué des éléments structurants de la concertation et de l'organisation d'une gestion plus équitable et inclusive des acteurs de la filière. On constate des résultats et effets à tous les niveaux de la filière même si les commerçants et les éleveurs ont été les principaux bénéficiaires. Au-delà des bénéfices individuels, il faut surtout souligner les bénéfices collectifs de dynamique interprofessionnelle. Cette expérience ouvre des perspectives intéressantes pour l'amélioration des politiques publiques nationales et régionales qui sont plus aptes à soutenir la valorisation de la production pastorale au profil des acteurs centraux de la filière : les pasteurs, les organisations pastorales, les syndicats de commerçants et convoyeurs et l'État.

Contribution à la sécurité des interventions de l'AFD en matière d'hydraulique pastorale au Tchad et au Niger (les enseignements de 20 ans d'expérience)

...François Jullien, Agence française de développement

L'AFD a investi depuis 20 ans environ 70 M € dans l'hydraulique pastorale au Tchad et au Niger – ce qui a permis la réalisation ou la rénovation de 1 200 points d'eau pastoraux et de 2 500 km de pistes de transhumance.

L'objectif initial principal de ces interventions était de sécuriser la mobilité des troupeaux et d'accroître la production animale en ouvrant de nouveaux pâturages dans des zones antérieurement dépourvues de puits et en ralentissant la descente des hommes et des animaux vers les zones soudaniennes cultivées. Les évaluations réalisées ont démontré que ces interventions avaient eu comme « effet collatéral » un impact positif déterminant pour lutter contre les diverses formes d'insécurité (physique, économique, environnementale) : présence et occupation de l'espace sur de vastes zones antérieurement délaissées, suppression des conflits autour de la gestion

des points d'eau et des pâturages (du fait de la mise en place d'instances efficaces de concertation autour des ouvrages mis en place), création de valeur (accroissement de la production animale) et d'emplois rémunérateurs pour les populations de pasteurs, amélioration de la résilience des troupeaux à l'insécurité climatique en période de sécheresse et surtout création de liens et de dialogue entre éleveurs ainsi qu'entre éleveurs du nord et agriculteurs du sud.

Éducation des populations pastorales en zone transfrontalière sahélienne : quelle stratégie et premiers enseignements ?

...Boubacar Barry, APESS/PEPAN

Par leur mode de vie et la nature de leurs activités, les communautés pastorales sont souvent des « laissés pour compte » de tous les systèmes classiques d'éducation formelle et non formelle. La région Est du Burkina en est une parfaite illustration avec des taux de scolarisation et d'alphabétisation de la population des éleveurs qui oscillent entre 2 et 5 % (source INSD). Toutes choses qui interpellent l'ensemble des acteurs à la réflexion et à la formulation d'offres éducatives pertinentes et adaptées à la mobilité. Par ailleurs, les zones transfrontalières font face à des défis majeurs, au nombre desquels les conflits récurrents, parfois meurtriers, entre éleveurs transhumants et agriculteurs sédentaires des pays d'accueil autour de l'accès aux ressources naturelles. À la lumière de tels constats, le Programme d'éducation formation des pasteurs nomades s'est fixé pour objectif essentiel de « promouvoir un pastoralisme apaisé, sécurisé et révélateur des valeurs d'intégration » entre les éleveurs transhumants de la région Est du Burkina et les populations sédentaires du département de l'Atakora Donga au Bénin. Le PEPAN est le fruit d'un long processus de concertation entre trois organisations actives dans le domaine de l'élevage et de l'éducation formation des communautés pastorales que sont : l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) organisation sous-régionale dont le secrétariat général est basé à Ouagadougou, l'Association Andal & Pinal du Burkina et l'ONG Potal Men du Bénin. Cette dynamique doit aussi beaucoup aux concertations initiées par la DDC et ses partenaires dans l'éducation-formation des populations pastorales.

Les résultats enregistrés dans la mise en œuvre de la phase pilote du programme ont permis aux promoteurs du programme de plaider et d'obtenir auprès de leurs partenaires techniques et financiers son extension au Nord Togo au cours de la 2^e année. Au terme de cette brève phase pilote (2011-2012), on peut tirer les enseignements suivants :

Les gouvernements du Burkina, du Bénin et du Togo traduisent leur adhésion explicite au principe du droit à l'éducation pour tous à travers leur soutien à une formule éducative alternative en faveur de communautés mobiles et transfrontalières jadis

marginalisées par les schémas éducatifs classiques. L'éducation n'a pas de frontière, tout dépend des enjeux en présence. En effet, le PEPAN a montré qu'on pouvait dépasser les barrières frontalières pour construire une offre éducative adaptée à des communautés dont le mode de vie et la nature des activités font fi des appartenances territoriales.

Une bonne communication permet d'instaurer plus de confiance entre acteurs qui s'observaient par le passé avec beaucoup de méfiance. Le PEPAN a permis de restaurer la confiance et faciliter les relations entre les communautés sédentaires, les autorités coutumières et administratives du Bénin et les transhumants burkinabés. Cette confiance s'est traduite par : (i) l'octroi d'infrastructures par l'administration béninoise pour servir de salles de formation aux transhumants burkinabés, (ii) l'hébergement et la prise en charge de certains facilitateurs par les chefs d'arrondissement et des délégués de villages du Bénin ; (iii) l'utilisation des centres du PEPAN par les forces de sécurité béninoises (police, gendarmerie) pour les séances de sensibilisation sur les questions sécuritaires ; (iv) le paiement « volontiers » par les transhumants des frais de parcage et autres taxes légales liées à l'exploitation des ressources naturelles, auxquelles ils se dérobaient par le passé, etc.

La construction d'un programme d'éducation formation adapté aux transhumants est très complexe, en lien avec la grande dispersion de ces communautés, leurs trajectoires parfois non maîtrisables, mais aussi la difficulté de leur ciblage : « qui est transhumant et qui ne l'est pas ? ». Le risque existe que les centres de formation établis pour les transhumants ne soient envahis par les élèves sédentaires, toutes choses qui pourraient détourner le programme de ses objectifs. Enfin, le grand défi réside dans la prise en compte éducative de toutes les composantes de la communauté des transhumants (enfants en bas âge, adolescents, femmes, hommes) à travers une éducation intégrée.

Education et formation des populations pastorales : problématiques, bilan et perspectives

...Stéphanie Dos Santos, AFD

En 2000, la communauté internationale s'est engagée en faveur des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et a renouvelé son adhésion au cadre d'action de l'Éducation pour Tous (EPT) permettant, durant ces dernières années, un accroissement significatif du nombre d'enfants scolarisés dans les pays en développement et l'essor d'une offre de formation plus adaptée aux besoins des acteurs économiques de ces pays.

Malgré ces avancées importantes, certains groupes de population n'ont toujours pas accès à l'école. C'est notamment le cas des populations pastorales de la bande sahélo-saharienne dont les taux de scolarisation et d'alphabétisation, particulièrement bas, en font un des groupes les plus marginalisés en termes d'accès à l'éducation et à la formation. Deux raisons sont souvent avancées pour expliquer cette marginalisation : la mobilité des pasteurs et leur réticence à envoyer leurs enfants à l'école. Or, les raisons à l'origine de cette absence de scolarisation des enfants issus de communautés de nomades sont bien plus nombreuses et complexes. D'autre part, la demande des parents dans ce sens, contrairement aux idées reçues, ne fait qu'accroître.

Des programmes nationaux ou projets en faveur de la scolarisation et de l'alphabétisation des populations nomades existent depuis des décennies dans certains pays. C'est le cas en Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda) mais également au Nigeria, souvent cité comme exemple, ou dans les pays sahélo-sahariens francophones où des ONG travaillent sur le sujet. Pourtant, ces actions rencontrent des succès mitigés et une adhésion relative de la part des populations concernées.

Quels sont ces programmes et projets mis en œuvre ? A quelles difficultés se heurtent-ils ? Répondent-ils réellement aux besoins et aux attentes des nomades en termes d'éducation et de formation ? Peut-on parler de projets ou de politiques viables et pérennisables, notamment financièrement, sur le long terme ?

Au vu des conclusions d'une récente étude sur le sujet, l'objectif de cette présentation sera de faire un bilan des différents projets existants en faveur de l'éducation et de la formation des populations nomades afin de comprendre les facteurs de succès mais aussi d'échec. Par la suite, il s'agira, au regard des problématiques spécifiques au mode de vie des pasteurs ainsi qu'à leurs attentes, de fournir des pistes de réflexion pour la définition de modalités d'éducation et de formation adaptées et mieux intégrées au sein du système éducatif de leur pays.

Mise en place de services de santé adaptés aux besoins des sociétés pastorales : enjeux et enseignements

...Marc Chapon, AVSF Mali

Au Nord Mali, peu de centres de santé existent en dehors des chefs-lieux de communes. Ils ne disposent pas des moyens nécessaires à la mobilité. La dispersion des populations pastorales (0,5 hab./km²) induit des coûts d'intervention très élevés. L'insécurité limite aussi les interventions des services publics. Les vétérinaires privés ne s'installent pas au vu des coûts de logistique importants (véhicule, chaîne de froid). Généralement les éleveurs moyens et petits n'ont pas la capacité de payer leur intervention (déplacement

+ traitement). Plusieurs tentatives d'installation d'agents privés (santé humaine ou vétérinaire) ou de mise en place de postes fixes par l'État n'ont pas été pérennisées du fait du faible niveau d'utilisation du service pendant la période de transhumance. Les trois régions du Nord du Mali ont vu échouer la privatisation des services vétérinaires et sont démunis en services.

Le principe d'« une seule santé » veut répondre à cette problématique d'adaptation des services aux contextes des zones pastorales du nord. Des équipes mobiles sont constituées : un médecin, une infirmière obstétricienne, un technicien d'élevage, un guide facilitateur issu des communautés, un chauffeur. Le pilotage de l'équipe et l'organisation des tournées est gérée par l'Association de Santé Communautaire composée des différents responsables de lignages présents sur la zone de tournée. Les services techniques assurent la supervision des équipes mobiles qui leurs rendent compte. Les services rendus dans les campements et les localités concernent les soins de base tant en santé humaine, qu'en santé vétérinaire, ainsi que la prise en charge de la malnutrition. Durant la période d'occupation du Nord Mali, le dispositif s'est adapté pour suivre la mobilité exceptionnelle.

Cette stratégie développée par AVSF depuis 2004 au Nord Mali a permis de fournir un service de santé à l'ensemble de la population. Les taux de consultations, de vaccination et de traitement curatifs ont été plus importants en termes de couverture que les postes fixes existant dans la région de Tombouctou, tant en santé humaine qu'en santé vétérinaire. Il aura fallu néanmoins près de 6 mois pour que les consultations prénatales atteignent un taux de couverture supérieur à celui de l'hôpital régional. En santé vétérinaire, l'utilisation de produits de contrefaçon par les éleveurs demeure une contrainte, c'est aussi vrai en pharmacie humaine. Plusieurs séances de formations de base et d'informations des équipes sont nécessaires, notamment pour intégrer la prévention au curatif. Le coût d'une équipe mobile est d'environ 30 500 euros par an (salaire, fonctionnement, amortissement véhicule et matériel). La dureté des conditions de travail doit être intégrée pour assurer la pérennité du personnel et éviter le turn-over. Le nombre de référencement en santé humaine peut être réduit avec un plateau technique élevé (au moins un médecin ou infirmier d'État expérimenté par équipe). Le service au plus grand nombre est assuré en maintenant des dates de passage fixes tous les 3 mois. Les rappels de vaccination sont ainsi assurés. L'accessibilité est ainsi possible pour les campements périphériques. Le ciblage des marchés est très important, il permet de toucher beaucoup de personnes et de faire passer l'information.

L'expérience met en évidence plusieurs limites. Les interventions lourdes comme la chirurgie ne sont pas prises en compte. Le personnel compétent et motivé par ces activités est difficile à trouver dans espaces où les relations sociales, la compréhension

des dimensions des cultures et la maîtrise des langues sont particulièrement essentiels. Le fonctionnement du service de santé demeure de manière générale largement dépendant des financements extérieurs. L'hôpital régional ne couvre que 30 % de ses coûts. Les CESCO présentent un pourcentage plus faible. Un service mobile engendre une logistique à gérer avec des jours et horaires de travail flexibles. Les politiques publiques devraient intégrer une stratégie de développement des services adaptés à ces réalités. La gestion du service de santé local est transférée aux collectivités locales, celles-ci doivent agir en partenariat avec les associations de santé. L'État doit également procéder au transfert de ressources pour développer ce type de service mobile plus adapté aux attentes et réalités des familles de pasteurs.

Les interventions intersectorielles en santé humaine et animale au profit de nomades du Tchad : expériences de 2000 à 2013

...Hamit Kessely, ONG CSSI, Tchad

La société pastorale tchadienne jouit de nombreux atouts sur lesquels repose le développement économique et social du pays. En revanche, le mode de vie nomade est associé à de nombreuses contraintes qui fragilisent potentiellement la société pastorale. La mobilité des pasteurs nomades et de leur cheptel est synonyme de vulnérabilité, tant au niveau de la santé humaine et animale, de l'accès à l'éducation que de leur prise en considération par les pouvoirs publics en matière d'accès à l'eau et aux pâturages, souvent sources de conflits.

En matière de santé des pasteurs nomades, le Centre de Support en Santé Internationale de l'Institut Tropical Suisse au Tchad a mis en œuvre à partir de 2000 des interventions intersectorielles en santé humaine et animale en faveur des communautés nomades du Tchad. Ces interventions ont couvert quelques régions du Tchad et ont consisté à apporter des services de soins préventifs et curatifs en stratégie mobile à des milliers d'enfants et de femmes enceintes nomades, ainsi que la vaccination du bétail contre les maladies telluriques. Au total quatre projets ont été initiés et mis en œuvre de 2000 à nos jours par le CSSI dans ce sens. Il s'agit notamment du Projet Santé des nomades I (2000 à 2002) et II (2003 à 2006), Projet Intersectoriel (2009 à 2011) et Projet Polio (2012 à nos jours). En termes d'approche de mise en œuvre, le CSSI a utilisé l'approche « One Health » ou « santé unique » pour mettre en œuvre de façon conjointe les activités de santé humaine et animale au profit des pasteurs nomades et leur bétail. Cette approche innovante a permis d'une part de réduire le coût lié à la logistique et à en même temps permis la collaboration intersectorielle entre agents de santé humaine et agents de l'élevage. Les limites constatées sont les difficultés de capitalisation des acquis résultants de ces projets par l'État et la mise en échelle de ces activités intersectorielles à toutes les zones pastorales du Tchad.

Comment donc faire aujourd'hui pour mettre en échelle ces interventions intersectorielles pour offrir les services sociaux de base à tous les pasteurs nomades du Tchad pour qu'ils ne se sentent pas abandonnés par les pouvoirs publics ? Comment, au-delà, résoudre le problème de gouvernance publique dans la prise en compte de toutes les communautés nationales sans distinction pour pérenniser la paix sociale ?

Renforcer les capacités des sociétés pastorales dans la défense de leurs droits et dans le dialogue sur les politiques publiques

...Djenaba Siddibe, femmes-pasteurs, Sénégal

Les populations pastorales mobiles au Sahel sont généralement marginalisées et se doivent d'investir les espaces de négociation afin de pouvoir défendre leurs droits à l'accès aux services de base, de protéger et défendre leurs cultures et leurs savoirs pour les faire connaître et ainsi les valoriser au niveau national et international. Il s'agit aussi de renforcer leur capacité d'entrisme auprès des bailleurs de fonds et des décideurs des politiques publiques, notamment les politiques sociales, les politiques économiques et les politiques foncières.

L'intervention proposée vise à expliquer l'origine, le contexte et les axes d'intervention retenus dans le cadre d'un projet/programme visant le renforcement des populations. Le WAMIP (Alliance mondiale des peuples autochtones mobiles), maître d'œuvre du projet, veut établir des alliances avec les organisations économiques régionales, telles que l'UEMOA et la CEDEAO. En effet, ces instances doivent reconnaître la mobilité pastorale comme un droit à respecter. Il veut faciliter des partenariats avec d'autres structures de défense des peuples autochtones. En ce sens, il développe un programme de formation des leaders et des animateurs en milieu pastoral, et anime des fora pour pallier à la méconnaissance des droits des peuples autochtones mobiles.

La présentation développera les propositions d'actions envisagées (formations, informations, plaidoyers, etc.) dans le cadre de ce programme afin de répondre à l'objectif spécifique qui est l'appropriation par les sociétés pastorales des mécanismes juridiques et institutionnels promus par le Haut commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, la communauté européenne et les organisations régionales de défense des droits des peuples pasteurs au sein du WAMIP.

Economie et fiscalité pastorale : quels obstacles à un développement équitable de la filière bétail ?

...Koussou Mian-Oudanang, IRED

Avec plus de 7,5 millions de têtes de bovins et 10 millions de caprins et d'ovins, 1,5 million de camelins en 2011, l'élevage au Tchad joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire en milieu rural. Le pays exporte traditionnellement du bétail sur pied vers ses voisins (Nigeria, Cameroun, RCA, Soudan et Lybie). L'essentiel du bétail (82 %) qui alimente ce commerce provient des élevages pastoraux. Les circuits en direction du Nigeria sont les plus dynamiques en raison d'une demande en augmentation, essentiellement à cause de la forte croissance démographique et de l'urbanisation. La filière bétail sur pied génère officiellement un chiffre d'affaires annuel proche de 60 millions de dollars. Des études plus récentes arrivent cependant à une estimation de plus du double de cette valeur, qui correspondrait alors à la moitié des exportations tchadiennes annuelles. L'exportation de bétail sur pied est sujette à des problèmes de gouvernance (tracasseries administratives et routières, corruption, etc.) et à de nombreuses taxes illicites qui limitent sa compétitivité. Dans un tel contexte, les commerçants de bétail adoptent des stratégies de contournement de la réglementation et des pratiques officielles. Le manque à gagner pour l'État se chiffre à plusieurs milliards de francs CFA par an. L'amélioration de la compétitivité de la filière bétail sur pied requiert donc avant tout l'assainissement de l'environnement fiscal et l'abandon des tracasseries administratives et routières. En plus du commerce de bétail sur pied, il existe pour le Tchad, des opportunités d'expédition de la viande réfrigérée ou congelée vers les pays de la sous-région d'Afrique Centrale. Cependant, la question de l'exportation des viandes suppose le respect des normes sanitaires fixées par l'OIE, la réhabilitation intégrale des services vétérinaires, le développement des infrastructures sous-régionales de transport et l'énergie électrique permanente. Ces conditions sont loin d'être réunies à court et moyen terme.

Fiscalité pastorale, enseignements des expériences de gestion plus équitable des marchés à bétail en Afrique de l'Ouest

...Samba Djiby Diallo, Mamadou Amadou Ly ARED Sénégal, Boubacar Maïga RECOPA Burkina Faso

Dans les pays d'intervention du PRAPE (Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Bénin, Togo) le potentiel de ressources des collectivités rurales se situe essentiellement au niveau des activités et des équipements marchands et notamment des marchés à bétail. La construction ou la réhabilitation de marchés devrait donc faciliter la mobilisation des ressources communales propres permettant aux collectivités d'être moins dépendantes de la variabilité des rentes externes (projet de développement...). Cependant, l'atteinte

de cet objectif est complexe et repose, selon nous, sur un équilibre du rapport de pouvoir acceptable entre les différentes parties en présence à savoir les élus, les éleveurs et les acteurs animant le marché (courtiers, commerçants...). C'est autour de ce rapport et des propositions permettant de l'équilibrer que portera notre intervention.

La fiscalité sur les marchés comme indicateur des rapports de force ? Sur la base de la répartition des taxes prélevées sur 9 marchés à bétail (2 au Mali, 3 au Burkina Faso et 4 au Bénin) nous verrons comment les situations varient passant de clefs de répartition des taxes en défaveur des communes au Mali à des clefs de répartition plus équilibrées au Burkina Faso et plus en faveur des communes au Bénin.

La propriété foncière communale comme facteur d'équilibre potentiel à long terme dans la répartition des taxes et comme facteur limitant du risque d'accaparement. Tous les marchés à bétail construits dans le cadre du PAPE l'ont été sur des terrains communaux. Dans le cas où ces terrains appartenaient à une association d'éleveurs, le terrain était transféré au domaine qui l'attribuait à la commune. Enfin, la commune en accord avec le comité de gestion mettait en place un contrat de délégation de gestion définissant le cahier des charges pour chacun et la clef de répartition des taxes entre le COGES et la mairie. A travers les différents cas rencontrés dans le cadre des programmes mis en œuvre, nous montrerons comment, malgré les inconvénients d'une telle démarche, elle permet néanmoins à moyen terme de (a) limiter les risques d'accaparement, (b) d'agir sur les ponctions illégales et (c) d'assurer un équilibre du rapport de force.

La mise en place d'un dispositif d'Agence agropastorale au service des Intercommunalités. Si les marchés à bétail sont du ressort des communes, leurs approvisionnements ne peuvent se faire sans l'existence de pistes à bétail sécurisées traversant plusieurs communes. L'échelle d'intervention et de réflexion doit donc se faire a minima au niveau intercommunal. Si les intercommunalités porteront la responsabilité du développement de l'agropastoralisme sur leur territoire auront-ils les moyens et les compétences d'en assurer le suivi ? Ne serait-il pas possible de réfléchir à la mise en place d'un dispositif permettant aux intercommunalités de contractualiser avec des associations telles que l'ANOPER et le RECOPA pour assurer le suivi et le développement de l'agropastoralisme ? A partir des expériences menées dans le cadre du PRAPE nous verrons quelles sont les avantages et les inconvénients de la mise en place de tels dispositifs.

Discours de clôture

Allocution de M. Amir Adoudou Artine
Ministre du Développement pastoral et des productions animales du Tchad

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les Présidents des grandes Institutions ;
Mesdames et Messieurs les membres des Gouvernements et Chefs de délégations de différents pays ;
Mesdames et Messieurs les Chefs des missions diplomatiques et représentants des Organisations internationales et non gouvernementales ;
Distingués Invités ;
Mesdames et Messieurs les participants,

Ce Colloque, haut lieu de rencontre, a vu une participation massive en nombre et en qualité.

Au total, il y a eu plus de 200 participants d'organisations sous-régionales, de partenaires au développement, de la société civile, venus de 17 pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie. Cette occasion nous a permis d'échanger, de comparer, de réfléchir et de projeter.

Que ses recommandations et conclusions ne soient pas juste une déclaration de circonstance mais une réflexion devant déboucher sur une vigoureuse et prompte action.

Les opinions ont été plurielles sur une diversité de problématiques posées au sujet de l'élevage pastoral, comme solution concrète pour assurer la stabilité de la zone saharo-sahélienne.

Toutes les opinions convergent sur l'importance du poids de l'élevage dans nos économies sur l'espace saharo-sahélien et de la faiblesse de traitement qui lui est réservé dans nos budgets ; toutes affirment également qu'il faut des solutions d'accompagnement à la mesure de son poids, de son apport. C'est l'occasion toute indiquée pour moi de remercier tous nos partenaires et particulièrement l'AFD et l'UE, non seulement pour leurs appuis à l'organisation de ce Colloque mais pour les efforts fournis depuis plus de 20 ans dans le cadre de l'hydraulique pastorale et villageoise.

L'espace sahélo-saharien est riche, en espace, en hommes et en bétail. Nos efforts doivent être concertés et concentrés pour occuper l'espace, occuper les hommes et nous occuper de cette richesse nationale pour couper court à toute forme d'infiltration malveillante.

Ces trois jours de dur labeur nous ont également conduit à l'adoption par la Conférence Ministérielle des pays du Bassin saharo-sahélien de la « Déclaration de N'Djaména » et nous nous engageons à son opérationnalité.

La conviction profonde de Son Excellence le Président de la République du Tchad, Idriss Déby Itno, c'est de voir bâties dans toute cette bande saharo-sahélienne, des infrastructures élémentaires nécessaires au bien-être, que sont les points d'eau dans une limite réduite, autour desquelles seront implantés des écoles, des centres de santé humaine et animale, des marchés sans oublier la communication. Ces infrastructures seront renforcées par la présence de l'administration pour une prise en main et voilà ainsi une autre réponse à la double préoccupation de l'insécurité et de l'aménagement du territoire que le gouvernement du Tchad a d'ores et déjà anticipé par la tenue de la FENAT (fête nationale de la transhumance) en novembre 2012 à Ouadi-Djedid.

Les défis sont certes énormes. Ils nous interpellent tous : pouvoirs publics, société civile ; partenaires au développement et acteurs économiques. Mais il faut les relever.

Si l'actualité quotidienne doit en permanence dépeindre l'insécurité chronique dans le bassin saharo-sahélien, la Déclaration de N'Djaména est aujourd'hui un appel international pour relever le défi du développement pastoral. Cette déclaration, à travers ses recommandations, est un véritable outil de lutte contre l'insécurité et la pauvreté et participe d'une manière certaine à la stabilité de notre sous-région et de notre continent.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mes propos sans réaffirmer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à l'aboutissement de ce colloque couronné par la Déclaration de N'Djaména qui n'est autre que le reflet des efforts fournis pendant les travaux. L'élevage pastoral est incontestablement une solution pérenne pour sécuriser nos espaces saharo-sahéliens. C'est notre Déclaration, c'est votre déclaration ! Nous allons l'appliquer.

Je vous remercie.

**Allocution de M. Hamadou Mahalmoudou
Représentant du CILSS**

Excellence Monsieur le Premier Ministre du Tchad,
Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères du Tchad,
Excellence Monsieur le Ministre de la Sécurité publique du Tchad,
Excellence Monsieur le Ministre du Développement pastoral et des productions animales,
Monsieur le représentant du Président de la Commission de la CEDEAO,
Monsieur le Président du CSAO,
Monsieur le Président du ROPPA,
Mesdames et Messieurs les experts des pays membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS,
Mesdames et Messieurs les représentants des agences sous-régionales et internationales de coopération et de développement,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations socioprofessionnelles de l'élevage au niveau national et régional,

Nous voici au terme de trois jours de réflexions intenses autour des questions de développement de l'élevage pastoral et de la sécurité dans les espaces saharo-sahéliens. Trois jours pour parcourir sans complaisance la longue route de l'élevage pastoral avec des certitudes, mais aussi des incertitudes, qui demeurent et méritent toute notre attention.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs,
Chers participants,**

La contribution de l'élevage au développement économique et social de nos pays ne fait l'objet d'aucun doute et cela a été affirmé et réaffirmé tout au long de notre colloque. L'importance culturelle et environnementale peu connue a été également abordée, discutée et réaffirmée.

Les incertitudes aujourd'hui sont d'ordre politique, économique et environnemental.

Au plan politique, l'amélioration de la gouvernance pastorale nous semble fondamentale. Il nous faut davantage de politiques équitables et justes, des politiques inclusives mettant en avant les acteurs du secteur.

Au plan économique, le secteur de l'élevage nécessite des investissements à la hauteur de sa contribution au développement de nos économies.

Au plan climatique, la valorisation des zones pastorales dans un contexte de changement climatique mérite également notre attention.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs,
Chers participants,**

Au sortir de nos travaux, nous sommes convaincus que dans le cadre de la promotion du secteur de l'élevage transhumant, il faut mettre l'accent à la fois sur l'animal, qui est le bien économique, et davantage sur l'homme, propriétaire de ce bien. Ceci nous semble fondamental pour prendre en compte les besoins de développement de l'éleveur en termes d'éducation, de santé, d'accès à des services sociaux de base de qualité, de droits humains tout court. Un investissement hardi et soutenu au bénéfice des espaces sahélo-sahariens nous semble la condition essentielle pour faire jouer à l'élevage sa contribution au maintien de la sécurité dans ces espaces.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Nous ne doutons point qu'avec votre engagement pour le secteur de l'élevage, les préoccupations soulevées et les recommandations formulées par le colloque feront l'objet d'une attention particulière de la part des plus hautes autorités tchadiennes et seront relayées par vos soins, à travers les canaux les plus appropriés, aux instances décisionnelles des institutions régionales, continentales et internationales.

Je peux vous assurer que le CILSS ne ménagera aucun effort pour accompagner les pays dans la promotion de l'élevage à travers la mise à disposition de l'information utile, le renforcement des capacités et l'appui conseil nécessaire à la formulation des politiques, stratégies et programmes de développement du secteur de l'élevage transhumant.

Je vous remercie.

**Allocution de M. Adow Seibou Sonhaye
Représentant de l'UEMOA**

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Monsieur le Ministre du Développement pastoral et des productions animales,
Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les représentants des hautes institutions de l'État,
Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations internationales, régionales et nationales,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques au Tchad,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations professionnelles sahéliennes,
Distingués invités,
Chers participants,

Je voudrais tout d'abord remercier les organisateurs de la présente rencontre d'avoir bien voulu associer la Commission de l'UEMOA à cette importante initiative en lui adressant une invitation.

Monsieur Ibrahima Diémé, Commissaire chargé du Département de la Sécurité alimentaire, de l'agriculture, des mines et de l'environnement, aurait bien voulu être des nôtres, mais il n'a pu le faire en raison d'un conflit d'agenda.

Il m'a spécialement chargé de vous présenter ses sincères excuses car, m'a-t-il dit, il a même été appelé par son cher ami Monsieur Zoundi Sibiri comme pour appuyer la lettre d'invitation qui lui a été envoyée.

Comme vous pouvez donc le constater, Il m'a demandé de le représenter.

Au nom de Monsieur Cheikhe Hadjibou Soumaré, Président de la Commission de l'UEMOA, je tiens à vous témoigner notre reconnaissance pour l'attention accordée à la Commission de l'UEMOA.

**Mesdames et Messieurs les participants,
Honorables invités,**

Au cours des trois jours que nous venons de passer ensemble, la délégation de Commission de l'UEMOA a beaucoup appris. Nous avons appris tous les efforts qui sont déployés ici et là pour améliorer l'apport du pastoralisme au développement de l'espace sahélo-saharien et surtout pour augmenter l'apport du pastoralisme à la sécurité de notre continent.

Des conclusions auxquelles nous sommes parvenus, nous retiendrons plus qu'il faudra désormais placer l'Homme au centre des activités que nous engagerons pour le développement du pastoralisme.

Il faudra en effet, non seulement pourvoir aux besoins essentiels du pasteur notamment les facilités d'accès à l'éducation, la santé, l'eau etc. ; mais aussi et surtout nous devons désormais procéder à l'identification du pasteur. Seul élément pour permettre la traçabilité aussi bien de son troupeau que de lui-même.

Comme vous le savez, aujourd'hui, le pasteur, ou plutôt la profession de bouvier est souvent représentée par des traits ethniques et non par une activité professionnelle.

Tant que cette équivoque ne sera pas levée, il sera difficile de dire qui est conducteur d'animaux, qui est coupeurs de route ou trafiquant de drogues, sinon faire et refaire une amalgame.

Une autre leçon que nous avons retenue, est celle relative à la gestion du pastoralisme dans le but d'augmenter son apport à la sécurité.

Pour que celui-ci devienne un outil de lutte efficace contre l'insécurité au lieu d'en être le générateur, les Communautés économiques régionales devront travailler ensemble.

En Afrique de l'Ouest, la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS sont déjà sur cette lancée. Le CIT mis en place par la CEDEAO est un outil de travail de toutes les CER que je viens de citer.

Mais le pastoralisme ne concerne pas que l'Afrique occidentale.

Enfin, nous avons apprécié le système de gestion sécuritaire du pastoralisme par le Tchad à travers un véritable corps spécialisé. Cette démarche devrait servir d'exemple à nos pays.

Pour la Commission de l'UEMOA, l'argument du prix élevé à payer pour sauver le pastoralisme en Afrique ne tient cependant pas, au regard du coût démesuré de l'insécurité générée par son délaissement et de ses avantages incommensurables par ses apports socioéconomiques nationaux et régionaux. C'est une nécessité pour nous de poursuivre et d'intensifier avec nos partenaires habituels la politique de développement du pastoralisme.

Pour terminer mon propos, je voudrais tout particulièrement rendre un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad et Chef de l'État, le Chef et les membres du Gouvernement pour toutes les facilités qui nous ont été accordées depuis notre arrivée dans votre beau pays.

Quant aux organisateurs du colloque, je voudrais vous exprimer toutes nos félicitations pour votre parfaite réussite, comme en témoigne l'abondante moisson que sont les précieux résultats auxquels nous sommes parvenus.

Je puis vous assurer que nous rendrons fidèlement compte de tous ces acquis aux autorités de la Commission de l'UEMOA.

Je vous remercie.

**Allocution du Dr. Yacouba Sanon
Représentant de la CEDEAO**

Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République du Tchad,
Monsieur le Ministre du Développement pastoral et des productions animales de la République du Tchad,
Président du Comité d'organisation,
Mesdames et Messieurs les Ministres du Gouvernement du Tchad et des pays invités,
Excellence, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants du corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations internationales et interafricaines,
Mesdames et Messieurs les partenaires techniques et financiers,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Représentant de l'UE,
Monsieur le Président du CSAO,
Monsieur le Directeur Afrique de l'AFD,
Mesdames et Messieurs des représentants des Autorités coutumières et religieuses,
Mesdames et Messieurs les responsables des organisations pastorales,
Chers participants,
Mesdames, Messieurs,
Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

Je voudrais saisir l'opportunité de cette prise de parole à la fin de nos travaux pour vous remercier d'avoir associé la Commission de la CEDEAO à ces grandes réflexions. Nous avons eu des moments intenses de discussions et je suis persuadé que nous avons abouti à de grandes conclusions qui doivent nous permettre d'alimenter nos politiques en cours et nos interventions publiques dans l'espace régional CEDEAO. Cet espace a l'avantage d'avoir une grande diversité agro-écologique variant de moins de 300 mm à 3 500 mm. Dans cette stratification agro-écologique, une vaste portion de son territoire se trouve être dans le domaine climatique aride, donc favorable à l'élevage mobile. Mais elle se trouve être dans les turbulences des bandes armées. Les connaissances acquises fondées sur des expériences du Tchad, du Soudan, de l'Algérie et d'ailleurs nous donnent le recul nécessaire pour mieux regarder les conditions d'un meilleur développement et d'une plus grande insertion des groupes semi-nomades dans nos sociétés nationales et dans notre environnement d'intégration régionale.

Excellence, Monsieur le Premier Ministre de la République du Tchad,
Mesdames et Messieurs les Ministres du Gouvernement du Tchad et des pays invités,

Je serai l'interprète fidèle au Management de la Commission de la CEDEAO des conclusions auxquelles nous sommes parvenus. Je suis persuadé qu'il écoutera et sera sensible. Cela nous permettra d'alimenter nos politiques et les interventions en

cours dans les domaines du développement de l'élevage mais aussi dans la sécurité. Il me paraît donc important de procéder à une véritable évaluation de la contribution économique de l'élevage pastoral semi-nomade. Plusieurs données existent, mais il faut les affiner. Il n'y a pas de développement sans sécurité foncière et un accès aux ressources pastorales. Nous devons de retour, sensibiliser les décideurs nationaux à cela. Pour notre part, avec les autres institutions de coopération technique (CILSS, ABN, Autorité du Lac Tchad, Autorité des Bassins des Volta etc.) et monétaire (UEMOA) nous allons engager des réflexions pour la sauvegarde de cette forme de production économique dans le cadre de l'initiative AGIR, mais aussi dans le cadre de nos interventions en cours de mise en œuvre. La nature des questions soulevées implique une plus grande coopération interinstitutionnelle. La CEDEAO, l'UMA et la CEEAC doivent être plus proches que jamais dans la concertation notamment dans les domaines du développement socioéconomique et de la sécurité.

Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

Je voudrais qu'il me soit permis de remercier S.E. Monsieur Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad pour son leadership, ce qui a permis d'arracher l'adhésion de nombreux partenaires (AFD, UICN, Coopération suisse, FIDA, CSAO) à apporter des ressources pour son financement.

Pour terminer, je voudrais me tourner vers les PTF pour les féliciter pour leur sollicitude.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Allocution de Mme Diane Mariane Koné
Ministre de l'Élevage et de la pêche du Mali**

Au terme du colloque régional et de la conférence ministérielle sur l'élevage pastoral et la sécurité au Sahel, nous, Ministres participants à ladite conférence, tenons à remercier Son Excellence Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad, pour l'initiative noble de placer le développement pastoral au centre de la lutte contre l'insécurité qui sévit dans les espaces saharo-sahéliens et exprimons notre gratitude aux autorités et au peuple tchadien pour l'accueil et les facilités dont nous avons bénéficié durant notre séjour à N'Djaména.

Fait à N'Djaména, le 29 mai 2013

Les Ministres

**Allocution de Monsieur Kellil Salah Eddine
Haut-commissaire au Développement de la Steppe
Représentant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
République Algérienne Démocratique et Populaire**

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Tchad,
Excellence, Monsieur Amir Adoudou Artine, Ministre du Développement pastoral et des productions animales,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Monsieur les Ambassadeurs et représentants des partenaires techniques et financiers,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,
Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer, **Monsieur le Ministre**, les sincères remerciements de votre frère le Docteur Rachid Ben Aissa, Ministre de l'Agriculture et du développement rural pour l'invitation que vous avez bien voulu lui adresser à participer à cet important colloque régional sur l'élevage pastoral.

Ce colloque servira de catalyseur pour un dialogue et un partenariat renouvelés entre développeurs et chercheurs de nos régions autour des enjeux sécuritaires et de développement.

L'Algérie de même a organisé plusieurs ateliers au profit d'experts de la région sur la politique de renouveau agricole et rural que nous poursuivons et dont les objectifs visent le relèvement du niveau de la sécurité alimentaire, le développement de manière durable et harmonieuse des territoires ruraux et pastoraux, la préservation des ressources naturelles et de l'environnement, et l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et pastorales.

Nous sommes déterminés à relever les grands défis grâce à la concertation et au dialogue ainsi que grâce à la mutualisation et à la mise en synergie de nos efforts avec les pays avec lesquels nous partageons les mêmes objectifs.

La lutte contre la désertification et la dégradation des terres et des sols est devenue une action primordiale, vu le constat sans équivoque établi par les experts sur les effets climatiques qui vont encore accentuer ces phénomènes et auront pour conséquence l'aggravation de la pauvreté et de la faim.

Nous sommes tenus de poursuivre nos efforts communs de recherche, d'éducation et de promotion des bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales qui auront, incontestablement,

des répercussions significatives sur le vécu des populations de la région sahélo-saharienne.

Aussi, fidèle à sa tradition de solidarité agissante et de coopération entreprenante, l'Algérie reste déterminée plus que jamais à partager son expérience et ses savoir-faire avec ses partenaires de la région autant au plan bilatéral que multilatéral.

En Algérie, le secteur de l'agriculture producteur de richesse est important pour l'économie nationale. Il est très attractif, à tout point de vue, encouragé par la poursuite de l'investissement et l'accompagnement, soutenu par les pouvoirs publics qui visent l'augmentation de la production agricole et la réduction de la dépendance alimentaire.

Sur le volet du renouveau rural : Les programmes retenus visent essentiellement l'amélioration des conditions de vie et de revenus des ménages ruraux. Ils portent sur la revitalisation des territoires ruraux à travers des Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI), permettant ainsi d'améliorer la sécurité alimentaire des populations rurales.

En ce qui concerne le volet « renouveau de l'économie agricole » : cela a permis la mise en place de dispositifs et mécanismes permettant le développement des filières agricoles.

En plus des budgets sectoriels, d'autres fonds de financement ont été créés pour accompagner ces PPDRI.

S'agissant des élevages qui constituent la principale richesse économique durable des zones steppiques, présahariennes et sahariennes qui sont essentiellement composées de parcours, soumises à un climat aride et semi-aride et caractérisées par des sols pauvres, des ressources hydriques rares, ont favorisé au fil du temps l'ancrage d'une activité ancestrale particulière : l'élevage.

Les générations d'éleveurs et d'agro-pasteurs qui se sont succédé ont instauré un mode de vie et d'utilisation équilibrée des ressources en relation avec leurs activités et les caractéristiques du milieu physique propre à ces zones. Ces populations sont connues par leur pratique du nomadisme et de la transhumance.

L'élevage, en tant que pratique dominante, n'exclut pas l'agriculture. Les cultures pratiquées sont tournées dans leur majorité vers la satisfaction des besoins du cheptel.

La démarche et la stratégie de développement des élevages visent :

- la valorisation des expériences en matière d'aménagement intégré des parcours et de lutte contre la désertification et de la dégradation des terres et sols,
- la mise en œuvre des programmes relatifs à la connaissance, à l'observation, à la mobilisation et à l'affectation des ressources hydrauliques et à leur valorisation sur toute l'étendue des zones de parcours,
- la réhabilitation des stations expérimentales existantes et la création de nouvelles, en relation avec les différents écosystèmes pastoraux,
- l'élaboration de schémas directeurs d'aménagement, des règles et des normes dans les domaines de l'aménagement et de la gestion des parcours,
- l'engagement de cycles de formation, de perfectionnement des cadres, la sensibilisation et la vulgarisation au profit des agro-éleveurs et de leurs descendants,
- le renforcement des capacités scientifiques et techniques des structures versées dans le domaine par la généralisation de l'utilisation d'outils de traitement et d'analyse modernes (télédétection et systèmes d'informations géographiques, traitements des données).

La mise en œuvre des recommandations de ce colloque permettra à nos pays respectifs d'agir pour un développement harmonieux et une sécurité durable dans nos espaces.

Tout en vous réitérant l'engagement de l'Algérie qui partage les mêmes préoccupations que ses frères voisins de la région du Sahel, je tiens, pour ma part, à exprimer toute ma gratitude aux autorités tchadiennes pour l'accueil chaleureux et fraternel qui a été réservé à la délégation et à moi-même.

Je vous remercie.

Allocution de M. François-Xavier de Donnea Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Je voudrais vous remercier personnellement, d'abord d'avoir participé à la séance d'ouverture de ce colloque, mais aussi d'être revenu ce soir pour la clôture. Cela témoigne non seulement de l'importance que vous attachiez à l'idée même de l'organisation de ce colloque et à ses travaux, mais aussi du crédit que vous apportez à ses conclusions.

Je voudrais également vous demander de bien vouloir transmettre mes vifs remerciements à Son Excellence le Président de la République, Chef de l'État, qui a accordé son haut patronage à ce colloque et l'a soutenu dès le début.

Je voudrais enfin m'adresser plus particulièrement au Ministre du Développement pastoral et des productions animales, Monsieur Amir Artine, qui a été une cheville ouvrière extrêmement efficace de ce colloque ici à N'Djaména ; qui a, avec beaucoup de tact, présidé à divers travaux ; et qui a joué un rôle important de médiateur lors de la rédaction de la Déclaration de N'Djaména.

**Monsieur le Premier Ministre,
Excellences, Messieurs les Ministres,
Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique,
Madame l'Ambassadeur de l'Union européenne,
Mesdames et Messieurs les hauts fonctionnaires de la République du Tchad,
Mesdames et Messieurs,**

Nous avons vécu trois jours extrêmement féconds et très importants, ici à N'Djaména, dans le cadre du colloque sur le pastoralisme. Nous avons pu, de façon très large, refaire le point de l'importance du pastoralisme pour la sécurité des personnes et des biens dans les espaces saharo-sahéliens ; de l'importance du pastoralisme pour la sécurité alimentaire des populations ; de son importance pour le développement économique et social des pays concernés ; et enfin de son rôle essentiel dans l'intégration régionale de la région.

Nous avons également pu identifier les conditions de son développement harmonieux, les obstacles à vaincre et les problèmes à résoudre pour que le pastoralisme devienne un véritable outil crucial du développement des régions saharo-sahéliennes.

Et, comme vous l'avez entendu, il y a un large consensus sur ce diagnostic. Il y a un large consensus sur les principes.

La question cruciale est toutefois aujourd'hui de savoir comment passer à la vitesse supérieure. Comment passer à la concrétisation de toutes ces bonnes idées, de tous ces beaux principes extrêmement utiles ?

Il y a bien sûr des politiques à mener à long terme, des politiques de longue haleine. Et elles sont décrites dans la déclaration que vous a lue Monsieur le Ministre de la République du Niger.

Mais il y a aussi, je pense, la nécessité – pour calmer l'impatience des populations nomades et pastorales – de prendre certaines mesures à court terme qui marqueront la volonté de la communauté internationale, mais aussi des États de la région, de prendre à bras le corps les problèmes et les revendications légitimes des pasteurs.

Je vais en épingler quatre.

Tout d'abord, il me semble extrêmement important – et ça ne coûtera pas très cher – de vérifier si les codes fonciers de chacun des pays de la région permettent effectivement la libre circulation des pasteurs et de leurs animaux. Permettent-ils réellement des transhumances efficaces ? L'accès aux pâturages, aux couloirs de transhumance, l'accès aux points d'eau est-il réellement assuré ?

Il faut que ces codes fonciers soient vérifiés, soient audités, si je puis dire, pour vérifier qu'ils ne portent pas en eux les germes de conflits entre pasteurs et agriculteurs ; qu'ils évitent que certains intérêts étrangers ou nationaux n'accaparent des terres qui sont essentielles et pour les pâturages et pour les transhumances.

Deuxième mesure qui, à mon avis, doit également être prise à court terme, c'est évidemment le renforcement de la sécurité des populations nomades et transhumantes. Et nous avons – **Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Ministres** – entendu hier un exposé extrêmement intéressant par l'officier responsable de la Garde nationale et nomade du Tchad. Je crois que c'est vraiment un exemple à suivre par les autres pays de la région qui n'auraient pas encore ce genre d'outil extrêmement utile. Et c'est également un outil que, je pense, le Tchad a tout intérêt à renforcer et, si j'ose dire, à exporter sur le plan des principes.

Troisième remarque, on a entendu des pasteurs qui nous ont dit, pendant le colloque, qu'ils étaient frustrés parce que certains services de base ne leur étaient pas assurés

et que cela leur rendait la vie extrêmement difficile. Ils ont cité – notamment, car beaucoup de choses ont été dites – trois points.

Tout d’abord, la couverture insuffisante de la téléphonie mobile dans les zones de marchés, les centres de rassemblement des pasteurs et des nomades. Je pense qu’il serait important que les opérateurs téléphoniques, qui font de très gros bénéfices grâce aux licences qu’ils ont reçues, assurent un minimum de service public dans les zones où vivent les pasteurs, où vivent les nomades et surtout où ils se rassemblent, où ils commercent, où ils opèrent leurs marchés.

Deuxièmement, la difficulté de scolariser les enfants. On se rend bien compte, là aussi, que c’est un problème qui n’est pas aisé à résoudre. Mais dans les pays comme la Belgique et la France, nous avons une sorte de nomades bien spécifique : ce sont les bateliers. Nous avons des réseaux de canaux extrêmement denses sur lesquels circulent des péniches. Et nous avons mis au point des écoles pour les enfants de bateliers. Peut-être devrait-on s’inspirer également de cela pour assurer une éducation aux enfants des pasteurs et des nomades.

Troisième point, ce sont les soins primaires pour les hommes et les animaux. Là aussi il y a des expériences extrêmement intéressantes en Australie, au Kenya, avec les « médecins volants » qui vont assurer des soins aux hommes, aux animaux, qui assurent les évacuations d’urgence en avion au départ d’une centrale nationale.

Vous allez me dire : « Tout ça coûte de l’argent ». Mais je crois que ce n’est pas parce que ça coûte de l’argent qu’il ne faut pas le faire, d’autant plus qu’il y a actuellement des sommes considérables disponibles pour les pays du Sahel et les espaces saharo-sahéliens. L’Union européenne s’est engagée à hauteur de 1,5 milliard d’euros pour la mise en oeuvre de l’Alliance globale pour la résilience au Sahel et en Afrique de l’Ouest au cours des sept prochaines années. La semaine passée à Bruxelles, la Conférence sur le Mali a débloqué trois milliards d’euros. Et il y a des fonds disponibles également dans toute une série d’organisations internationales de bailleurs de fonds sans compter les fonds de la CEDEAO, de l’UEMOA et d’autres institutions régionales ouest-africaines qui peuvent également être mobilisés.

Je dirais une fois de plus, ce n’est pas l’argent qui manque. Aujourd’hui sur la planète, il y a beaucoup d’argent mais il n’y a pas toujours beaucoup d’idées. Il n’y a pas toujours beaucoup d’idées utiles, créatives, originales.

Et ce qu’il faut dire aussi, c’est qu’il n’y a pas toujours, non plus, les systèmes de gouvernance permettant de réaliser rapidement les bonnes idées.

Donc il y a, je crois, des mesures à prendre tant au niveau des bailleurs de fonds, tant au niveau du Nord que du Sud, de l'Est et de l'Ouest, pour essayer de concrétiser plus vite, plus efficacement une série de bonnes idées avec l'argent disponible qui, malheureusement n'est souvent pas entièrement dépensé.

Dernière remarque : il faut absolument que les mouvements transfrontaliers des nomades, des pasteurs, ne soient pas entravés par des réglementations frontalières qui ne respectent pas les flux de circulation immémoriaux, millénaires, que connaissent les nomades dans cette région.

Et je voudrais rappeler, Monsieur Bossard, le Directeur du Secrétariat du Club du Sahel l'a dit hier, qu'on ne peut pas croire que le problème se limite à l'espace CEDEAO/CILSS – c'est-à-dire la CEDEAO plus la Mauritanie et le Tchad. Non, il y a également des transhumances, des traversées de frontières avec l'Algérie, avec la Libye, avec le Soudan ici au Tchad. Et je me réjouis beaucoup d'avoir vu participer à ce colloque une forte délégation algérienne, une forte délégation soudanaise. Je regrette que la Libye qui a été invitée n'ait pas répondu à l'invitation sauf erreur de ma part. Je crois qu'il est très important en effet de se rendre compte qu'aujourd'hui le Sahel ne peut plus être considéré autrement que comme la pièce centrale d'un immense puzzle qui implique à la fois l'Afrique du Nord mais aussi sans doute certains pays de l'Afrique centrale, je pense au Cameroun, je pense au Nord Nigeria, à la Centrafrique.

Que conclure ? Et bien que le pastoralisme ne peut plus être le parent pauvre des politiques nationales et des initiatives internationales. Il faut, au contraire que le pastoralisme et l'élevage soient au cœur des politiques visant à assurer la sécurité alimentaire mais aussi à assurer la sécurité tout-court des personnes et des biens, comme cela a été rappelé dans certains discours précédents.

Car il est évident que le pastoralisme est un secteur essentiel pour la sécurité des personnes et des biens, pour la sécurité alimentaire, pour le développement économique et social de la région, et enfin c'est un facteur essentiel d'intégration régionale. Tout comme l'Europe occidentale n'a pu connaître la paix et la sécurité depuis 1945 que grâce à l'intégration régionale, vous ne connaîtrez la prospérité et la paix que dans le cadre d'une intégration régionale.

Je vous remercie.

**Allocution de M. Nicolas Groper
Chargé d'affaires, Ambassade de France au Tchad**

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Monsieur le Ministre du Développement pastoral et des productions animales,
Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les représentants des hautes institutions de l'État,
Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations internationales, régionales et nationales,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques au Tchad,
Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations professionnelles sahéliennes,
Distingués invités,
Chers participants,

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, l'idée originale de ce colloque a germé au Tchad : quoi de plus normal quand on connaît l'importance qu'y tient l'élevage pastoral et ce depuis des millénaires et vu le rôle majeur que votre pays joue dans le Sahel.

La France via l'Agence Française de Développement, forte de son implication depuis plus de 20 ans dans les économies pastorales, a immédiatement soutenu ce projet ambitieux à N'Djaména d'où le Directeur d'Agence et son équipe n'ont ménagé aucun effort pour appuyer vos services, puis à Paris afin de garantir à cet événement une envergure internationale et une coordination avec les autres PTF et les institutions internationales et régionales concernées.

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, ce colloque est à l'évidence un succès incontestable et je tiens, devant vous, à féliciter l'ensemble de vos services pour l'organisation exemplaire de cet événement et tout particulièrement son excellence Monsieur le Ministre du Développement Pastoral et des Productions Animales, Monsieur Artine dont l'implication personnelle et la mobilisation des services ont été cruciales.

Dès le début, nous avons eu le souci collectif d'éviter une énième « grand'messe à la gloire du pasteur et de son troupeau » mais plutôt de revisiter la place de ce système très particulier sous des angles variés, économique avant tout mais aussi sécuritaire évidemment, social et sous l'angle incontournable de l'occupation durable des espaces saharo-sahéliens, au cœur aujourd'hui des dérives terroristes, mafieuses et crapuleuses qu'ils connaissent.

Le pari n'était pas facile à gagner, nous l'avons relevé ensemble et largement remporté avec des pistes concrètes et des propositions ambitieuses cherchant à concilier tradition et modernité, sécurité et développement, régionalisation et territorialisation.

Excellence Monsieur le Premier Ministre, les travaux de ce colloque bénéficient à l'évidence d'un momentum politique exceptionnel aux niveaux international, régional et national, tant les questions sécuritaires, et de lutte contre le terrorisme s'invitent au cœur des stratégies de développement des territoires saharo-sahéliens.

Sur ce plan, ce colloque doit être considéré comme une première étape dont les suites concrètes doivent d'ores et déjà être programmées. Elles seront bien sûr d'ordre financier dans le cadre de programmes nationaux et régionaux que les PTF, dont la France, appuieront.

Ces suites doivent également être de nature à prolonger nos réflexions sur l'articulation entre sécurité et développement au Sahel.

Sur ce point, l'annonce au sommet de l'UA du Président Hollande de la tenue d'une conférence en décembre prochain qui portera sur la sécurité au Sahel est une opportunité concrète pour valoriser la somme considérable de travaux produits par ce présent colloque.

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres, distingués invités, la « Déclaration de N'Djaména » constitue un véritable « appel » pour une paix durable basée sur l'occupation spatiale des territoires sahéliens et le développement de systèmes économiques compétitifs et durables.

Un élevage pastoral modernisé, basé sur une mobilité maîtrisée et respectueuse des autres, ouverts sur des marchés locaux, nationaux et régionaux représente une pièce majeure pour répondre à cet appel.

La France s'est engagée, vous le savez, depuis deux décennies dans cette voie et compte bien, à la lumière des travaux du colloque, poursuivre ses efforts, ici au Tchad, mais également au niveau régional et international.

Elle poursuivra dans cette voie dans le souci permanent de souveraineté nationale, d'intégration avec les autres PTF dont l'Union européenne tout particulièrement.

Je vous remercie.

Allocution de Mme Hélène Cave Ambassadeur, Chef de délégation de l'Union européenne au Tchad

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État,
 Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,
 Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants des organisations internationales,
 Monsieur le Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest,
 Monsieur le Directeur de l'Agence française de développement,
 Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux,
 Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux, Directeurs techniques, Chefs de service, Cadres de la fonction publique,
 Mesdames et Messieurs les représentants des éleveurs et des organisations professionnelles,
 Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile,
 Distingués invités en vos rangs et qualités,

Votre présence remarquée, **Excellence Monsieur le Président**, prouve l'importance de la thématique qui nous a réunis ces trois jours et l'engagement du Tchad dans la lutte contre toute forme d'insécurité.

Je voudrais féliciter les participants du Colloque pour le travail accompli : l'objectif ambitieux de cette rencontre a été atteint, à savoir, avoir été un «déclencheur pour un dialogue et un partenariat renouvelé entre les pays sahéliens et leurs partenaires, autour de l'élevage pastoral», comme atout pour la résilience des populations, face à l'insécurité, qu'elle soit de nature alimentaire, politico-militaire ou terroriste ainsi que pour le développement durable des espaces agro-pastoraux. Nous disposons maintenant, avec la Déclaration de N'Djaména, de recommandations et de pistes d'actions concrètes pour l'amélioration des politiques de développement et de stabilité.

En tant qu'animateur des partenaires extérieurs de l'Alliance globale pour la résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest, (AGIR), l'Union européenne peut vous réaffirmer tout son soutien pour accompagner la région dans sa lutte contre l'insécurité, notamment alimentaire et l'aider à relever les défis qui se présentent pour les prochaines décennies.

Ces défis qu'affrontent le Sahel et de façon plus large le pourtour du Sahara en allant jusqu'aux pays côtiers de l'Atlantique à la Méditerranée sont nombreux et majeurs, nous n'en disconvenons pas, et sont interdépendants :

- l'un des défis majeurs pour la région sera d'assurer de façon durable la sécurité alimentaire de ses populations et notamment d'ici à 30 ans quand la population aura plus que doublé et sera en majorité urbaine ;

- ce défi alimentaire sera à la fois un défi de production alimentaire mais aussi, de développement économique, pour que les populations, notamment urbaines, aient les ressources nécessaires pour accéder à une alimentaire en quantité et qualité suffisantes ;
- l'autosuffisance alimentaire totale n'est pas une fin en soi mais, ne nous leurrions pas, l'Afrique est condamnée à produire plus, et à au moins doubler sa production alimentaire dans les prochaines 25 années. En effet, comme l'a montré la crise des prix de 2008, le stress alimentaire est élevé au niveau mondial et ne devrait s'accroître dans les décennies à venir. Les causes de ce stress alimentaire sont multiples, croissance démographique, changement climatique ou encore raréfaction des fertilisants chimiques. Ceci conduit déjà à une course pour l'accaparement du foncier que ce soit au niveau local, entre les différents types de production, ou au niveau plus macroéconomique, avec le phénomène d'accaparement des terres ;
- dans le même temps, la région se développe de façon disparate : en général, les zones les plus proches des côtes accumulent l'essentiel de la richesse produite, attirent de plus en plus de populations et d'investissements publics ou privés au détriment des zones de l'hinterland.

Cette faiblesse relative des investissements publics et privés dans la zone sahélo-saharienne et la faiblesse de la présence des États est propice aux développements d'activités délictueuses et mafieuses, voire terroristes, comme l'ont montré les événements de ces derniers mois ou semaines, que ce soit au Mali, au Niger ou dans l'ensemble du Sahara. L'Union européenne a d'ailleurs proposé une stratégie pour la sécurité et le développement dans la région du Sahel, dès mars 2011, qui s'articule autour de quatre axes: développement, bonne gouvernance et résolution des conflits internes; action politique et diplomatique; sécurité et état de droit ; lutte contre l'extrémisme violent, et a aussi tout récemment nommé un Représentant Spécial pour le Sahel, M. Reveyrand-de Menthon.

Si nous ne sommes pas en mesure de relever ces défis et d'inverser les tendances, les crises qui s'annoncent seront sans précédents et sans commune mesure avec celles que nous avons traversées ces dernières années.

Excellence Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La liste de ces défis ne doit pas nous rendre pessimistes : parce que nous sommes capables d'identifier ces défis et parce que nous nous retrouvons ensemble, la Communauté internationale aux côtés du Sahel, ces défis peuvent se transformer en

opportunités : nous devons et nous pourrons augmenter la résilience du Sahel aux crises sécuritaires et alimentaires.

La région dispose d'atouts indéniables, et ces trois derniers jours de travaux l'ont bien prouvé : si au niveau mondial, les zones pastorales représentent autour de 40 % des surfaces émergées, au niveau des pays sahéliens cette proportion est plus importante, mettant à disposition du Sahel un capital et un savoir-faire qui sont précieux et adaptés aux nouveaux défis environnementaux et économiques mondiaux.

Reste à transformer la Déclaration de N'Djaména en actes et surtout en résultats ayant un impact concret sur la résilience alimentaire et sécuritaire.

Là, aussi, **Excellence Monsieur le Président**, permettez-moi d'être optimiste :

AGIR, l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest, est une opportunité sans précédent pour traduire les déclarations politiques en investissements et actions. Un cadre général, la «feuille de route régionale», a été adopté à Paris, en avril dernier, par les institutions régionales ouest-africaines, les États de la région (dont le Tchad), les partenaires extérieurs et les représentants de la société civile, le Secrétariat du Club du Sahel assurant la liaison et la communication entre les différents pays.

Il a été ainsi convenu que chaque pays adopte d'ici la fin de l'année sa propre stratégie résilience, sa feuille de route nationale pour lesquelles les partenaires extérieurs se sont engagés à participer aux financements, au côté du budget et des politiques nationales des États de la région. Avec la Déclaration de N'Djaména, les atouts de l'élevage pastoral pour la sécurité, notamment alimentaire, seront certainement pleinement intégrés dans AGIR.

La force de cette alliance est que les États de la région ne sont plus seuls, ni en relations bilatérales uniques avec leurs partenaires extérieurs qui se retrouvent au sein de l'Alliance pour appuyer et financer les politiques adoptées par les États de la région et ce, de manière concertée et harmonisée.

Pour l'Union européenne, le Commissaire Piebalgs, en charge du développement, s'est personnellement impliqué au côté de la Commissaire Giorgieva en charge de l'aide humanitaire, qui est venue au Tchad en janvier 2012. Il a ainsi proposé à nos États membres d'intégrer pleinement la résilience dans nos programmes de développement dans les 7 prochaines années, le 11^e FED, et d'en faire un objectif central. Le prochain budget de l'UE reste encore à négocier, cependant, l'ambition du Commissaire est de mobiliser plus d'un milliard et demi d'euros (soit plus de 1 000 milliards de francs CFA)

pour la seule initiative AGIR, pour des actions structurantes en faveur de la résilience et, en particulier pour le Tchad, la Commission a proposé une augmentation des enveloppes destinées à cette problématique.

Les efforts de la Communauté internationale seront vains s'ils n'entrent pas en synergie avec la vision et les engagements politiques du pays. Excellence Monsieur le Président, votre vision du Tchad est celle d'un pays de paix, basant son développement économique sur la gestion durable des ressources naturelles renouvelables, notamment l'agriculture et l'élevage, la bonne gouvernance des ressources publiques et particulièrement des revenus du pétrole. L'UE s'engage, dans le cadre du 11^e FED, à accompagner les politiques publiques du Tchad qui permettront de concrétiser cette vision, partagée par tous.

Enfin, la mission actuelle du FMI et la négociation d'un nouveau programme de référence avec cette Institution, représentent une opportunité pour préciser la politique tchadienne en faveur de la résilience permettant une sécurité, notamment alimentaire, durable.

Excellence Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Ensemble, en conjuguant nos efforts, nous pouvons réussir, nous devons réussir. Nous ne devons pas rater cette opportunité historique de vaincre le cercle vicieux des crises, notamment alimentaires, du Sahel, affectant toujours les plus pauvres et les plus démunis.

Je vous remercie.

**Allocution de Monsieur Joseph Djimrangar Dadnadji
Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Tchad**

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Mesdames et Messieurs les Présidents des grandes institutions,
Mesdames et Messieurs les Membres des gouvernements et chefs de délégations de différents pays,
Mesdames et Messieurs les Chefs des missions diplomatiques et représentants des Organisations Internationales et non gouvernementales,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs les participants,

Trois jours durant, vous avez travaillé sans relâche pour, d'une part, examiner dans leurs moindres détails les problèmes qui minent le secteur porteur de l'élevage et, d'autre part, définir le rôle dudit secteur dans la dynamique de la paix et de la sécurité dans toute la bande saharo-sahélienne. Les échos de vos discussions qui me sont parvenus me confortent dans la conviction qu'une réelle prise de conscience est en train d'émerger dans notre espace saharo-sahélien et je m'en félicite. Le secteur de l'élevage, essentiellement transhumant, occupe une place de choix dans l'économie de l'ensemble des pays saharo-sahéliens. Il emploie un nombre important de nos concitoyens et génère des ressources substantielles pour le développement économique de nos pays respectifs. Mais le secteur de l'élevage est de plus en plus menacé ces dernières années par des bandits de grand chemin, des coupeurs de route et des rébellions créées un peu partout dans cette zone saharo-sahélienne. En vue de freiner sinon maîtriser l'extension ou la densification de l'insécurité au Sahel et au Sahara, vous avez fait le choix de vous appuyer sur ce secteur qui constitue la proie facile des ennemis de la paix.

Mesdames et Messieurs les participants,

Vos travaux vous ont conduit à ce que l'on peut appeler la « Déclaration de N'Djaména ». Je tiens à vous féliciter de toutes les mesures proposées dans cet important document. Cette Déclaration est un instrument politique pertinent de développement socio-économique de notre espace commun. Je m'engage devant vous pour soutenir la déclaration de N'Djaména afin qu'elle soit un élément clé de la lutte contre l'insécurité et le rétablissement de la paix dans la zone saharo-sahélienne par le développement durable de l'élevage pastoral. Je m'engage à en être l'avocat auprès des Chefs d'États et auprès de la communauté internationale pour son respect et sa traduction dans les faits. Il y va de l'intérêt de nous tous.

Mesdames et Messieurs,

J'invite donc les pays concernés à jeter les bases d'une nouvelle réflexion nécessaire à la révolution des concepts et politiques de développement des espaces saharo-sahéliens confrontés par ailleurs à d'importantes problématiques liées non seulement aux phénomènes climatiques mais aussi sécuritaires. Je suis persuadé que la solution durable aux problèmes d'insécurité au sahel doit passer nécessairement par une bonne approche de développement axé sur les réalisations concrètes. C'est pourquoi s'agissant de mon pays le Tchad, nous avons élaboré des plans et programmes en cours d'exécution dans la partie sahélienne du Tchad. J'en citerai entre autres les programmes d'hydraulique pastorale financés par l'AFD, le FIDA et le projet d'infrastructures rurales pastorales et de transhumance financé par la Banque Africaine de Développement. En appui à ces programmes nous avons initié un gigantesque programme de développement en faveur des pasteurs vivants entre 15ème et le 16ème parallèle. Une quarantaine de milliards de FCFA seront injectés dans cette zone durant les deux années à venir pour la construction des infrastructures socioéconomiques de base.

Mesdames, Messieurs,

L'élevage pastoral est incontestablement une composante de la résilience. À cet effet, un projet d'appui au renforcement de la résilience et au développement de l'élevage dans les régions oasiennes du Tchad est en cours d'instruction avec une enveloppe globale de plus de soixante milliards prévus dans le Plan National de Développement que nous venons d'adopter. Toutes ces actions viennent en complément des programmes existants tels que la Grande Muraille Verte, l'initiative panafricaine pour l'atténuation des effets néfastes du changement climatique, ainsi que le renforcement de la capacité de résilience des pasteurs.

J'invite d'ores et déjà tous nos partenaires au développement à accompagner le Tchad et les autres pays saharo-sahéliens à relever ces grands défis. Pour ma part, je voudrais réaffirmer solennellement ici que j'œuvrerais à la traduction en actions concrètes cette Déclaration de N'Djaména. J'exhorte donc tous les partenaires techniques et financiers, acteurs pastoraux et autres parties prenantes à adhérer à ce processus.

Mesdames et Messieurs,

En vous souhaitant bon retour dans vos pays respectifs, je déclare clos les travaux de la conférence politique sur la contribution de l'élevage pastoral à la sécurité et au développement durable des espaces saharo-sahéliens.

Je vous remercie.

Liste des participants

Mahamat Ahmat ABAKAR	OXFAM		TCHAD
Marc ABDALA	FAO	marc.abdala@fao.org	TCHAD
Abdallah ABDALLAH	Université de Khartoum	khaliil2004@hotmail.com	SOUDAN
Youssef ABDELKERIM	MEFA		TCHAD
Mahamat Ahmat ABDERAMANE	MDPPA	hamat_abder@yahoo.fr	TCHAD
Elhadji Dagobi ABDOUA	LASDEL	hajdagobi@yahoo.fr	NIGER
Mohamadou ABDOULAYE	MAE	azawagh@yahoo.fr	NIGER
Saidou ABOUBA	Ministère élevage	calotropis2000@yahoo.fr	NIGER
Kelly ABOUBAKRINE	Confédération des fédérations nationales de la filière bétail viande des pays de l'Afrique de l'Ouest	kellybouba@yahoo.fr	MALI
Ahmat Adoum ABOULFATHI	CASSET	fathiadoum@yahoo.fr	TCHAD
Aboukar Abdou ADJI	SOS Sahel	abdouadji@yahoo.fr	TCHAD
Hamadou ADJI (député)	Confédération nationale des éleveurs bovins (CNEBC)		CAMEROUN
Mahamat ADOUM	MDPPA/Plateforme	mahamatarmi@yahoo.fr	TCHAD
Tahir Brahim ADOUMA	PRODEBALT/CBLT		TCHAD
Ibrahim AG YOUSOUF	Indépendant	inzamman@hotmail.com	MALI
Ali Fadel Ahmed ALKHOUDAR	FONAP		TCHAD
Idriss Oumar AL FAROUKH	IRED	aolidriss@yahoo.fr	TCHAD
Abey Bazo ALHOU	Ministère élevage		NIGER
Alhadj Ahmat Ali MOUSSA	Confédération nationale des bouchers et tanneurs		TCHAD
Ibrahima ALIOU	APESS	ibrahimaaliou@yahoo.fr	BURKINA FASO
Fatimé ANIYÉRÉ	MDPPA	fatimeaniyere@yahoo.fr	TCHAD
Youssef Khamis ARAMI	GNNT	youssefkhamsarami@yahoo.fr	TCHAD
Thomas ARMBRUSTER	CA17	im.armbruster@yahoo.fr	FRANCE
Mathieu ARNAUDET	IRAM	mathieuarnaudet@laposte.net	TCHAD
Amir Adoudou ARTINE	MDPPA	amirartine@hotmail.com	TCHAD
Maman Sani ARZIKA	Magistrat	arzika.sani@yahoo.fr	NIGER
Boubakary BARRY	Chargé de Programme Education/ Formation au Secrétariat Général de l'APESS	barry.boubakary@gmail.com	BURKINA FASO
Olivier BÉGUY	Banque Mondiale	obeguy@worldbank.org	TCHAD
Nassinda BELDINGUEM	AMECET		TCHAD
Christophe BÉNARD	IRAM	c.bernard@iram-fr.org	FRANCE

Sambo BODÉ	Université Abdou Moumouni de Niamey	bodesambo@yahoo.fr	NIGER
Bernard BONNET	IRAM	b.bonnet@iram-fr.org	FRANCE
Laurent BOSSARD	Secrétariat du CSAO	laurent.bossard@oecd.org	FRANCE
Diamoitou BOUKARI	Ministère élevage	bdiamoitou@yahoo.fr	NIGER
Razack BOUKARY	Conseiller du Haut Commissaire 3N	alahouri@gmail.com	NIGER
Amadou BOUREIMA	Ministère élevage	aboureimas@yahoo.fr	NIGER
Florence BRON	Secrétariat permanent Code rural	florence.bron@yahoo.fr	NIGER
Héva-Anne BRUNELLE	WAMIP	ha.brunelle@gmail.com	INDE
Béatrice BUSSI	UE	beatrice.bussi@eeas.europa.eu	BELGIQUE
Candace BUZZARD	USAID	cbuzzard@usaid.gov	ETATS-UNIS
Mamadou CAMARA	COFENABVI	cofenabvi_ao@yahoo.fr	BURKINA FASO
Hélène CAVÉ	DUE	helene.cave@eeas.europa.eu	TCHAD
Ivan CHAINTREUIL	DUE	ivan.chaintreuil@eeas.europa.eu	NIGER
Marc CHAPON	AVSF	m.chapon@avsf.org	MALI
Philippe CHEDANNE	AFD	chedannep@afd.fr	FRANCE
Boubacar CISSÉ	Directeur Conseil régional des unions du Sahel (CRUS)	bolimam@yahoo.fr; crus@fasonet.bf	BURKINA FASO
Florent CORNU	Coopérant technique belge au Programme d'appui à l'aménagement et à la sécurité des systèmes pastoraux	fcornut Chad@hotmail.com	NIGER
Virginie COUSTET	DUE	virginie.coustet@eeas.europa.eu	TCHAD
Germain DA SYLVA	FAO	germain.dasylva@fao.org	TCHAD
Issaka Dan DANO	CARE	idandano@co.care.org	NIGER
Zakinet DANGBET	Université N'Djaména	dangbet_zak@yahoo.fr	TCHAD
Ouedo DASSERING	IRED	modassering@yahoo.fr	TCHAD
François Xavier DE DONNEA	Président du CSAO	francois.dedonnea@gmail.com	BELGIQUE
Imma DE MIGUEL	Oxfam Intermon	idemiguel@intermonoxfam.org	BÉNIN
Thomas DEHERMANN-ROY	ECHO	thomas.dehermann-roy@echofield.eu	TCHAD
Délégué régional SILA	MDPPA	loukmane-ouadaï@yahoo.fr	TCHAD
Délégué régional TANDJILÉ	MDPPA	adoumngarnadi@yahoo.fr	TCHAD
Olivier DHONT	SCAC	olivier.dhont@diplomatie.gouv.fr	TCHAD

Sallou DIALLO	RECOPA	saloudiallo@laposte.net; recopa_est74@yahoo.fr	BURKINA FASO
Samba DIALLO	ARED	samory15diallo@yahoo.fr; lymadou2001@gmail.com	SÉNÉGAL
Astou Sougou DIAO	Pôle Pastoralisme zones sèches/ Institut sénégalais de recherche agricole	astoudiaocamara@gmail.com	SÉNÉGAL
Mamadou DICKO	UNFPA		TCHAD
Hamit DJABAR	DGAS Adjoint/ Ministère Santé		TCHAD
Djimadoum DJIALTA	MDPPA	d.djialta@yahoo.fr	TCHAD
Saleh DJIDA	Président fédération Hadjer Lamis		TCHAD
Michel-Cyr DJIENA-WEMBOU	BAD N'Djaména	w.djiena@afdb.org	TCHAD
Boureima DODO	Réseau Billital Marobé	goroubanda@yahoo.fr; billital@intnet.ne	NIGER
Marc Dokdai HOUNLY	MDPPA		TCHAD
Stéphanie DOS SANTOS	AFD	dossantoss@afd.fr	FRANCE
Didier DOUZIECH	DDC	didier.douziech@sdc.net	TCHAD
Mahamat Djimet DRENI-MI	MAI	drenimi@yahoo.fr	TCHAD
Bichara DREP	CONFIFET	drepfils@yahoo.fr	TCHAD
David DURANT	Agrotchad	ddurant@homail.fr	TCHAD
Kellil SALAH EDDINE	Haut commissaire au dévelop- pement de la steppe	hchcds@gmail.com	ALGÉRIE
Najim Elhadji MOHAMED	SE Stratégie nationale de dévelop- pement et de sécurité des zones saharo-sahéliennes	najim.elhadjmohamed@ yahoo.fr	NIGER
Mamadou FALL	Président Association des profes- sionnels de la viande et du bétail	mamadoufall.doudou@ yahoo.fr	SÉNÉGAL
Mary-Luce FIAUX	DDC	mary-luce.fiauxniada@ sdc.net	BURKINA FASO
Abdelatif Awad FIZZANI	MDPPA	aafizzani@yahoo.fr	TCHAD
Sanoussi Fodé CAMARA	Ministère élevage	sfode2001@yahoo.fr	NIGER
Mahamat FOYE	FEWS NET		TCHAD
Jean-Luc FRANÇOIS	AFD	francoisjl@afd.fr	FRANCE
Laurent GAGNOL	Université J. Fourier, Grenoble 1	gagnollaurent@yahoo.fr	FRANCE
Issa GARBA	CILSS	i.garba@agrhyment.ne	NIGER
Abdoulaye GEORGES (Général)	PAFSI		TCHAD
Françoise GIANVITI	SCAC	francoise.gianviti@ diplomatie.gouv.fr	TCHAD
Patrice GRIMAUD	CIRAD	patrice.grimaud@cirad.fr	FRANCE
Sophie GRUMELARD	Banque mondiale	sgrumelard@worldbank.org	

Nicolas GROPER	Chargé d'affaires Ambassade de France à N'Djaména	nicolas.groper@diplomatie. gouv.fr	TCHAD
Aminata GUEYE	HCR		TCHAD
Bertrand GUIBERT	Iram	b.guibert@iram-fr.org	FRANCE
Hassan GUIHINI	ONDR		TCHAD
Mahamat GUIHINI	DDC	mahamat.guihini@sdc.net	TCHAD
Thomas GURTNER	PNUD	thomas.gurtner@undp.org	TCHAD
Issakha Abdramane HAGGAR	PNSA		TCHAD
Ahmat HAGGAR	Grande Muraille Verte		TCHAD
Ali S HASSAN	Mission des Nations Unies	hassan13@un.org	SUD SOUDAN
Christer HERMANSSON	DUE	christer.hermansson@eeas. europa.eu	TCHAD
Pierre HIERNAUX	Chercheur Géoscience environ- nement Toulouse (CNRS)	pierre.hiernaux@get. obs-mip.fr	FRANCE
Hindou Oumarou IBRAHIM	AFPAT	hindououmar@gmail.com	TCHAD
Faysal Hassan IBRAHIM	Minister of Livestock, Fisheries and Rangelands	faysal@faysalibrahim.com	SOUDAN
Nagi ICHIDOU	Tiviski	nagi@tiviski.com	MAURITANIE
ILDJIMA	PROADEL		TCHAD
Togueyam IVÈRE	INADES-Formation		TCHAD
Blamah JALLOH	Réseau Billital Maroobé	blamajallo@yahoo.fr	NIGER
François JULLIEN	AFD	jullienf@afd.fr	FRANCE
Abatcha KADAÏ	Cellule action FED	abatcha.kadai@actionfed.org	TCHAD
Tchouadang KADJONGA	Génie rural		TCHAD
Hamadé KAGONÉ	Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles	hamade.kagone@coraf.org; secoraf@coraf.org	BURKINA FASO
Cherif KASSER	Sultan de N'Djamena		TCHAD
Passiring KEDEU	Ex-SG rectorat NDJ		TCHAD
Hamit KESSELY	CSSI	hkessely@yahoo.fr	TCHAD
Clemence KHADIDJA	PADL-GRN		TCHAD
Mahamout Khayar YOUSOUF	CNAR		TCHAD
Dah KHTOUR	GIZ	dah.khtour@giz.de	MAURITANIE
Djibrine KIRAM	MDPPA	kiramdjibrine@yahoo.fr	TCHAD
Zeni KOICHEINI	Président fédération régionale Bahr El Gazel		TCHAD
KOLYAN	CNCPR	kolyangpale@yahoo.fr	TCHAD
Diane Mariane KONÉ	Ministre de l'Elevage et de la pêche	inakone@hotmail.com	MALI

Mian Oudanang KOUSSOU	IRED	koussou59@yahoo.fr	TCHAD
Saverio KRÄTLI	IIED	saveriokratli@gmail.com	GRANDE BRETAGNE
Issa LAMIDO	Fédération nationale des éleveurs de Centrafrique (FNEC)		CENTRAFRIQUE
LAOKOLE	BAD N'Djaména		TCHAD
Nétoyo LAOMAIBAO	MAI	laomaibao@yahoo.fr	TCHAD
Madioudou L. LAOUMAI	APRODAIT	aprodait@yahoo.fr	TCHAD
Jean LAURENT	IRAM	laurentjean5@gmail.com	TCHAD
Florence LECOZ	FAO	florence.lecoz@fao.org	TCHAD
Annabelle LHOMMEAU	FIDA	a.lhommeau@ifad.org	
Myriam MADY	MDPPA	madymyriam@hotmail.fr	TCHAD
Bruno MAES	UNICEF		TCHAD
Hamadoun MAHALMOUDOU	CILSS	mahalmoudou@yahoo.fr; mahalmoudou.hamadoun@ cilss.bf	BURKINA FASO
Youssef MAHAMAT	AJN	fathiadam@yahoo.fr	TCHAD
Ousman Mahamat SALEH	MDPPA	ousman2saleh@yahoo.fr	TCHAD
Abdoulaye MAHAMOUD	MAI		TCHAD
Ali MAHAMOUDI	ACTT	acttchad@yahoo.fr	TCHAD
Boubakar MAIGA	RECOPA	maboubacar75@yahoo.fr. mababakar75@yahoo.fr	BURKINA FASO
Soumeylou Boubeye MAIGA	Ex MAE	sbmaiga54@yahoo.fr	MALI
MALACHIE	MDPPA	mmalachie@gmail.com	TCHAD
Pablo MANZANO	UICN-WISP	pablo.manzano@iucn.org	
André MARTY	Iram	marty.andre@free.fr	FRANCE
Stefano MASON	AVSF	s.mason@avsf.org	FRANCE
Kouladjé MBAÏNAREM	SIDRAT	samuel_mbai@yahoo.fr	TCHAD
Lucien MBEURNODJI	MDPPA	lmbournodji@yahoo.fr	TCHAD
Moussa MEDELLA	ACTT		TCHAD
Liman MOHAMA	CEBEVIRAH		TCHAD
Fidèle MOLÉLÉ	MDPPA	fidelemolele@yahoo.fr	TCHAD
Hamat MOUSSA	ADRB		TCHAD
Haroun MOUSSA	MDPPA	harounmoussa04@yahoo.fr	TCHAD
Mayanne MUNAN	Oxfam Intermon	mayanne.munan@orange.fr	TCHAD
Julien MUNK-KOEFODÉ	Agrotchad	julien.munk-koefodé@ agrotchad.net	TCHAD
Yousra NDIAYE	MDPPA	yousra_ndiaye@yahoo.fr	TCHAD
Toussaint Begone NDONG	CEBEVIRAH		TCHAD
Constant NGAROUSSA	PAFIB	constanhamat@yahoo.fr	TCHAD

Hassoumi NOMAOU	Ministère Élevage	nomaouh@yahoo.fr	NIGER
Issa OUADJONÉ	ACF Kanem	ouadjonn.issa@hotmail.fr	TCHAD
Mahamat Cherif OUARDOUGOU	MSP		TCHAD
Zahabyould SIDI MOHAMED	Mission des Nations Unies	sidi57@hotmail.com	SUD SOUDAN
Aboubakar OURDE	MAI	aboubakar_ourde@yahoo.fr	TCHAD
Mahaman El Hadj OUSMANE	Ministre de l'Élevage	ousmaneelizen@gmail.com	NIGER
Ibet OUTHMAN	DG/ITRAD		TCHAD
Dagou PAGON	Observatoire foncier		TCHAD
Jean-Marc PRADELLE	AFD	pradellejm@afd.fr	TCHAD
Julien PRATT	GNNT	julienpratt@gmail.com	TCHAD
Frédéric RÉOUNOUDJI	Université d'Ati	reounodjifrederic@yahoo.fr	TCHAD
Moubachar SALEH	Confédération éleveurs		TCHAD
Maman Sani AMADOU	Code Rural	saniamadou007@yahoo.fr	NIGER
Yacouba SANON	CEDEAO	sanonyacouba@yahoo.fr; ysanon@ecowas.int	NIGERIA
Markus SCHÄFER	DDC	markus.schaefer@sdc.net	TCHAD
Ahmed SEID	CEMAC	seidahmed799@yahoo.com	
Djenaba SIDDI BÉ	Présidente Directoire national des femmes en élevage	femmeelevage@yahoo.fr	SÉNÉGAL
Amadou SIDDO	FNEN-Daddo	daddozinder@yahoo.fr	NIGER
Jocelyne SOME	SG Ministère des Ressources animales et halieutiques	sgmra2012@gmail.com; somejoce@yahoo.fr	BURKINA FASO
Adow Seibou SONHAYE	UEMOA	assonhaye@uemoa.int	
Pabamé SOUGNABÉ	MDPPA/Plateforme	sougnabe2@yahoo.fr	TCHAD
Jean-Jacques SOULA	MAEE	jean-jacques.soula@diplomatie.gouv.fr	FRANCE
Bio Goura SOULÉ	Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (LARES)	soule_goura@yahoo.fr	BÉNIN
Daouda SOULEY	Conseiller technique chargé des aspects pastoraux, Cabinet du Président de la République	davidqw2001@yahoo.com	NIGER
Abbah Kellou SOULEYMANE	CEBEVIRAH		TCHAD
Michel STEENHOUDT	ANTEA	Michel.steenhoudt@gmail.com	FRANCE
Pierre SUTTER	AFD	sutterpl@afd.fr	TCHAD
Kalilou SYLLA	ROPPA	kalilou.sylla@yahoo.fr	BURKINA FASO
Honoré TABUNA	CEEAC	tabunahonore@yahoo.fr	
Brahim Taha DAHAB	PROHYPA	brahimtdh@gmail.com	TCHAD
Makaye Hassan TAÏSSO	Enseignant chercheur		TCHAD
Mehdi TAJE	Global Prospect	tajemehdi@yahoo.fr	TUNISIE
Moussa TCHATCHOU	DREM		TCHAD

Hissein Hadji TCHÉRÉ	DUE	hadji-tchere.hissein@eeas.europa.eu	TCHAD
Massalbaye TENEBAYE	Droits de l'Homme	mastenebaye@yahoo.fr	TCHAD
Philippe THOMAS	Chef section DevCo	Union Européenne	
Hadir Ardja TIDY	DRE/NDjamena		TCHAD
Marianne TINLOT	FAO	marianne.tinlot@fao.org	TCHAD
Ibra TOURÉ	PPZS CILSS CIRAD	ibra.toure@cirad.fr; ibra.toure@ppzs.org	BURKINA FASO
Oussoubou TOURÉ	Bureau d'appui EDPA	oussoubytoure@gmail.com	SÉNÉGAL
Guy Marius TRA	MDPPA	traguymarius@gmail.com	TCHAD
Allamine Boumra TREYE	BEAC	abtreye@yahoo.fr	TCHAD
Mohamed Bello TUKUR	Secretary General of the Confederation of Traditional Herder Organizations in Africa (CORET)	secgencoret@gmail.com; coret_africa@yahoo.com	NIGERIA
Jean-Marie VANNY YAMEOGO	OMS		TCHAD
Jean-Bernard VÉRON	AFD	veronjb@afd.fr	FRANCE
Edith VOKOUMA	DG Espaces et Aménagements Pastoraux	vokedith@yahoo.fr	BURKINA FASO
Irina VOSS	KFW	irina.voss@kfw.de	BURKINA FASO
Henry WILKINSON	Intelligence and Analysis – Risk Advisory Group	henry.wilkinson@gmail.com	GRANDE-BRETAGNE
Stéphanie YOUSSE	CA17	sty@ca17int.eu	FRANCE
Gandou ZAKARIA		zakandou@yahoo.fr	NIGER
Mahamat Ahmat ZENALLAH	DOPEFE		TCHAD
Mahamat Nour MAHAMAT ZÈNE	Confédération des commerçants du bétail	mahamatnour.moustapha@gmail.com	TCHAD
Vounparet ZEUH	Institut universitaire de Moussoro		TCHAD
Sibiri Jean ZOUNDI	CSAO	sibirijean.zoundi@oecd.org	FRANCE